

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE KINSHASA

**L'ETUDE SUR LE PLAN
DE RECONSTRUCTION URBAINE
DE LA VILLE DE KINSHASA
EN
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**RAPORT FINAL
VOLUME II
PLAN D'ACTION**

MARS 2010

AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

Eight - Japan Engineering Consultants Inc.
Oriental Consultants Co., Ltd.

Le taux du change suivant est appliqué dans l'étude.

1 Dollar Américain = 792FC (juin 2009)

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE KINSHASA

**L'ETUDE SUR LE PLAN
DE RECONSTRUCTION URBAINE
DE LA VILLE DE KINSHASA
EN
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**RAPORT FINAL
VOLUME II
PLAN D'ACTION**

MARS 2010

AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

Eight - Japan Engineering Consultants Inc.
Oriental Consultants Co., Ltd.

Avant-propos

En réponse à la requête du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, le Gouvernement du Japon a décidé de réaliser une « Etude de Développement du Plan de Réhabilitation Urbaine de la Ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo » et a confié cette étude à l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).

Entre février 2008 et mars 2010, la JICA a envoyé en République Démocratique du Congo une mission d'étude conduite par M. Yasushi OWAKI, Eight-Japan Engineering Consultants Inc., et constituée de membres d'Eight-Japan Engineering Consultants Inc. et d'Oriental Consultants Co., Ltd.

La mission a eu des discussions avec les autorités concernées du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, et a effectué des études sur le site du projet. Après son retour au Japon, la mission a approfondi son étude et le rapport ci-joint a été complété.

Je souhaite qu'il contribue à la promotion du projet et au renforcement des relations amicales entre nos deux pays.

En terminant, je tiens à exprimer mes remerciements sincères aux autorités concernées du Gouvernement de la République Démocratique du Congo pour leur coopération étroite pour cette étude.

mars 2010

Kiyofumi KONISHI
Directeur général
Département des infrastructures
économiques
Agence japonaise de coopération
internationale

Monsieur. Kiyofumi KONISHI
Directeur général
Département des infrastructures économiques
Agence japonaise de coopération internationale

mars 2010

Lettre de présentation

Monsieur le Directeur général,

Nous avons le plaisir de vous soumettre le rapport de l'Etude de Développement du Plan de Réhabilitation Urbaine de la Ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo.

Cette étude a été réalisée par Eight-Japan Engineering Consultants Inc. et Oriental Consultants Co., Ltd. de février 2008 à mars 2010.

Nous souhaitons saisir cette occasion pour exprimer notre sincère gratitude aux personnes concernées des organismes suivants : la JICA, le Ministère des Affaires étrangères du Japon, le Gouvernement Provincial de Kinshasa, le Ministère du Plan, du Budget, des Travaux Publics et des Infrastructures, le Bureau de la JICA et l'Ambassade du Japon en République Démocratique du Congo, pour l'assistance et la collaboration qu'ils nous ont prodiguées.

En espérant que ce rapport vous sera utile pour la promotion de ce projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments respectueux.

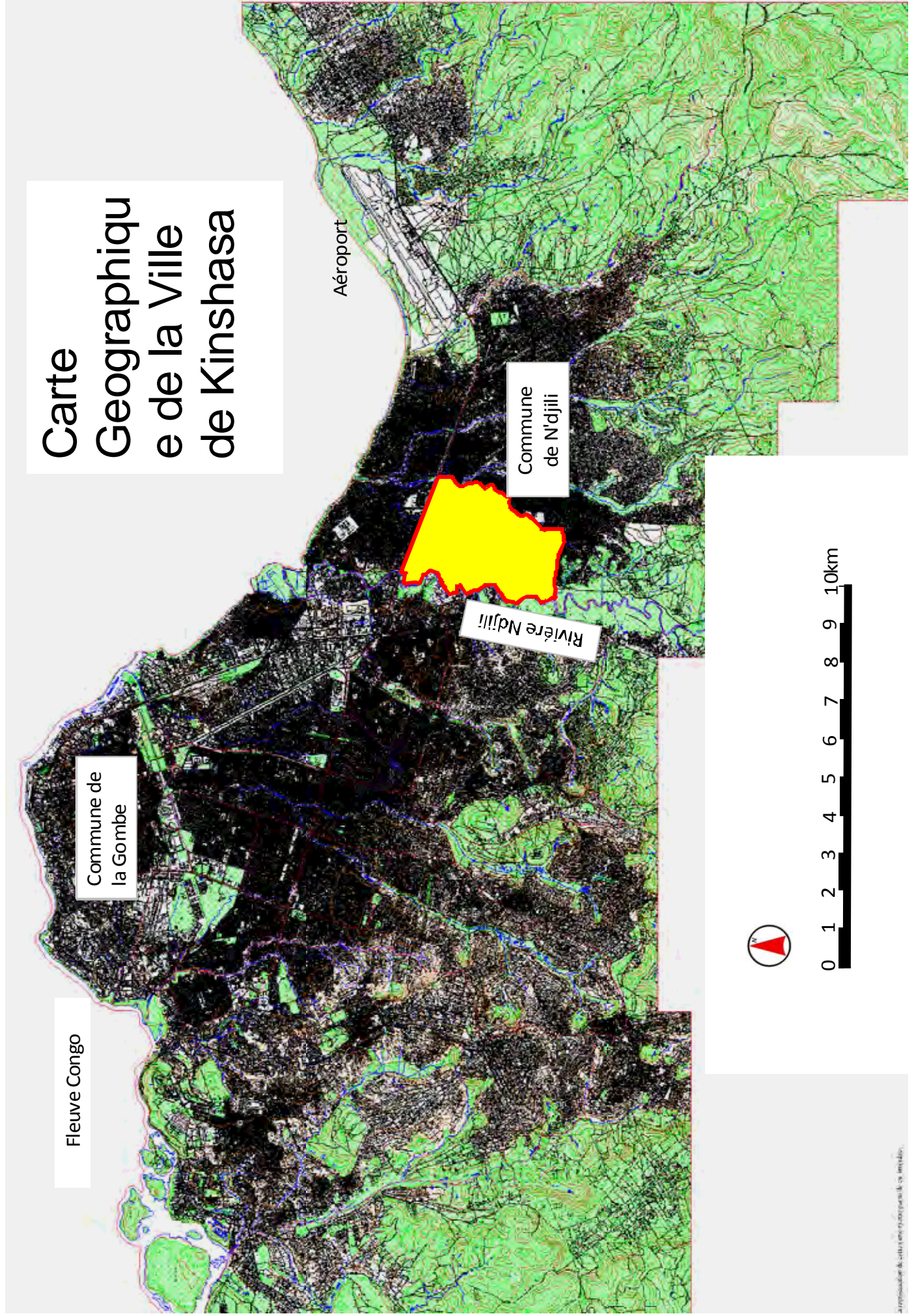
Yasushi OWAKI
Chef des ingénieurs-conseils,
Equipe de l'étude Développement du Plan de
Réhabilitation Urbaine de la Ville de Kinshasa en
République Démocratique du Congo
The Consortium Eight-Japan Engineering Consultants Inc.
- Oriental Consultants Co., Ltd.

CARTE D'EMPLACEMENT

République Démocratique du Congo



Carte Geographiqu e de la Ville de Kinshasa



Fleuve Congo

Commune de
la Gombe

Aéroport

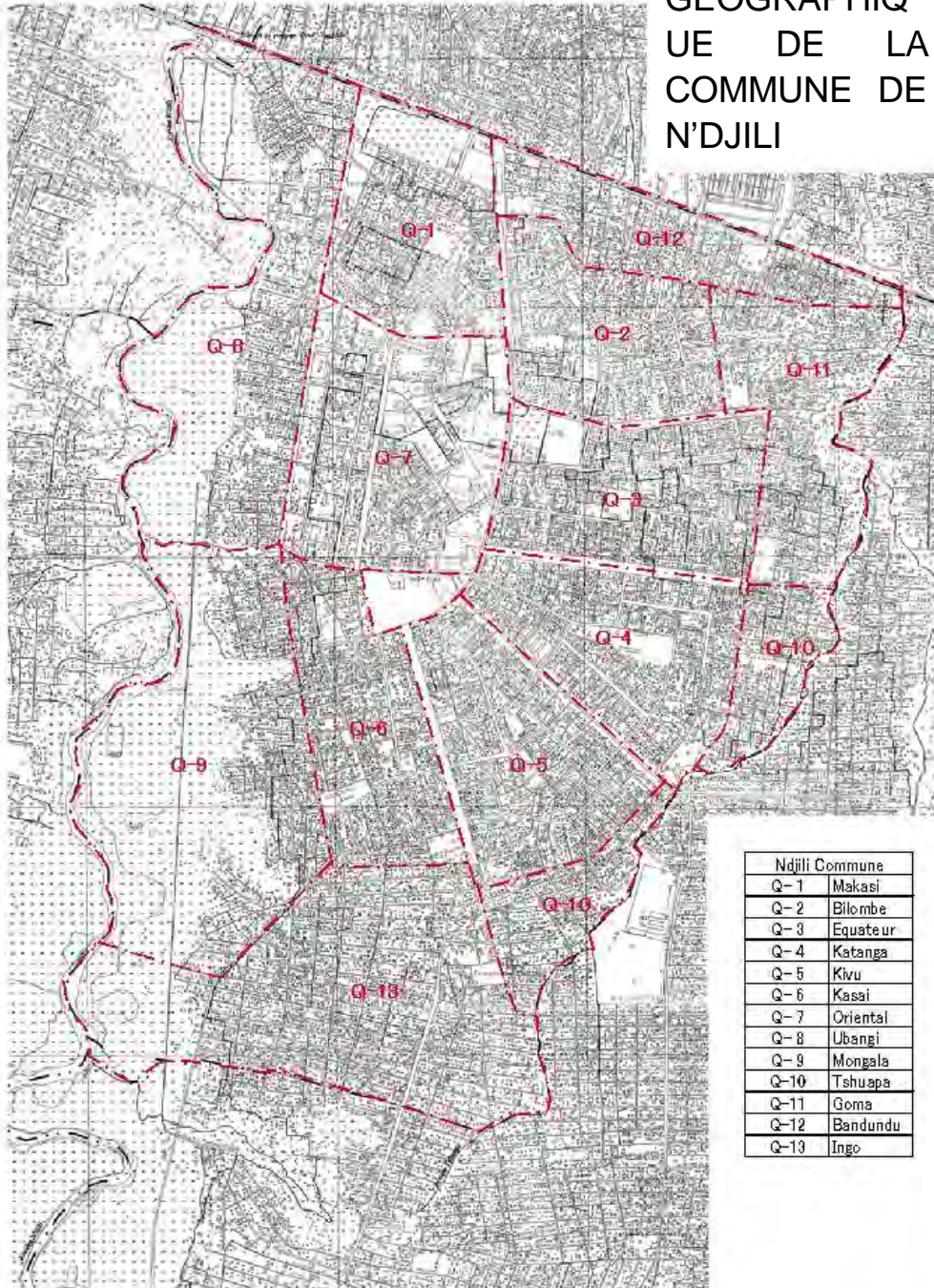
Commune
de N'djili

Rivière N'djili



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10km

CARTE
GEOGRAPHIQUE DE LA
COMMUNE DE
N'DJILI



Ndjili Commune	
Q-1	Makasi
Q-2	Bilombe
Q-3	Equateur
Q-4	Katanga
Q-5	Kivu
Q-6	Kasai
Q-7	Oriental
Q-8	Ubangi
Q-9	Mongala
Q-10	Tshuapa
Q-11	Goma
Q-12	Bandundu
Q-13	Ingo



0.0 0.5 1.0 1.5 2.0km

Profil du Projet

	République Démocratique du Congo
2. Nom de l'étude	L'Etude sur le Plan de Reconstruction Urbaine de la Ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo
3. Agence de contrepartie	Gouvernement Provincial de Kinshasa, Ministère
4. Objectifs de l'étude	L'objectif de l'étude consiste à recommander et à démontrer la méthode et la procédure appropriée pour la formulation des plans de réhabilitation urbaine de Kinshasa en formulant un plan de réhabilitation urbaine fondée sur l'expérience de la commune pilote, en l'occurrence celle de N'djili.

1. ZONE D'ETUDE

La commune de N'djili

2. ETENDUE DE L'ETUDE

- (1) Révision et analyse de la situation actuelle de la Commune pilote
- (2) Concevoir une politique de base pour le développement de la Commune
- (3) Proposer un plan de réhabilitation urbaine
- (4) Mise en œuvre du (des) projet(s) pilote(s)
- (5) Evaluation du (des) projet(s) pilote(s)
- (6) Finaliser le plan de réhabilitation urbaine

3. DESCRIPTION NARRATIVE

3.1 Vision du développement pour l'année 2018

Actions de la commune de N'djili

- Commune modèle pour le développement et la reconstruction de Kinshasa
- Commune des actions menées à l'initiative propre de la population

- (1) Bel espace urbain (infrastructures urbaines)
- (2) Ville propre (santé et salubrité)
- (3) Citoyenneté (éducation et citoyenneté)
- (4) Fabriqué à N'djili (industrie et emplois)
- (5) Accès aux sources d'énergie (eau et électricité)

3.2 La mise en œuvre a été programmée sur Plan d'action de 10 années pour chaque secteur

3.2.1 Infrastructures urbaines

- 1) Concept de développement du Projet de la Phase de Réhabilitation (période à court terme : 2009-2013) :
 - Améliorer le Boulevard Luemba en rue principale de N'djili.
 - Réhabilitation des routes bitumées existantes.
 - Amélioration de la Jonction de N'djili pour réduire les embouteillages.
 - Installation de trottoirs et d'installations de sécurité routière/ passages piétons, feux de circulation, ralentisseurs, etc.
 - Développement de capacité pour les Sections d'Urbanisme Provincial de la Province.
 - Réhabilitation des routes communautaires utilisant le LBT (Application de la technologie « Do-Nou »).
 - Réhabilitation de la zone centrale urbaine (Q7).
 - Nettoyage des caniveaux avec la brigade sanitaire
 - Plantations de fleurs et d'arbres le long des rues
- 2) Concept de développement du Projet de la Phase de Réhabilitation (période à moyen terme : 2014-2018)
 - Amélioration des routes de troisième ordre.
 - Amélioration du réseau routier des bus, terminaux de bus, arrêts de bus
 - Développement de la Zone centrale communautaire.
- 3) Concept de développement du projet à long terme (après 2018)
 - Développement d'un plan de réseau routier intégré

3.2.2 Santé et Salubrité

- 1) Concept de développement du Projet de Phase de Réhabilitation (Période à court-terme : 2009-2013)
 - Réhabilitation et construction des centres de santé.
 - Construction de centres de santé maternelle et infantile avec unité chirurgicale
 - Etablissement d'un système d'informations sur la santé (HIS) sur les décès épidémiologiques et la santé génésique.
 - Education sanitaire & de santé à l'école.
 - Réhabilitation et Construction de toilettes publiques
 - Etablir des systèmes de décharge des déchets solides dans la Province
 - Formuler un plan de gestion d'hygiène et sanitaire
 - Etablir un système de gestion des déchets solides dans la Commune
 - Sensibilisation sur les problèmes sanitaires et de santé
 - Nettoyage des déchets solides et promotion du recyclage

3.2.3 Education et citoyenneté

- 1) Concept de développement du Projet de Phase de Réhabilitation (Période à court-terme : 2009-2013)
 - Réhabilitation des barrières de sécurité pour les écoles primaires et secondaires
 - Réhabilitation des toilettes pour les écoles primaires et secondaires
 - Réhabilitation des salles de classe
 - Renforcement de la capacité de l'administration de la Commune
 - Education Civique
 - Education informelle pour enfants hors du système scolaire

<p>2) Concept de Développement des Projets de la Phase de développement (Période à moyen-terme : 2014-2018)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Fournir du matériel aux écoles primaires et secondaires ● Promotion des sports et de la culture dans la Commune et les Ecoles <p>3.2.4 Industrie et Emploi</p> <p>1) Concept de Développement du Projet de Phase de Réhabilitation (Période à court-terme : 2009-2013)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● TOT des maîtres de N'djili à l'ITI ● Réhabilitation des marchés, stockages ● Etablir et faire fonctionner le marché des fermiers à SECOMAF ● Etablissement de systèmes de support industriels ● Etablissement d'association industrielle de N'djili <p>3.2.5 Acces l'Eau et Electricite</p> <p>1) Concept de Développement du Projet de la Phase de Réhabilitation (Période à court-terme : 2009-2013)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réhabilitation et modernisation du réseau d'alimentation en eau de RESIDESO et SNEL <p>3) Concept de Développement du Projet à Long-terme</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Projet d'assistance technique pour la gestion du réseau de distribution <p>3.3 Mise en oeuvre du type déférent des projets pilotes</p> <p>(1) Projet d'éducation civique</p> <p>(2) Projet sur la Campagne d'Assainissement</p> <p>(3) Projet de réhabilitation des routes par la technologie "do-nou"</p> <p>(4) Projet de Réhabilitation du Boulevard Luemba</p> <p>3.4 METHODOLOGIE DU PLAN DE REHABILITATION URBAINE DE KINSHASA</p> <p>Pour concevoir un Plan de Réhabilitation urbaine, le présent plan repasse les données actuelles ainsi que les plans de développement et propose une politique de développement variée de moyen à long terme (soit 10 ans) en même temps que le Plan d'Action. Les étapes qui découlent de la présente étude se présentent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1e Etape: Analyse de la Situation actuelle de la Ville de Kinshasa et de la Commune de N'djili 2e Etape: Etude des besoins communautaires. ● 3e Etape: Politique de base et Plan d'Action pour la Commune de N'djili ● 4e Etape: Mise en œuvre des Projets Pilotes ● 5e Etape: Evaluation du Projet-Test et Révision de l'Etude. ● 6e Etape Mise en œuvre du Plan d'Action. 																						
<p>4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</p> <p>4.1 Conclusion</p> <p>(1) Actions indispensables Identifiées pour les Parties Prenantes</p> <p>(2) Méthode de participation des Organisations Communautaires</p> <p>(3) Redynamisation des Organisations Communautaires</p> <p>(4) Compilation des Données Actuelles et Analyse de la Situation dans la Ville-Province de Kinshasa</p> <p>(5) Compilation des Données Actuelles et Analyse de l'état des Lieux dans la Commune Pilote</p> <p>(6) Prévision des Besoins Futures et Définition des Politiques et Stratégies de Base dans la Commune Pilote</p> <p>(7) Conception d'un Plan d'Action dans la Commune Pilote</p> <p>(8) Mise en œuvre des Projets-Tests pour Confirmer le Plan d'Action</p> <p>(9) Validité vérifiée de l'Etude en tant que Modèle de Planification pour la Réhabilitation Urbaine</p> <p>4.2 Recommandation</p> <p>(1) Modification adaptée aux caractéristiques de chaque commune</p> <p>(2) Renforcement du développement des capacités par le biais de l'éducation civique</p> <p>(3) Appui à la décentralisation</p> <p>(4) Appui à la communauté</p> <p>(5) Coordination indispensable des Actions de Développement au niveau provincial, communal et des CLD</p>																						
<p>5. Structure du rapport</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Nom de Rapport</th> <th colspan="3">Langue</th> </tr> <tr> <th>Ang.</th> <th>Fre.</th> <th>Jap.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Sommaire Exécutif</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>2. Volume I: Texte Principal</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3. Volume II: Plan d'Action</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Nom de Rapport	Langue			Ang.	Fre.	Jap.	1. Sommaire Exécutif	✓	✓	✓	2. Volume I: Texte Principal	✓	✓		3. Volume II: Plan d'Action	✓	✓	
Nom de Rapport	Langue																					
	Ang.	Fre.	Jap.																			
1. Sommaire Exécutif	✓	✓	✓																			
2. Volume I: Texte Principal	✓	✓																				
3. Volume II: Plan d'Action	✓	✓																				

1. INTRODUCTION

1.1 GENERALITES

Une étude d'urgence doit être menée à Kinshasa, la Capitale de la RDC, aux fins d'assurer la paix à toute la population congolaise.

Le Gouvernement de la RDC sous le régime du Président Joseph Kabila a entrepris une série de réformes économiques à travers le pays. Pour appuyer ces réformes, le Gouvernement du Japon a, par le biais de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), financé l'Etude pour le Plan de Réhabilitation Urbaine de Kinshasa en sélectionnant la commune de N'djili comme Commune Pilote pour la présente étude.

La commune de N'djili fait partie du District de la Tshangu dans la ville de Kinshasa. Elle est située au sud de la commune de Masina dont elle est séparée par le Boulevard Lumumba. Elle se trouve dans la plaine de la partie Est de la ville de Kinshasa au-delà de la rivière N'djili. Elle compte 13 quartiers. La population de la commune de N'djili a augmenté à cause de l'exode rural. Ce flux interne des populations a accru le niveau de pauvreté à cause de la carence remarquable dans des infrastructures sociales de base ainsi que le manque d'infrastructures économiques susceptible d'appuyer les activités économiques.

1.2 OBJECTIF DE L'ETUDE

L'objectif de l'étude consiste à recommander et à démontrer la méthode et la procédure appropriée pour la formulation des plans de réhabilitation urbaine de Kinshasa en formulant un plan de réhabilitation urbaine de la commune pilote, en l'occurrence N'djili.

1.3 PORTEE DE L'ETUDE

La portée du travail est basée sur l'accord conclu le 8 août 2007 entre le Gouvernement Provincial de Kinshasa et l'Agence Japonaise de la Coopération Internationale qui en détermine la portée comme suit ;

- (1) Révision et analyse de la situation actuelle de la Commune pilote
 - (2) Concevoir une politique de base pour le développement de la Commune
 - (3) Proposer un plan de réhabilitation urbaine
 - (4) Mise en œuvre du (des) projet(s) pilote(s)
 - (5) Evaluation du (des) projet(s) pilote(s)
 - (6) Finaliser le plan de réhabilitation urbaine
-

1.4 METHODOLOGIE DE L'ETUDE

En vue d'atteindre les objectifs par l'application des éléments du travail ci-haut décrits, l'étude est menée à travers la procédure et la méthodologie suivantes.

- (1) Définition de l'Objectif et Méthodologie
- (2) Révision des Politiques et Stratégies de Développement
- (3) Analyse de la situation générale de la Ville-Province de Kinshasa
- (4) Révision et analyse des conditions actuelles et problèmes de la Commune de N'djili
 - 1) Révision et analyse de la situation actuelle
 - 2) Organisation des Enquêtes sociales
 - 3) Extraction des problèmes existants
- (5) Etablissement de la Politique de base pour la Réhabilitation de la Commune de N'djili
- (6) Formulation du Plan d'Action pour redynamiser la communauté
 - 1) Amélioration institutionnelle pour l'action
 - 2) Formulation du Plan foncier/Plan d'utilisation des terres
 - 3) Formulation du Plan du Secteur
- (7) Profils des Projets et exécution du Calendrier du Plan d'Action
- (8) Réalisation du Projet -Test
- (9) Finalisation de la Méthodologie du Plan de Réhabilitation Urbaine de Kinshasa
- (10) Conclusion et Recommandation

1.5 ORGANISATION DE L'ETUDE

L'étude est menée avec la collaboration étroite du Gouvernement Provincial de Kinshasa et de la Commune de N'djili. Le Gouvernement Provincial de Kinshasa est représenté par le Ministère du Plan, du Budget, des Travaux Publics et des Infrastructures (anciennement Ministère de la Reconstruction et du Plan) tandis que le bureau la Commune représente N'djili. L'Equipe d'Etude est organisé par l'équipe d'étude de la JICA, les membres du Gouvernement Provincial de Kinshasa et la Commune de N'djili.

2. REVISION DES STRATEGIES ET POLITIQUES ACTUELLES DE DEVELOPPEMENT

2.1 PLANS DU DEVELOPPEMENT NATIONAL

(1) Document des Stratégies pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR)

Le Gouvernement congolais a exprimé une vision ambitieuse pour le développement du pays. Cette vision est articulée dans le DSCR présenté au mois de juillet 2006. Ce document met l'accent sur la rupture avec les pratiques anciennes pour assurer enfin une importante amélioration

des conditions de vie à travers tout le pays comme condition d'une paix durable et d'une éventuelle relance économique.

(2) Objectifs de Développement du Millénaire (ODM)

Le pourcentage du développement humain de la RDC a diminué de plus de 10% dans les dix années antérieures et le rang actuel de la RDC est de 167 sur 177 pays à taux élevé. Les progrès réalisés entre l'indépendance et le début des années 1990 ont été sensiblement réduits.

(3) Stratégie du développement

En prouvant son engagement à réaliser les ODM et en reconnaissant l'importance du capital humain dans la réduction de la pauvreté, le Gouvernement a consacré tout un pilier du DSCR au développement des secteurs sociaux. Les Stratégies de développement suivantes donnant la priorité à cinq secteurs avaient été déclarées par le président qui pourrait coordonner le plan régional de développement qui est proposé dans la présente étude.

- a) Réhabilitation de l'infrastructure rurale, y compris le réseau routier
- b) Santé et hygiène
- c) Education, formation et sécurité humaine
- d) Création des opportunités d'emploi et allégement de la pauvreté
- e) Accès à l'eau et à l'électricité

2.2 AIDE DE DONATEURS POUR LE DEVELOPPEMENT

Dans l'année fiscale de 2003 – 2004, la RDC a reçu la somme de 3.183 millions de dollars Américains d'aide au développement par les donateurs, ceux-ci se définissent comme une organisation internationale des pays industrialisés. Particulièrement dans le contexte du processus de maintien de la paix et de rétablissement de l'économie post-conflit en RDC, l'aide au développement pour la RDC vise le Programme d'Urgence de Réhabilitation de Kinshasa et des provinces de l'Est.

De plus, en vue d'assister plus efficacement et améliorer les effets synergiques, les donateurs ont mis leurs politiques d'assistance dans leurs plans d'aide au développement. Ces structures et ces plans d'action sont les suivants:

(1) Aide au développement dans la ville de Kinshasa

Les organisations internationales telles que la Banque Mondiale, le PNUD, l'UNICEF, l'UNESCO, le HCR, le FNUAP/UNFPA, apportent l'aide à la santé, l'hygiène, l'éducation ainsi qu'au développement des secteurs communautaires dans la ville de Kinshasa. L'aide de développement bilatéral a également financé ces secteurs grâce à la collaboration de la Belgique.(Coopération Technique Belge (CTB), le Royaume –Uni (DFID), les Etats-Unis (USAID) et l'Allemagne (GTZ).

(2) Aide au développement dans la commune de N'djili

Dans la commune de N'djili, l'aide au développement est apportée par la CTB, la Chine et la UN-HABITAT.

- Aide au développement par la CTB

Le projet de réhabilitation de route de la route Cecomaf. (une route en asphalte de 2,2Km de longueur)

- Aide au développement par la Chine

La Chine a construit l'Hôpital de l'Amitié Sino-Congolaise en 2007.

- L'Assistance au Développement par UN-HABITAT

Un projet de développement des compétences dans la commune de N'djili et la commune de Masina pour les responsables communaux:

Module 1: Direction locale

Module 2: Gouvernance économique locale

Module 3: Participation au développement communal

3. SITUATION GENERALE DE LA VILLE-PROVINCE DE KINSHASA

3.1 CONDITION NATURELLE

La Ville de Kinshasa est située dans une plaine alluvionnaire à environ 700 km en amont du Fleuve Congo à partir de l'Océan Atlantique avec une altitude variant entre – 550m à 300m au-dessus du niveau de la mer. Le climat de la République Démocratique du Congo compte deux saisons dont la saison des pluies et la saison sèche. La saison des pluies s'étend de novembre à avril et la saison sèche de mai à octobre. La couche de la surface de la Ville de Kinshasa est constituée de sable et d'argile limoneux provenant des sédiments de la rivière.

3.2 SYSTEME ADMINISTRATIF

La RDC compte actuellement 11 provinces dont la Ville-Province de Kinshasa qui est la seule ville dotée d'un statut spécial en RDC. Il existe des Divisions Urbaines pour les différents Ministères. Ces Divisions Urbaines ont jusque-là fonctionné sous l'Autorité du Gouvernement Central. Cependant, après la promulgation de la Loi sur la Décentralisation par le Président de la République en juillet 2008, certaines fonctions du Gouvernement Central ont été transférées au Gouvernement Provincial de la Ville de Kinshasa.

3.3 ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

De manière générale, la commune constitue l'unité ou l'entité de base dans la Ville-Province de

Kinshasa qui compte actuellement 24 communes au total. En ce qui concerne la commune de N'djili, elle est dirigée par le bourgmestre, un représentant de la commune avec 28 services publics.

3.4 SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

(1) Population

Selon les résultats de l'enquête sociale sur les ménages menée en 2004 par l'Institut National des Statistiques (INS), la population de la ville de Kinshasa est constituée de 51,2% de femmes. La majeure partie de la population est constituée d'une génération plus jeune et dont plus de la moitié (soit 51,3%) à moins de 20 ans. De cette population, 97,9% sont constitués par des Congolais et Congolaises, dont 71% sont originaires de Kinshasa ou des provinces voisines.

(2) Plan Foncier

Les deux plans suivants sont présentés au titre de Plan Foncier Directeur pour la Ville de Kinshasa et la Commune de N'djili. Ils furent élaborés au cours des années 1960-1970. Par conséquent, le plan n'est pas complètement approprié pour la situation urbaine actuelle.



Fig. 1 Structure du Plan Foncier actuel

3.5 SITUATION DU SECTEUR

(1) Infrastructures urbaines

La carte du réseau des principales artères de la ville-province de Kinshasa est illustrée ci-dessous. Le « Boulevard Lumumba » relie le centre-ville de Kinshasa à l'aéroport de N'djili et la Route des « Poids Lourds » va de la zone portuaire dans la partie Est du centre-ville jusqu'à l'intersection de Limete avec la banlieue ; la « Route de Matadi » part de la ville de Kinshasa à Matadi ; le « Boulevard du 30 Juin », « L'avenue Pierre Mulele », « l'Avenue Kasavubu » constituent les routes centrales de Kinshasa, alors que le « Boulevard Triomphal » et le « Boulevard Sendwe » en face du Stade de Martyrs sont des artères principales.

Le système de transport en autobus est géré par des entreprises publiques telles que CITY TRAIN et RETRANSKIN, ou par des entreprises privées anonymes et/ou des conducteurs-proprétaires. Il y a trois lignes ferroviaires à Kinshasa : Gare Centrale - Aéroport de N'djili ; Gare Centrale - Kasangulu - Matadi (Province du Bas-Congo) ; et Gare Centrale - Kintambo - Kinsuka. Cependant, la ligne Gare Centrale-Kintambo-Kinsuka n'est plus opérationnelle en raison de l'état actuel du tronçon et du manque de locomotives disponibles. Les trains sont gérés par l'ONATRA (Office National des Transports).

(2) Santé et salubrité

Le PLAN QUINQUENNAL DE SANTÉ a été élaboré en 2007 grâce à l'UNICEF et l'OMS en collaboration avec le BDOM (Bureau Diocésain des Œuvres Médicales), L'Armée du Salut, le Rotary Club et l'Inspection Provinciale de la Santé de la ville de Kinshasa. L'objectif global consiste à améliorer la situation sanitaire de la population pour la ville-province de Kinshasa. L'objectif général consiste à améliorer la situation médicale de la population dans la Province de Kinshasa. Les objectifs spécifiques sont : 1) Revitaliser les zones de santé pour corriger les distorsions en vue de retrouver sa fonction en qualité de cellule préliminaire pour les activités de santé et d'hygiène, 2) réorganiser le niveau intermédiaire du secteur de la santé et de la salubrité, 3) rationaliser les finances du secteur médical, 4) renforcer les partenariats intra et inter secteur, 5) développer les ressources humaines pour la santé et 6) renforcer la recherche du système de santé.

A Kinshasa, il n'y a aucun programme d'aménagement du système d'égouts ou un réseau d'égouts ni une usine de traitement des eaux usées. Le gouvernement provincial de Kinshasa a un plan pour promouvoir la privatisation du service de collecte des déchets solides.

(3) Education et citoyenneté

L'Enseignement Primaire et secondaire relève de la tutelle du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (MEPSP). Les systèmes éducatifs fondamentaux et secondaires de DRC consistent en six années d'éducation fondamentale et six années

d'éducation secondaire. Dans éducation secondaire, les premières deux années sont pour les sujets obligatoires de base et les autres quatre années sont pour les sujets spécifiques y compris sujets de la formation professionnelle basée sur les cours sélectionnés. D'après les données de la statistique de MEPSP (2008), le nombre d'étudiants dans école primaire est 778,216 (10.8% dans tout de RDC), le lycée est 431,022 (14.8% dans tout de RDC). Le taux de la présence scolaire est 57.8% pour école primaire et 37.4% pour lycée.

(4) Industrie et emplois

Après le conflit de 1991 et 1993, et les récents conflits armés qui ont entravé le développement économique de la ville, il y a eu un développement intensif des activités des secteurs agricole, chimique et de la construction métallique. En dépit du fait que les principales activités économiques sont menées dans le secteur informel, les phénomènes suivants ont été également observés.

Les activités agricoles jouent un rôle important dans la fourniture des produits qui répondent à la demande de la population à Kinshasa. Il y a quatre centres de production pour l'agriculture, à savoir la vallée de Kimwenza, N'Djili, et les plateaux de Nswenge et Batéké, qui sont utilisés pour les cultures vivrières (manioc, maïs et légumes).

Selon une enquête réalisée auprès des ménages, le taux de la population active n'est que de 42,5%. Ce taux de la population active est composé de 49,7% d'hommes tandis que les femmes représentent 35,7%. Le taux de chômage à Kinshasa ne représente que de 6,3%, avec la majorité des personnes sans emploi étant essentiellement des femmes. Le taux de chômage est plus élevé chez les personnes dans la tranche d'âge de 25-29 ans.

(5) EAU ET ÉLECTRICITE

Le plan directeur d'approvisionnement en eau de Kinshasa ("Programme Multisectoriel d'Urgence Pour la Réhabilitation et la Reconstruction" - PMURRM, le Plan Directeur d'Approvisionnement en eau Potable de la ville de Kinshasa, BCMI-N° 11.06, Décembre 2007") qui vise à l'amélioration du système d'approvisionnement en eau dans la province de Kinshasa, est formulé par la Banque Mondiale. En mars 2009, les projets déjà réalisés et ceux en cours, dans le domaine de l'approvisionnement en eau.

Concernant les installations électriques de la République Démocratique du Congo, il est estimé qu'un programme d'extension et de réhabilitation est nécessaire pour toutes les infrastructures de production, transport, distribution et approvisionnement en électricité. Toutefois, la mise en application dépend de la source des fonds et de l'assistance d'un bailleur, ainsi que des projets de développement d'autres secteurs.

3.6 SYSTEME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE AU CONGO

Une loi environnementale de base n'a pas encore été préparée en RDC. Les normes de qualité de l'environnement pour l'air, l'eau, le sol et le bruit n'ont pas encore été promulguées. Toutefois, la Constitution de la RDC ainsi que des lois sectorielles et décrets, établissent la gestion des questions y relatives et la protection de l'environnement.

4. SITUATION ACTUELLE DE LA COMMUNE DE N'DJILI

4.1 CONDITION NATURELLE

La commune de N'djili est située dans la partie-est de la ville de Kinshasa (une des communes qui composent le District de la Tshangu) et la superficie globale est d'environ 11,4 km². Elle est située à 13 km du centre de la ville de Kinshasa. Kinshasa est située dans la zone tropicale humide. Les précipitations et les températures moyennes annuelles sont d'environ 1400 mm et 25 degrés Celsius.

A la fin de 2007, la population totale de la commune de N'djili était estimée à 320.762. L'on note également que 51,9% de la population totale est constituée des jeunes de moins de 20 ans. La commune de N'djili est une zone très peuplée dans la ville de Kinshasa et sa densité est de 39.790 habitants/km².

4.2 ADMINISTRATION DE LA COMMUNE

La Maison Communale ou Bureau administratif de la commune se trouve au quartier 7. La commune est divisée en 13 quartiers dotés chacun d'un chef de quartier. L'organisation administrative de la commune comporte à sa tête le bourgmestre et 23 bureaux administratifs. Le personnel comprend les fonctionnaires de la ville province de Kinshasa affectés à la commune de N'djili.

La Société Civile peut être définie comme étant un groupe d'associations, de normes et habitudes/pratiques sociales qui englobent les activités d'une société distinctes de celles de l'Etat et des institutions d'affaires ou commerciales. La Société Civile ou encore les Organisations communautaires à la base (CBO) dans la commune de N'djili s'occupent du développement à la base et du plaidoyer, spécialement dans les secteurs de l'Education et de la Santé. Les églises semblent être l'organisation la plus fiable au sein de la population. Il existe divers types d'associations dans la commune de N'djili, comme par exemple les Clubs des Jeunes. Au niveau du quartier, chaque rue est dirigée par un chef de rue qui a la responsabilité/charge de disséminer l'information du chef de quartier avec les habitants le long de la rue.

4.3 ECONOMIE

La commune de N'djili connaît une gamme variée d'activités socio-économiques tant dans le secteur formel que dans l'informel, bien que le secteur informel soit dominant, comme dans le cas de la Ville – province de Kinshasa. Le secteur primaire représenté par les activités de vente des produits maraîchers de la Commune de N'djili est bien connu des consommateurs de Kinshasa à travers son histoire et son dynamisme dans l'approvisionnement de Kinshasa. Les ateliers de réparation des véhicules constituent le deuxième secteur industriel dont on fait une occupation spécifique à N'djili, vu que toute la ville province de Kinshasa reconnaît le talent et le dynamisme de ces activités.

4.4 POLITIQUE FONCIERE/UTILISATION DES TERRES

De l'examen de la politique foncière dans la commune de N'djili, il ressort qu'il existe neuf catégories principales et douze sous-catégories.

(1) Zone résidentielle ou Quartier résidentiel

Il sied de retenir que la zone résidentielle couvre une superficie environ 60% de la superficie totale de la commune.

(2) Zone administrative ou Quartier Administratif

Il n'existe presque pas d'édifices administratifs, à l'exception de quelques bâtiments situés autour de la Maison communale au Quartier 7.

(3) Zone commerciale ou Quartier commercial

L'on estime ainsi que le niveau des services ne correspond pas à la superficie. L'on retiendra en outre que la zone prévue pour la construction des marchés, notamment aux Quartiers 2, 6 et 7 est insuffisante et ne représente que 0,1 mètre carré par habitant.

(4) Zone Educationnelle

S'agissant du taux de l'occupation des terres, il existe suffisamment d'espaces pour les bâtiments scolaires dans la commune de N'djili.

(5) Centres de Santé

L'on constate cependant que la moitié des sites réservés au secteur de la santé se trouve occupée par l'Hôpital de l'Amitié Sino-Congolaise au Quartier 7, bien que la population n'ait pas quotidiennement un accès facile à cet hôpital.

(6) Parcs publics

Il n'existe presque de parcs publics équipés et aménagés dans la commune de N'djili. Les terres

publiques et espaces verts inoccupés sont utilisés à des fins récréatives.

(7) Zone agricole ou Périmètre maraîcher

La masse des terres agricoles est située dans les Quartiers 8, 9 et 13 sur la côte est de la Rivière de N'djili.

(8) Transport routier

Dans la commune de N'djili, les routes occupant 10,9% de la superficie totale de la commune, ceci ne représente pas grand' chose.

4.5 CONDITIONS SECTORIELLES

(1) Infrastructure urbaine

Le Boulevard Lumumba et la Route CECOMAF sont localisés dans l'est de la commune, la boucle qui contourne le Quartier 7, la 2^{ème} République et la route d'accès à l'Hôpital du Quartier 7 sont asphaltées. Suite à la détérioration des routes et aux nids de poule, l'état de la chaussée asphaltée n'est pas satisfaisant et les autres artères ne sont pas asphaltées.

Quant aux minibus, les chauffeurs exploitent principalement les avenues asphaltées et leur itinéraire n'est pas clairement défini. L'on compte 20 arrêts de bus dans la commune de N'djili sans abribus.

(2) Installations urbaines

Il existe 4 marchés publics aux quartiers Q2, Q5, Q6 et Q7 dans la commune de N'djili. Les marchés des quartiers 6 et 7 sont les plus vastes tandis que les marchés des quartiers 2, 5 et 6 ne sont pas facilement accessibles, les boutiques étant disséminées le long de routes environnantes.

Actuellement, dans la commune de N'djili, il n'y a que quelques toilettes publiques. En outre, elles sont mal entretenues et génèrent des conditions de saleté et d'insalubrité.

(3) Santé et Assainissement

Les maladies les plus courantes sont la malaria, la diarrhée, la tuberculose, la rougeole, la typhoïde et les maladies sexuellement transmissibles (MST) comme le HIV/SIDA. La Zone de Santé de N'djili coïncide avec l'aire géographique de la commune de N'djili. La zone de santé peut être divisée en 14 aires de santé qui correspondent aux quartiers 1 à 12, et deux aires de santé au Quartier 13 (soit Q13 A et Q13 B). Dans la Zone de Santé de N'djili, il existe deux hôpitaux généraux dont l'Hôpital de l'Amitié Sino-Congolaise et l'Hôpital de N'djili en plus de 110 centres de santé situés dans les 14 aires de santé. Le tableau ci-après présente les installations de santé dans la commune N'djili.

Les conditions sanitaires de la commune de N'djili constituent un problème grave. Seuls 20%

de ménages ont des toilettes internes. Les ordures constituent un autre problème sérieux observés sur les rues et avenues ainsi que sur les autres places publiques de la Commune de N'djili. Selon les résultats de l'Enquête sociale sur les ménages, 14% de ménages évacuent leurs déchets sur les avenues ou rues ou encore sur d'autres places publiques tandis que les autres ménages évacuent les leurs en utilisant les ramasseurs des ordures ménagères ou encore en creusant un trou dans la parcelle. Il semble dès lors difficile pour la majeure partie de familles pauvres de payer les frais d'évacuation des immondices en recourant aux ramasseurs des déchets. Il n'y a pas de site de décharge officielle dans la commune, les déchets collectés par les éboueurs sont déversés dans des sites de décharge illégaux le long de la rivière de N'djili ou dans des trous creusés dans les rues.

(4) Education

Il existe 202 écoles dans la commune de N'djili parmi lesquelles l'un de quatre Instituts qui organisent la section de Technique Industriel (ITI) de Kinshasa tel que l'indique le tableau ci-après. Plusieurs écoles fonctionnent en double vacation (avant et après-midi).

Le nombre d'élèves est de 68.335 à l'école primaire et de 46.780 à l'école secondaire. Il en découle que les taux de recrutement des garçons tant au primaire qu'au secondaire restent plus élevés et représentent environ le double de la population scolarisable.

Les problèmes qui touchent au secteur de l'éducation sont identifiés à travers l'Enquête sociale sur les ménages ainsi que les ateliers de planification des CLD, y compris les frais d'éducation secondaire et le mauvais état: l'état délabré des établissements et des équipements scolaires. De manière générale, l'enseignement public est gratuit. Les parents doivent cependant payer certains frais aux enseignants pour compenser à la modicité de leurs salaires. De ce fait, les frais scolaires constituent un lourd fardeau pour les parents d'élèves et un obstacle pour envoyer régulièrement les enfants à l'école. L'école semble également devenir un foyer de corruption pour les enseignants et les chefs d'établissement.

(5) Citoyenneté

Les hommes ont tendance à superviser ou à protéger la famille, d'une part, tandis que les femmes ont tendance à contrôler leurs enfants ou à se comporter comme ménagères. Selon les résultats de l'Enquête Sociale sur les ménages, environ trois quarts de chefs de ménages sont des hommes tandis qu'un quart est constitué de femmes-chefs de ménages. Selon les résultats de l'Enquête Sociale des ménages, 58,2% des femmes contribuent au budget familial.

Les enfants, les personnes de troisième âge, les veuves et les personnes vivant avec handicap peuvent être définis comme constituant des groupes vulnérables dans la commune de N'djili. Certaines gens ont tendance à négliger les personnes vulnérables de leur famille à cause de la pauvreté et des conditions de vie difficiles. Le phénomène 'sorcier' constitue un problème

sérieux et difficile pour les personnes vulnérables. Certains qualifient leurs enfants de sorciers et les forcent à quitter la famille. L'on constate parfois que certaines encouragent le phénomène et manipulent les parents. Ce phénomène est l'une des causes de l'existence des enfants de la rue.

(6) Sécurité

La sécurité de la commune de N'djili, particulièrement pendant la nuit, constitue un sérieux problème pour la population. Il y a une forte fréquence des délits comprenant le vol, le viol, le vandalisme et autres activités illégales. Au mois d'août 2008 à titre d'exemple, l'on a enregistré 75 cas de crimes dont deux cas de meurtre selon les statistiques de la Police communal de N'djili.

(7) Industrie et emploi

Dans le secteur agricole, d'autre part, un certain nombre de maraîchers/jardiniers dont les propriétaires des terres et les paysans, travaillent dans le maraîchage de la commune, Ceci représente environ 20% de la population vivant avec moins d'1,5\$US par jour. D'autre part, 82% des dépenses familiales semblent s'orienter vers la nourriture.

(8) Accès à l'Eau et à l'Electricité

Selon les résultats de l'Enquête sociale sur les ménages, 97% des ménages ont accès à l'eau de robinet de la REGIDESO dans leur parcelle ou encore dans la parcelle des voisins. Cependant, la plupart d'entre eux ne sont pas satisfaits de la qualité de l'eau à cause du mauvais état du réseau des tuyaux et de la fourniture irrégulière de l'eau. Il y a également des problèmes d'approvisionnement insuffisant d'eau aux quartiers 5, 6 et 13. Concernant les sources d'énergie, 80% des ménages sont raccordés au courant électrique par la SNEL, bien que le raccordement soit irrégulier et le courant électrique instable. Les habitants se plaignent au sujet de la facturation forfaitaire d'électricité par la SNEL.

5. POLITIQUE DE BASE POUR LA REHABILITATION DE LA COMMUNE DE N'DJILI

5.1 CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE DE N'DJILI DANS SON ENSEMBLE

En fonction des plans et programmes repris ci-dessus, l'orientation de base du programme de développement est présentée comme suit.

Tableau 1 Principales politiques relatives aux plans et programmes appropriés

Infrastructures urbaines (routes)	<ul style="list-style-type: none">- Réhabilitation et construction des routes intercommunales et des routes reliant les différents quartiers- Utilisation des bus de transport public pour réduire les embouteillages
Santé & salubrité	<ul style="list-style-type: none">- Le développement des zones de santé est l'axe principal de la stratégie pour renforcer le système de santé.- Il vise à améliorer le niveau de fonctionnalité des hôpitaux et des centres de santé

	<p>afin d'offrir des soins de santé de qualité à la population.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion du partenariat communautaire dans l'exécution de la politique sanitaire. - Evacuation des déchets et autres ordures - Restaurer et renforcer les brigades municipales d'aménagement/nettoyage - Organiser des campagnes d'éducation sanitaire et mésologique
Education & citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la scolarité de 64,1% en 2006 à 80% en 2008, et 100% d'ici à 2015. - Réhabilitation annuelle de 10% des salles de classe et les équiper du mobilier scolaire. - Former les enfants en bas âge ayant abandonné l'école et les envoyer dans les centres de formation professionnelle
Eau & énergie	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des infrastructures existantes, et ainsi faciliter l'accès à un plus grand nombre, - Identifier les besoins en eau et les inventorier

5.2 VISION ET CONCEPT DE BASE DEVELOPPEMENT

En considérant les potentiels et la prédominance dans la commune, le concept de base pour le plan de réhabilitation urbaine qui exploite les potentiels du développement communautaire de la commune et augmente l'autonomie des habitants doit être établi comme suit.

Actions de la commune de N'djili

- *Commune modèle pour le développement et la reconstruction de Kinshasa*
- *Commune des actions menées à l'initiative propre de la population*

Puisque le plan de réhabilitation est analogue aux plans pertinents du gouvernement, le concept de base du plan de réhabilitation urbaine est en accord avec les cinq piliers du Programme du Gouvernement Provincial 2007-2011, Province de Kinshasa. Les concepts de base classés dans les cinq piliers du programme sont comme suit.

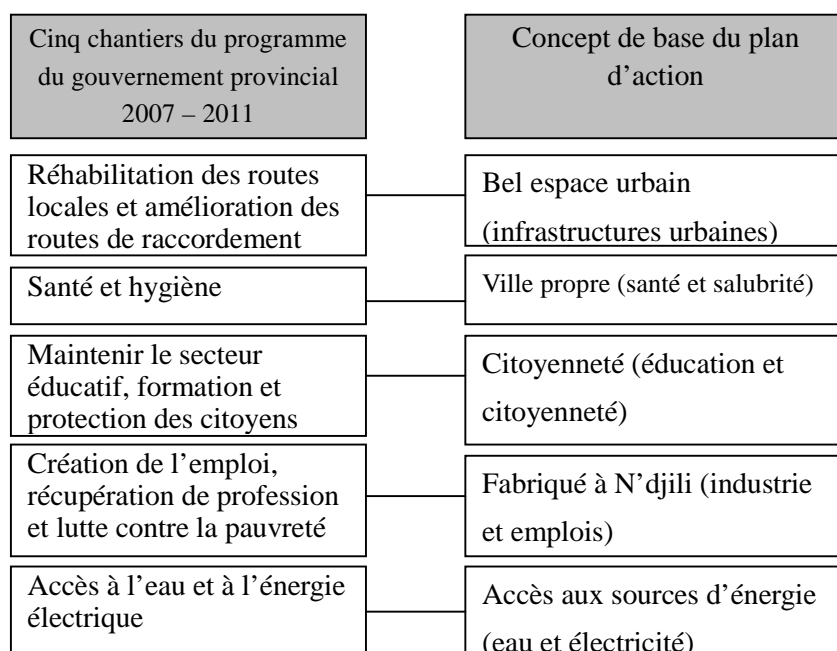


Fig. 2 Relations entre les concepts de base et les cinq chantiers de la ville province de Kinshasa

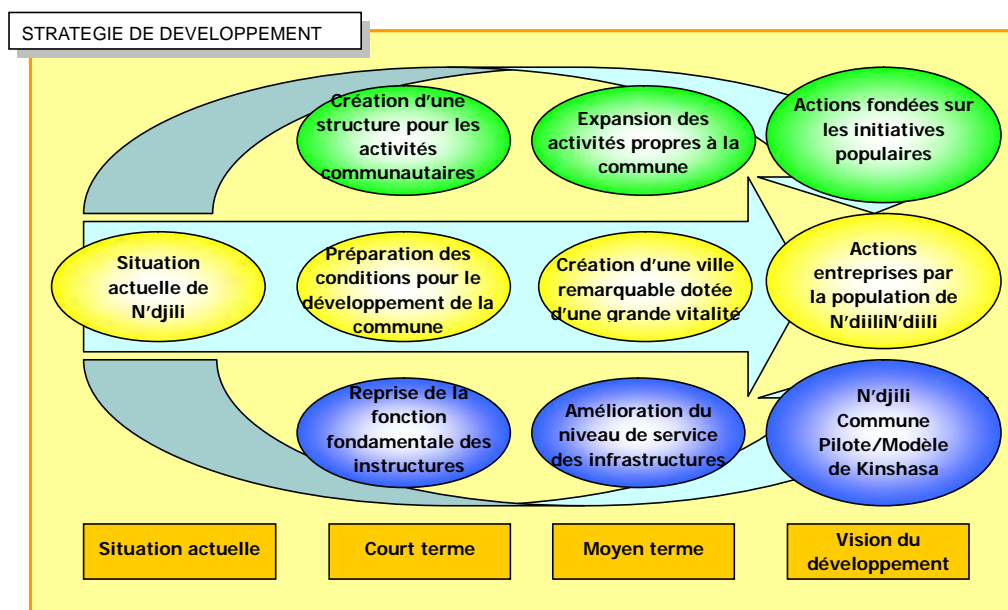


Fig. 3 Approche pour le développement de la Commune N'djili

6. PLAN D'ACTION POUR LA REDYNAMISATION COMMUNAUTAIRE

6.1 ORGANISATION INSTITUTIONNELLE POUR L'ACTION

(1) Mécanisme de développement local

Un mécanisme de développement local devrait être une initiative significative pour le développement de la commune. Le gouvernement local, particulièrement l'autorité de la commune, devrait prendre un rôle de dirigeant pour le développement communautaire au niveau local. Ils ont la responsabilité de dessiner des plans de développement et de réaliser des dispositions administratives. De même, les donateurs internationaux peuvent soutenir ces efforts locaux. Cependant, à la fois le gouvernement et les donateurs ont une capacité financière limitée pour résoudre les divers types de problèmes au niveau de la commune. Les mécanismes et initiatives de développement fondamentaux ou au niveau local sont significativement importants pour aborder les divers problèmes de la communauté. A cet égard, le gouvernement et les institutions fondamentales devraient collaborer dans le planning, la mise en œuvre et l'évaluation de ces activités de développement communautaire. Les CLD peuvent être des coordinateurs et facilitateurs clé pour mobiliser la population en coopération avec les églises, les ONG et les associations.

Pour le fonctionnement du mécanisme de développement local, les rôles et responsabilités suivants devraient être entrepris par les acteurs du développement communautaire.

Gouvernement provincial de Kinshasa, Bureau Communal de N'djili, Comité communal de développement (CCD), Comité local de développement (CLD), Organisations civiles (CBO)

(2) Réalisation du Plan d'Action et assurance de la durabilité

La mise en œuvre durable du Plan d'Action de développement requiert l'engagement du gouvernement et des donateurs/bailleurs des fonds et aussi de la société civile et de la population. En général, les dispositions suivantes de l'institution sont nécessaires pour chaque processus de préparation et de mise en œuvre du Plan d'Action.

1) Processus d'organisation

A travers l'Enquête sociale sur le Profil Communautaire, l'équipe du projet JICA a établi de bonnes relations avec les membres du CLD de même qu'avec les parties prenantes du bureau communal de N'djili et le Ministère provincial du Plan du Budget, des Travaux Publics et de l'Infrastructure. L'équipe a impliqué ces parties prenantes dans le processus de collecte des données, ateliers d'organisation et réunions des parties prenantes. Il est nécessaire pour les parties prenantes et particulièrement les homologues de participer aux activités d'organisation en travaillant conjointement avec l'équipe du projet JICA. D'autre part, l'équipe du projet doit être en coordination avec les donateurs/bailleurs pour financer le Plan d'Action dans le futur. Le Plan d'Action devrait être un plan réalisable et un rêve pour le futur. Il est nécessaire d'examiner la capacité et les contraintes actuelles des institutions fondamentales, l'allocation du budget du gouvernement et des donateurs/bailleurs dans tout le processus d'organisation.

2) Processus de mise en œuvre du Projet pilote

Les projets pilotes sont évalués comme un entraînement pour un Plan d'Action faisable. Les leçons apprises seront tirées des projets pilotes. Les faisabilités concernant les aspects institutionnels et techniques doivent être vérifiées par la mise en œuvre. En particulier, les capacités et aptitudes des institutions fondamentales telles que les CLD seront évaluées par leur participation aux activités du projet.

3) Mise en œuvre et Maintenance du Plan d'Action

Les homologues et le CCD doivent prendre des initiatives pour maintenir le Plan d'Action et des initiatives de développement local pour le développement durable de la commune. Le Ministère provincial du Plan du Budget, des Travaux Publics et de l'Infrastructure peut en effet étendre les activités d'organisation de développement au niveau de la commune en utilisant le modèle de N'djili.

6.2 INSTAURATION D'UNE POLITIQUE D'AMELIORATION DES QUESTIONS URBANISTIQUES

(1) Politique de l'amélioration pour Urbanisme et Questions de l'Usage de la Terre

« Conditions Actuelles de la Commune de N'djili », les activités exigées pour l'amélioration de l'environnement urbain en vue la réhabilitation urbaine sont présentées dans le Tableau 2 au titre de politique d'aménagement.

**Tableau 2 Politique d'Amélioration pour la Planification de l'Urbanisme /
l'Aménagement et les Questions Foncières**

Environnement urbain	Planification urbaine	Affaires Judiciaires, Exécution du plan
<p>A-1. Réaménagement Urbain, réaménagement foncier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation foncière fréquente (aménagement et construction des maisons en étage) - restructurer l'espace public (réseau routier, parc.) - amélioration de l'espace public concernant les projets du développement <p>A 2. Construction et reconstruction d'installations du public individuelles</p> <p>A3. Prescription volontaire des règles de la construction dans la commune de N'djili</p>	<p>B-1. Recensement général de Base pour toute la Province de Kinshasa.</p> <p>B-2. Politique du développement pour faire et préparer le plan global Urbain pour toute la Province de Kinshasa</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise de décision politique - Conseil exécutif - discussion et négociation avec chaque commune pour la perspective d'avenir <p>B-3. Prescription des règles de la construction d'après les conditions locales et coutumières</p>	<p>C-1. Améliorer et compléter le système juridique à propos de l'Aménagement urbain/urbanisme, de construction et des questions foncières</p> <p>C-2. Renforcement des Capacités pour l'observation et la vérification des activités de construction</p> <ul style="list-style-type: none"> - le confier à l'association des habitants/de la population locale par exemple

(2) Politique de la Restructuration foncière

1) Au sujet de l'aménagement du nouveau site/lotissement

Il n'existe plus de terrains/d'espaces nouveaux à lotir dans la Commune de N'djili. Il est donc nécessaire de réorganiser les blocs actuels dans une zone urbanisée afin de répondre à la surpopulation et de promouvoir leur utilisation ultérieure.

2) Au sujet des terres arables

L'activité productive y est limitée à la survie pour les agriculteurs. En outre, il joue le rôle de zone tampon avec la rivière et provoque l'érosion. Les caractéristiques géologiques du site agricole actuel sont considérées comme n'étant pas conformes à la construction. Le site doit, de ce fait, être protégé dans le plan d'aménagement futur.

3) Au sujet du système foncier

Le mécanisme d'une restriction foncière claire n'existe pas dans la législation et le système juridique actuel.

4) Assurer une capacité architecturale

Puisque la Commune souffre déjà d'une surpopulation, la remodelisation des bâtiments existants en structure multicouches est nécessaire pour assurer suffisamment d'espace au sol pour les habitants.

5) Réorganisation foncière

Après que l'objectif de mise en œuvre de la mesure susmentionnée et son contexte systématique sont établis, il est nécessaire de diviser les terrains à long terme pour un usage résidentiel, commercial et industriel.

(3)Schéma d'Aménagement Urbain

1) Correspondance à la fonction d'une grande zone urbaine

Dans le plan directeur urbain élaboré par le BEAU en 1975, une route de liaison avec la commune de Matete voisine de la commune de N'djili et la route By-pass Est-Ouest que traverse la partie sud de la commune de N'djili sont prévues en plus du Boulevard Lumumba en rapport avec l'extension de la ville vers l'Est et l'Ouest de Kinshasa.

2) Collaboration ou Relation fonctionnelle avec les communes voisines

Il faut considérer la collaboration fonctionnelle du district (constitué de 5 communes) dont la commune de N'djili et qui correspond à l'extension de la ville dans la partie Est de la future ville de Kinshasa.

3) Reconstruction du réseau routier dans le district

Tout le trafic a tendance à se concentrer sur la route périphérique centrale qui entoure le quartier 7, sous le réseau d'une route radiale actuelle. En considérant l'augmentation et un accroissement de population dans la commune de N'djili, il pourrait y avoir un problème d'efficacité et de sécurité du trafic. Dans un cadre à mi-parcours, une route existante est proposée pour raccordement et une route périphérique extérieure pour être construite.

4) Développement foncier

Dans la tentative d'améliorer l'environnement vital et les conditions de vie dans la situation de délimitation des terrains, il est nécessaire d'essayer des constructions à plusieurs étages et d'introduire des installations communales (routes, parcs et équipements des quartiers) en relançant concomitamment le développement du district.

5) Construction des voies de desserte agricole

L'amélioration de l'environnement du quartier est prévue d'exécution par la réhabilitation des voies de desserte agricole et de l'amélioration de l'environnement de la zone autour de la route.

6.3 PLAN D'ACTION

6.3.1 Politiques/Stratégies et Actions pour l'Infrastructure Urbaine

Tableau 3 Politique/Stratégie de Développement pour des Infrastructures routières et du transport public

Politique	Action
Etablissement des routes et système de maintenance de drainage adéquats avec participation des habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le boulevard Luemba comme une rue principale de N'djili. les rues délabrées Planter des arbres le long de rues et avenues • Réhabilitation des routes pavées existantes • Améliorer le jonction N'djili pour relier la congestion du trafic • Réhabilitation des routes communautaires par LBT. • Nettoyage des caniveaux avec brigade d'assainissement
Assurer une croissance urbaine durable avec une économie forte et stable	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des capacités des Sections de planification urbaine provinciales de la province • Réhabilitation de la zone urbaine centrale (Q7) • Développement de la zone communautaire centrale • Plantation de fleurs et d'arbres le long des rues • Renforcement de l'approche participative pour le développement communautaire
Satisfaire la demande de circulation croissante et assurer la sécurité de la circulation	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de trottoirs et d'installations de sécurité de la circulation/passages piétons, feux, bosses, etc. • Amélioration des routes tertiaires
Renforcer de l'accessibilité et promouvoir les transports en commun	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des réseaux de services d'autobus, des terminaux d'autobus, des arrêts d'autobus
Etablir un système de réseaux de routes adapté avec accessibilité (à long terme)	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un plan de réseaux de routes intégré

6.3.2 Critères de conception pour le développement des Infrastructures routières

Tableau 4 Politique/Stratégie de Développement pour la santé et l'Assainissement

Politique	Action
Réhabilitation des Centres de santé, Aménagement des Centres de santé Système d'entretien (Action ou rôle du gouvernement provincial)	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation et construction des centres de santé points focaux des services de santé locaux • Instauration d'un système d'affectation approprié pour les médecins et les infirmiers dans la Zone de Santé de N'djili • Construction d'un Centre des Soins Maternels Infantiles, y compris la chirurgie • Fourniture des équipements médicaux aux centres de santé • Construction et exploitation du site de décharge finale des déchets solides (de MPASA)
Instauration des Systèmes de Gestion des Etablissements de Santé et d'Assainissement/d'Hygiène, Installations sanitaires (Action du niveau communal)	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation et construction des toilettes publiques • Formulation du Plan de Gestion de l'Assainissement et d'Hygiène • Instauration un système de gestion des déchets solides, • Construction d'une fosse septique dans le périmètre maraîcher.
Sensibilisation, Promotion des activités de Santé et d'Assainissement (Action à mener par les habitants)	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation sur les questions d'assainissement et d'Hygiène • Evacuer les déchets solides et promouvoir le recyclage.

6.3.3 Education et Citoyenneté

Tableau 5 Politique/Stratégie de Développement pour l'Education et de la Citoyenneté

Politique	Action
Réhabilitation des écoles et Amélioration de l'Environnement, Appuyer les établissements scolaires et fournir les équipements. (Action ou Rôle de la province)	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation du mur de clôture et des toilettes pour les écoles primaires et secondaires, • Réhabilitation des toilettes pour les écoles primaires et secondaires, • Réhabilitation ou Réfection des salles de classes, • Fournir des équipements supplémentaires aux écoles primaires et secondaires,
Renforcement des capacités de la Société Civile (Action à mener par la Commune)	<ul style="list-style-type: none"> • Instauration d'un système de suivi des ONG locales;
Action de la population locale ou de la communauté (Action par les habitants)	<ul style="list-style-type: none"> • Education Civique, • Education non-formelle en faveur des enfants ayant abandonné l'école, • Promotion des sports et de la culture à travers la commune et les écoles.

6.3.4 Industrie et emploi

Tableau 6 La Politique du Développement de l'Industrie & de l'Emploi

Politique	Action
Promotion Industrielle de N'djili, Amélioration de Production Agricole (Action du Gouvernement Provincial)	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des formateurs - maîtres de N'djili à l'ITI • Réhabilitation des marchés, stockages • Création et réalisation du marché des cultivateurs à CECOMAF
Promotion de l'Industrie de N'djili (Action de la Commune)	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un système d'appui à l'industrie
Réseau des petits Vendeurs (Action des habitants)	<ul style="list-style-type: none"> • Création de l'association des industries de N'djili

6.3.5 L'Accès à l'eau et à l'électricité

Tableau 7 Politiques de développement intégrées pour la fourniture en eau et courant électrique

Politique	Action
Gestion du réseau de distribution (Action par le Gouvernement Provincial)	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du réseau de distribution d'eau/courant électrique et de l'équipement d'eau. • Etablissement du système de gestion du réseau de distribution
Coopération des habitants dans les travaux d'amélioration par REGIDESO, SNAIL par la Commune & les habitants)	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants doivent participer et coopérer rapidement pour une mise en œuvre homogène du projet d'amélioration. • Les habitants et la communauté doivent faire face à l'interruption de la fourniture en eau /courant électrique causée par les travaux de construction pendant le projet d'amélioration. • L'éducation sociale doit être réalisée dans le cadre de ce projet et doit comprendre « l'amélioration du service de fourniture d'eau /de courant » et « l'amélioration de la prise de conscience des économies d'eau /de courant électrique ».

7. CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

7.1 CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

(1) Infrastructures urbaines

1) Concept de développement du Projet de la Phase de Réhabilitation (période à court terme : 2009-2013) :

- Améliorer le Boulevard Luemba en rue principale de N'djili.
- Réhabilitation des routes bitumées existantes.
- Amélioration de la Jonction de N'djili pour réduire les embouteillages.
- Installation de trottoirs et d'installations de sécurité routière/ passages piétons, feux de circulation, ralentisseurs, etc.
- Développement de capacité pour les Sections d'Urbanisme Provincial de la Province.
- Réhabilitation des routes communautaires utilisant le LBT (Application de la technologie « Do-Nou »).
- Réhabilitation de la zone centrale urbaine (Q7).
- Nettoyage des caniveaux avec la brigade sanitaire
- Plantations de fleurs et d'arbres le long des rues

2) Concept de développement du Projet de la Phase de Réhabilitation (période à moyen terme : 2014-2018)

- Amélioration des routes de troisième ordre.
- Amélioration du réseau routier des bus, terminaux de bus, arrêts de bus
- Développement de la Zone centrale communautaire.

3) Concept de développement du projet à long terme (après 2018)

- Développement d'un plan de réseau routier intégré.

(2) SANTE ET SALUBRITE

1) Concept de développement du Projet de Phase de Réhabilitation (Période à court-terme : 2009-2013)

- Réhabilitation et construction des centres de santé.
 - Construction de centres de santé maternelle et infantile avec unité chirurgicale
 - Etablissement de système d'informations sur la santé (HIS) sur les décès épidémiologiques et la santé génésique.
 - Education sanitaire & de santé à l'école.
 - Réhabilitation et Construction de toilettes publiques
-

- Etablir des systèmes de décharge des déchets solides dans la Province
- Formuler un plan de gestion d'hygiène et sanitaire
- Etablir un système de gestion des déchets solides dans la Commune
- Sensibilisation sur les problèmes sanitaires et de santé
- Nettoyage des déchets solides et promotion du recyclage

(3) Education et citoyenneté

1) Concept de développement du Projet de Phase de Réhabilitation (Période à court-terme : 2009-2013)

- Réhabilitation des barrières de sécurité pour les écoles primaires et secondaires
- Réhabilitation des toilettes pour les écoles primaires et secondaires
- Réhabilitation des salles de classe
- Renforcement de la capacité de l'administration de la Commune
- Education Civique
- Education informelle pour enfants hors du système scolaire

2) Concept de Développement des Projets de la Phase de développement (Période à moyen-terme : 2014-2018)

- Fournir du matériel aux écoles primaires et secondaires
- Promotion des sports et de la culture dans la Commune et les Ecoles

(4) Industrie et EMPLOI

1) Concept de Développement du Projet de Phase de Réhabilitation (Période à court-terme : 2009-2013)

- TOT des maîtres de N'djili à l'ITI
- Réhabilitation des marchés, stockages
- Etablir et faire fonctionner le marché des fermiers à SECOMAF
- Etablissement de systèmes de support industriels
- Etablissement d'association industrielle de N'djili

(5) ACCES A L'EAU ET ELECTRICITE

1) Concept de Développement du Projet de la Phase de Réhabilitation (Période à court-terme : 2009-2013)

- Réhabilitation et modernisation du réseau d'alimentation en eau de RESIDESO et SNEL
-

2) Concept de Développement du Projet à Long-terme à l'issue du Plan d'Action (après 2019)

- Projet d'assistance technique pour la gestion du réseau de distribution

8. PROJET- TEST

8.1 OBJECTIF

Le "Projet-Test" peut se définir comme "un Test ou un essai pour démontrer l'efficacité d'un programme global". L'Etude a mis en œuvre 4 projets pilotes tout au long de la période dévolue à la présente étude. Les principaux objectifs des Projets –Tests s'articulent comme suit :

- Les projets du Plan d'Action comprennent non seulement l'amélioration des équipements ou des infrastructures, mais également la méthode ou l'approche participative, plus particulièrement dans les secteurs de la "Santé et l'Hygiène/Assainissement" ainsi que celui de l'Education et de la Citoyenneté"
- Afin de mettre en oeuvre avec succès une variété de projets, le plan d'action vérifie le bon fonctionnement et l'efficacité des projets en cours. Dans ce contexte, l'étude a essayé de mettre en oeuvre certains projets pilotes afin de vérifier le plan d'action.
- Les projets pilotes ont également l'intention de tirer de précieuses leçons du processus d'essai et d'erreur dans les activités du projet. Les leçons tirées des projets pilotes seraient appliquées dans d'autres projets à l'étape d'implémentation.

8.2 L'EDUCATION CIVIQUE

(1) Grandes lignes du Projet

Objectif général : Les CLD sont reconnus dans la communauté et sont capables de concevoir et de mettre en œuvre divers projets de développement communautaire dans la commune de N'djili dans le cadre des ODM, et ce, dans une approche responsable, participative et transparente

But du projet : Les membres des CLD sont en mesure d'animer le développement communautaire participatif à l'intention de la population locale en se basant sur les attitudes acquises, les connaissances et aptitudes, le respect des lois, les Droits Humains ainsi que la réalisation de la bonne gouvernance.

Résultats :

1. Les membres des CLD sont capable de regrouper leurs besoins en matière de développement communautaire de leur commune et sont totalement conscients de droits

humains à travers les sessions de formation.

2. Les CLD préparent des plans d'action pour le développement communautaire dans chaque quartier, et ce, d'une manière participative.

(2) Plans d'Actions de la Commune par les participants

Après les sessions de formation théorique, les participants ont discuté avec leurs voisins au niveau de leurs quartiers respectifs, des problèmes et des besoins de leur communauté. Il était difficile de résoudre certains problèmes sans ressources extérieures comme pour la construction des écoles. L'Equipe d'Etude de la JICA a animé les participants de manière à ce qu'ils prennent en compte l'utilisation de leurs propres ressources en vue de changer leurs conditions. Les participants ont alors discuté les plans d'actions prioritaires pour la commune de N'djili et sélectionné les trois plans d'actions prioritaires tel que l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 8 Plans d'Actions de la Commune par les participants

Priorité	Plan d'Action
1	Extension de l'Education Civique
2	Curage des caniveaux et Gestion des déchets solides
3	Développement des infrastructures (les caniveaux, les toilettes publiques et le système de drainage constituent une très grande priorité).

8.3L' CAMPAGNE D'ASSAINISSEMENT

(1) Grandes lignes du Projet

Objectif général : Les déchets solides dans les rues-cibles, les marchés publics et les caniveaux sont régulièrement ramassés et évacués à l'initiative des CLD

But du projet : Création des actions durable à la base en vue de réduire le volume des déchets solides et entretien des caniveaux dans chaque quartier.

Résultats :

1. Des comités sont installés dans les 13 quartiers et les 4 marchés en vue d'un système durable de gestion des déchets solides dans la communauté
2. Les membres des CLD et la communauté acquièrent des connaissances sur la manière dont il faut réduire le volume des déchets solides.
3. Les marchés publics, les rues, avenues et caniveaux sont nettoyés par la communauté.
4. Une organisation communautaire de recyclage des plastiques est opérationnelle en vue de recyclage des déchets plastiques.

(2) Réalisations

Le but du projet a été atteint. A travers l'assainissement des marchés ciblés, des caniveaux et des rues et avenues ainsi que la sensibilisation à l'initiative des CLD, l'on a réussi à installer une base, un socle pour les actions durables à la base en vue de réduire les déchets solides et entretenir les caniveaux dans chaque quartier.

Les réalisations du programme de sensibilisation sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 Résultats du Programme de Sensibilisation

Place	Nombre de sessions	Bénéficiaires directs
Ecoles	26	5200
Marchés	11	4500
Eglises	3	1000
Total	40	10700

8.4 PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES PAR LA TECHNOLOGIE

“DO-NOU”

(1) Grandes lignes de la Technologie “DO-NOU”

Objectif général : Les nids de poule et érosions sur les routes non asphaltées dans la commune sont réparés par les habitants de la commune à l'initiative des CLD en utilisant la Technologie ‘Do-Nou’.

Buts du Projet : La base pour les actions communautaires à la base en vue de réhabiliter les routes grâce à la participation des habitants de la commune

Résultats :

1. La technologie et les connaissances sont transférées à la population en vue de réhabiliter et entretenir les routes par eux-mêmes
2. Les participants sont capables de transmettre la technologie aux autres habitants ainsi qu'à d'autres communes
3. Les activités d'entretien et de réhabilitation des routes communautaires se généralisent.
4. Les organisations communales et des CLD sont renforcées.

(2) Utilisation ou Application de la Technologie “DO-NOU”

L'utilisation ou l'application de la Technologie “DO-NOU” pour l'entretien et la réhabilitation des routes non asphaltées dans certains pays asiatiques date des années 2000.

Cette technologie a été pratiquée dans les Iles Philippines et elle est en train d'être introduite dans des pays Africains tels que le Kenya, le Cameroun, la Tanzanie, l'Ouganda, etc. La République Démocratique du Congo est le septième pays où cette technologie est pratiquée.

(3) Formation

La formation a débuté le 26 octobre 2009 pour les membres des CLD sélectionnés dans la commune de N'djili.

En date du mardi 27 octobre 2009, tous les formateurs et les candidats formés se sont retrouvés. A l'issue de la formation sur la manière dont il faut remplir les sacs de sable pour en faire des "DO-NOU", les 52 formateurs ont été divisés en 4 équipes de 13 personnes chacune.

8.5 REHABILITATION DU BOULEVARD LUEMBA

(1) Grandes lignes du Projet de Réhabilitation du Boulevard Luemba

Objectif général :

- Réhabilitation du Boulevard Luemba
- Création d'un espace urbain agréable et beau
- Réduction des zones d'inondation grâce à l'installation du système de drainage des eaux des pluies
- Sécuritaire routière grâce à la construction des trottoirs avec des mesures de sécurité routière

But du Projet :

- Distribution urgent des dividendes de la paix aux bénéficiaires
- Collecte des informations sur la pratique des affaires, le design et le devis estimative, la capacité des entrepreneurs locaux en vue de la confirmation pour l'exécution du nouveau projet.
- Renforcement des capacités au niveau du Gouvernement Provincial et du Bureau communal

Résultats :

1. Chaussée asphaltée ou bitumée
2. Construction des trottoirs
3. Construction du système de drainage des eaux des pluies vers le collecteur actuel
4. Acquisition minimale des terres et dédommagement des maisons

(2) Orientation de la conception

L'orientation suivante a été établie pour la conception et l'exécution du projet.

- 1) Construire une avenue symbole dans la commune de N'djili.
 - 2) Assurer la sécurité des piétons, bicyclettes/motos et véhicules.
 - 3) Faire de la commune une cible de prospérité.
-

(3) Bidding

Ce projet a été rendu effectif par AFRITEC sur une base du contrat avec JICA DRC. AFRITEC a été sélectionné à travers l'enchère désignée.

8.6 CONCLUSION

L'équipe d'étude de la JICA a évalué chaque projet pilote et a reporté les résultats et les leçons tirées dans le plan d'action, en particulier, en considération de l'implémentation future et des arrangements institutionnels. D'autre part, dans l'objectif d'évaluer les impacts des projets pilotes, l'équipe d'étude de la JICA a conduit des enquêtes d'évaluation avec questionnaires auprès des personnels homologues, des membres des CDL, et de la population générale de N'djili. Globalement, la plupart des personnes interrogées ont évalué que ces projets pilotes avaient des impacts positifs pour la commune, sans contre-avis significatif parmi les personnes interrogées. Les résultats de l'évaluation de chaque projet pilote par toute la population de N'djili¹ sont présentés dans la figure ci-dessous.

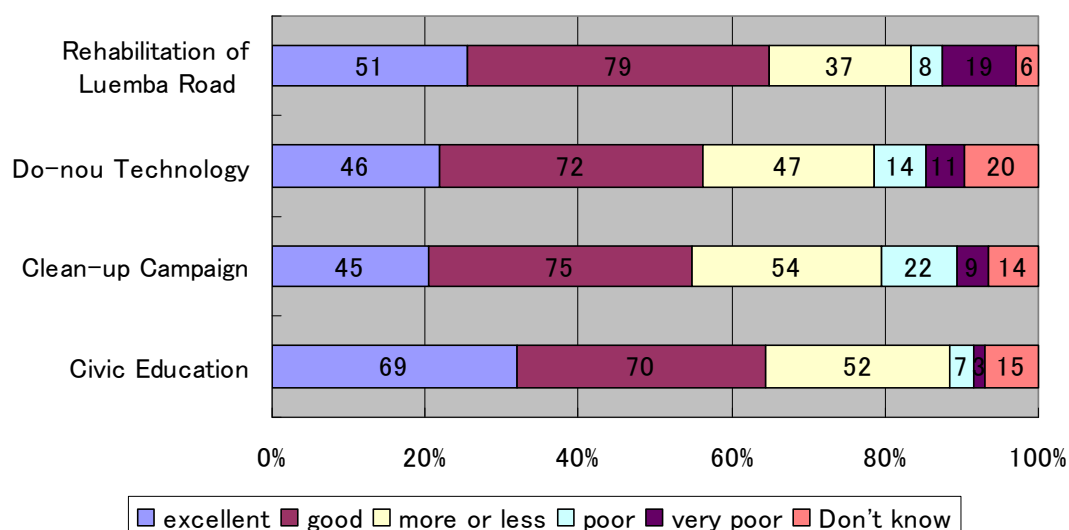


Fig. 4. Résultats de l'évaluation des projets pilotes par la population de N'djili

8.7 CONCLUSION GLOBALE

(1) Accomplissements

1) Augmentation du nombre de participants et renforcement des compétences dans les activités de la commune

L'augmentation du nombre de participants aux activités de la commune a été atteinte à travers la réalisation du projet pilote. Le nombre de participants a non seulement été augmenté, mais la

prise de conscience des habitants de la commune sur l'amélioration de leurs vies et de leur environnement a également été atteinte dans le projet d'éducation civique. De plus, parmi les habitants de la commune, certains membres ont acquis les compétences nécessaires pour conduire l'éducation civique par eux-mêmes. La condition fondamentale pour réaliser le plan d'action dans un futur proche a été formulée en se basant sur ces résultats.

2) Renforcement de l'organisation de la commune

Les membres des CDL qui étaient les acteurs principaux du projet pilote sont devenus capables d'agir systématiquement en tant que membres de l'organisation. De plus, l'aptitude à identifier les problèmes dans un quartier ou une commune et l'aptitude à utiliser les ressources de la commune ont été acquises. Le renforcement de l'organisation de la CDL a été achevé dans une certaine mesure par le biais de ces résultats.

3)Accroissement des activités indépendantes

Les activités d'éducation civique et d'assainissement sont poursuivies partiellement par les individus et les groupes qui ont participé à l'éducation civique, à la campagne de nettoyage et au projet Do-nou, bien qu'ils ne fassent pas partie de l'organisation de la commune. L'un des groupes a élaboré un plan afin de réaliser l'amélioration des conditions sanitaires. Il est prévu que l'activité de ces organisations de base contribue à la réforme environnementale de la commune et à étendre le cercle des activités indépendantes.

4) Aménagement du centre de la commune

Le projet de réhabilitation du boulevard Luemba représente une amélioration des infrastructures au cœur de la commune. Grâce à l'amélioration de la route, il est prévu que la zone autour du boulevard Luemba, y compris le bureau de la commune, devienne un **centre** vigoureux où les habitants se rassembleront et échangeront.

(2)Recommandations

1) Nécessité d'une amélioration fonctionnelle de l'administration communale

Bien que l'activation d'une organisation de la commune de base ait été achevée en réalisant les projets pilotes, l'administration communale est faible dans ses compétences et son système. Il est nécessaire d'établir une organisation et un système qui permettrait la prise de décisions basées sur l'opinion publique de la commune. Généralement, trois cent mille habitants représentent une ville, par conséquent, la fonction de l'assemblée communale est également nécessaire.

2) Nécessité d'un soutien continu afin d'assurer une activité durable

L'amélioration des activités par les habitants de la commune est encore à son stade le plus

élémentaire et on ne peut avoir la certitude que les activités continueront sans interruption. Par conséquent, il est nécessaire pour le gouvernement provincial et les donateurs de soutenir une activité continue.

3) Reconnaissance du plan d'action et maintien du plan

Bien que la réalisation du projet pilote ait été reconnue par beaucoup d'habitants de la commune, le plan d'action n'est toujours pas reconnu par la globalité des habitants de la commune. En conséquence, il est nécessaire que le plan d'action soit reconnu comme directives pour les actions des habitants, et le plan d'action devrait être mis à jour en fonction des changements de l'environnement.

9. CADRE SOCIO-ECONOMIQUE ET METHODOLOGIE DU PLAN DE REHABILITATION URBAINE DE LA VILLE DE KINSHASA

9.1 CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE DE N'DJILI EN 2018

(1) Contexte Démographique en 2018

Se basant sur les données démographiques les plus récentes de 2008, l'Equipe d'Etude a procédé à des projections démographiques de Kinshasa ainsi que du rayon d'étude de la commune de N'djili en tenant compte des tendances antérieures de mortalité et de fécondité plus l'effet du VIH/SIDA, à l'horizon de l'année-cible 2018.

Tableau 10 Prévisions démographiques en 2018

2007			2018		
2007	Population	Densité/km2	Croissance Annuelle	Population	Densité/km2
RDC	65.837.000	28	3,20%	93.099.000	40
Kinshasa	6.387.725	719	2,35%	8.054.229	907
N'djili	320.762	34.020	1,80%	390.448	41.411

(2) Main d'œuvre et Emploi

La proportion de la population active par rapport à la population totale ou encore le coefficient de la main-d'œuvre (15-60 ans) est de 54% dans l'aire couverte par cette étude. Le taux de participation au travail y compris le secteur formel et l'informel est de 67% selon l'enquête sociale sur les ménages menée par l'équipe pour la zone étudiée. Bien que le coefficient de la main-d'œuvre augmente régulièrement au fur et à mesure que la génération affectée par la guerre civile sera remplacée par une génération plus jeune, l'on estime qu'il va se stabiliser autour de 53,8% en 2018 tel que dérivé de la structure démographique ci-après :

(3) Indicateurs économiques

Les données actualisées sur le Produit Intérieur Régional Brut (PIBR) pour des entités administratives plus petites ne sont pas facilement disponibles en RD Congo. De ce fait, le taux de croissance annuelle du PIBR de Kinshasa prévu de 4,7% au plan de développement provincial 2007-2011 a été appliqué dans la projection. La structure économique de l'aire étudiée ne peut être dérivée que du Produit Intérieur Brut Régional (PIBR). Selon l'enquête sociale sur les ménages effectuée lors de l'étude à N'djili, la part de l'emploi dans le secteur agricole est de 7,4% et les parts de l'emploi dans les industries et les services sont de 33,9% et 58,7% respectivement. Estimant que les paramètres relatifs au travail sont plus au moins les mêmes dans l'aire d'étude de la ville-province de Kinshasa, la structure d'emploi peut être convertie en structure économique en appliquant la productivité différentielle du travail pour chaque secteur. Selon les hypothèses que le PIBR par tête d'habitant de Kinshasa pour l'année 2007 estimé au plan de développement, soit US\$ 260 et un taux de croissance de 4,7%, est appliqué, en conclusion, la structure économique de la zone d'étude est globalement estimée dans le tableau ci-après :

Tableau 11 PIBR par industrie dans la Commune de N'djili en 2007

Industrie	Population	Structure	Coefficient	Modifié	PIBR 2007
Primaire	8.588	7,4%	1,0	4,2%	\$3.537.496
Secondaire	39.342	33,9%	1,2	22,5%	\$18.735.878
Tertiaire	68.122	58,7%	2,2	73,3%	\$61.124.746
Total (PIBR)	116.052	100,0%		100,0%	\$83.398.120
PIBR/tête d'habitant					\$260

9.2 METHODOLOGIE DU PLAN DE REHABILITATION URBAINE DE KINSHASA

(1) Généralités – " Action de la Commune de N'djili "

Pour concevoir un Plan de Réhabilitation urbaine, le présent plan repasse les données actuelles ainsi que les plans de développement et propose une politique de développement variée de moyen à long terme (soit 10 ans) en même temps que le Plan d'Action. Les étapes qui découlent de la présente étude se présentent comme suit :

- 1re Etape: Compiler les données actuelles sur la Vile-Province de Kinshasa et la Commune de N'djili,
- 2e Etape: Prioriser les demandes communautaires à travers l'approche participative et de dialogues,
- 3e Etape: Déterminer la politique de développement et le Plan d'Action pour la

Commune de N'djili,

- 4e Etape: Examiner les projets-pilotes en vue de feedbacks sur le Plan,
- 5e Etape: Evaluer les Projets-Pilotes et revoir l'Etude afin d'améliorer le Plan,
- 6e Etape: Mettre en œuvre les Projets repris dans le Plan d'Action.

(2) Méthodologie

1re Etape: Analyse de la Situation actuelle de la Ville de Kinshasa et de la Commune de N'djili

L'Etape 1 constitue l'étape initiale du plan de réhabilitation urbaine. Pour comprendre les conditions générales de la commune, la collecte de données est une activité indispensable afin de réaliser le plan d'action.

2e Etape: Etude des besoins communautaires

Afin d'identifier les priorités du développement de la communauté, l'Etape 2 comprenait la collecte de l'opinion de la communauté à travers plusieurs études sur la communauté.

3e Etape: Politique de base et Plan d'Action pour la Commune de N'djili

A l'issue de la collecte des données, l'on a procédé à l'analyse ainsi qu'à l'identification des besoins communautaires, de la politique de base et du Plan d'Action pour la Commune de N'djili.

4e Etape: Mise en œuvre des Projets Pilotes

- a) Objectif du Projet-Test
- b) Sélection du Projet-Test
- c) Création d'une Organisation d'Exécution ou de Mise en œuvre
- d) Elaboration ou conception d'un Plan d'Exécution
- e) Acquisition du budget

5e Etape: Evaluation du Projet-Test et Révision de l'Etude

6e Etape Mise en œuvre du Plan d'Action

1) Sélection des projets prioritaires du Plan d'Action, 2) Composition de l'Equipe d'Etude, 3) Conception/Design de base du Projet, 4) Réunion avec le Gouvernement en vue du budget, 5) Création de l'Organisation de Mise en œuvre du projet, 6) Plan détaillé du Projet, 7) Mise en oeuvre du Projet, 8) Suivi du projet.

10. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

10.1 CONCLUSIONS

L'Etude de Développement du Plan de Réhabilitation Urbaine de la Ville de Kinshasa en RDC vise la réhabilitation de la commune de N'djili à travers l'analyse de la situation actuelle et la conception d'un Plan d'Action. Selon les expériences tirées de l'Etude, l'on peut arriver aux conclusions ci-après :

(1) Actions indispensables Identifiées pour les Parties Prenantes

Le plan est étudié comme un plan de réhabilitation urbaine pour la planification des réhabilitations et des reconstructions urgentes juste après un rétablissement à la suite de conflits politiques et/ou d'un bouleversement économique, ce qui est similaire à la situation actuelle dans la province de Kinshasa. Les caractéristiques du Plan englobent une gamme variée d'acteurs/parties prenantes ainsi que des approches/méthodes participatives afin de redynamiser le développement de la Commune. A travers cette étude, l'on a pu identifier des actions nécessaires aux étapes respectives ainsi que les principaux acteurs. Ces informations et les progrès réalisés revêtent un caractère essentiel pour les parties prenantes comme le Gouvernement Central, l'autorité communale/l'administration locale ainsi que les habitants de la commune.

(2) Méthode de participation des Organisations Communautaires

Pour la définition de ce projet, la mission d'étude a toujours mis les informations en commun avec les homologues, et pour impliquer les communautés, elle a pris en compte le renforcement du degré de compréhension du contenu du plan et l'amélioration de l'autonomie des communautés. Initialement, la mission d'étude prévoyait simplement de faire une étude, mais l'élargissement de ses activités à l'organisation d'ateliers et l'exécution d'un Projet pilote par le biais des homologues, a permis le développement de son rôle à conseiller et facilitateur pour l'établissement et l'exécution du Plan d'action à l'initiative des communautés. Cela a aussi donné l'occasion aux communautés de bien comprendre les problèmes de développement auxquels est confrontée la Commune, les mesures à prendre, ainsi que leur propre rôle, et a été reflété sur le contenu concret défini pour le Plan d'action. Ainsi, la procédure et la méthodologie pour la participation des Organisations Communautaires définies pour l'établissement de ce Projet seront aussi pour la mission d'étude une leçon à retenir pour les projets de développement communautaire à venir.

(3) Redynamisation des Organisations Communautaires

Pour le développement communautaire, le plan a encouragé la dynamisation du CLD de N'djili, en tant qu'organisation communautaire des/pour les résidents. En conséquence, le CLD devrait

jouer un rôle indispensable dans les études, ce qui est un facteur essentiel pour le succès des approches participatives.

(4)Compilation des Données Actuelles et Analyse de la Situation dans la Ville-Province de Kinshasa

Les données et informations actuelles de la province de Kinshasa ont été compilées dans le cadre de l'étude par le biais d'interviews des responsables des secteurs pertinents. La politique de développement, les programmes et projets des secteurs respectifs de Kinshasa ont été intégrés pour servir de référence pour l'étude. Pour cette raison, en utilisant ces données et informations, d'autres communes pourront se référer aux informations nécessaires pour construire leurs plans de réhabilitation sous forme de base de données.

(5)Compilation des Données Actuelles et Analyse de l'état des lieux dans la Commune Pilote

L'étude a aussi rassemblé les informations et les données actuelles dans la commune pilote, N'djili, tout en tenant des entretiens avec les parties prenantes, telles que le gouvernement provincial, les personnels responsables, les représentants responsables et les habitants de la communauté. Cette base de données peut fournir les informations nécessaires pour des actions ultérieures à N'djili. Bien que la base de données de N'djili ne puisse pas être appliquée directement à d'autres communes, les démarches de collecte des données et le contenu de base de la base de données leur sont applicables.

(6)Prévision des Besoins Futurs et Définition des Politiques et Stratégies de Base dans la Commune Pilote

Pour établir un cadre socio-économique à Kinshasa et N'djili, l'étude prévoit la demande future et indique des politiques de développement dans la commune pilote, N'djili, par le biais d'analyses statistiques et d'interviews des parties prenantes. Les demandes futures prévues et les politiques de développement indiquées facilitent la prise de décisions efficaces et la formulation de projets adaptés à N'djili en tant que scénario de développement. Bien que ces demandes futures prévues et les politiques de développement indiquées ne puissent pas être directement appliqués à d'autres communes, l'approche de prévision de la demande pour établir un cadre socio-économique et la politique de développement indiquée dans l'étude sont aussi applicables et précieuses pour ces activités.

(7)Conception d'un Plan d'Action dans la Commune Pilote

Pour clarifier les actions nécessaires pour la réhabilitation de la commune, l'étude formule un Plan d'action dans la commune pilote, N'djili, par le biais de l'analyse statistiques et de dialogues avec les parties prenantes. Sous le scénario de développement de N'djili, le Plan

d'action formulé a clarifié les actions nécessaires pour la réhabilitation et les projets priorités à exécuter. Bien que le plan d'action ne puisse pas être appliqué directement à d'autres communes, une variété de menus et d'aperçus de projets priorités sont utiles pour réaliser leurs plans d'action respectifs.

(8) Mise en œuvre des Projets-Tests pour confirmer le Plan d'Action

En vue de vérification du Plan d'Action, l'étude a réalisé les projets pilotes. A travers le processus de mise en place des projets pilotes, les diverses leçons apprises ont été examinées et vérifiées. De plus, le projet pilote contribue non seulement à la vérification du plan d'action, mais motive également la communauté pour la participation au projet. D'après l'expérience rassemblée lors de la mise en place du projet pilote, il est peut-être établi si la démarche est efficace pour le travail d'élaboration du plan d'action.

(9) Validité vérifiée de l'Etude en tant que Modèle de Planification pour la Réhabilitation Urbaine

Comme décrit ci-dessus, l'Etude a appliqué l'approche participative dans la compilation et l'analyse des données. Cette méthode a été bien accueillie par les parties prenantes et elle a été également vérifiée comme une mesure cruciale pour une bonne conception de plan. De ce fait, l'approche participative et sa méthodologie sont très utiles dans l'élaboration des plans de réhabilitation urbaine qui peuvent également être appliquées à d'autres communes comme un modèle de planification pour la réhabilitation urbaine. Cette étude peut très bien s'appliquer à d'autres communes de la Ville-Province de Kinshasa et servir ensuite d'un bon Plan ou Schéma Directeur pour la Capitale Kinshasa sans exclure la possibilité de l'étendre à d'autres provinces et communes de la RDC.

10.2 RECOMMANDATIONS

Sur la base des expériences de l'étude, les recommandations de l'Etude s'articulent de la manière suivante:

(1) Modification adaptée aux caractéristiques de chaque commune :

Le modèle de la commune de N'djili peut être appliqué aux autres communes dans ses grandes lignes de développement. Il exige cependant quelques modifications selon les traits caractéristiques de chaque communauté.

(2) Renforcement du développement des capacités par le biais de l'éducation civique :

Pour une durabilité des actions de développement, les activités de renforcement des compétences au travers d'une campagne d'éducation civique sont d'une importance prépondérante au niveau gouvernemental, communal et au niveau de la communauté, afin de

favoriser une vision unifiée du processus de développement.

(3)Appui à la décentralisation :

L'autonomie de la commune s'avère être un important facteur pour la décentralisation. Toutefois, les organisations provinciales et communales n'ont pas encore atteint leur maturité. Par conséquent, il est nécessaire d'assurer un appui permanent en matière de renforcement des capacités.

(4)Appui à la communauté :

Les CLD peuvent jouer un rôle actif dans les projets. Pour encourager leurs activités, il est indispensable d'assurer un appui permanent en vue d'un impact durable sur les habitants ainsi qu'une meilleure appropriation du processus de développement. De plus, l'utilisation de moyens divers, comme l'organisation d'ateliers et l'exécution de projets pilotes, par le biais des homologues, constitue un procédé efficace pour renforcer la volonté de participation des habitants dans le cas où des parties tierces, telles que des partenaires de développement, souhaitent soutenir l'établissement de plans et les activités d'Organisations Communautaires comme les CLD.

(5)Coordination des Actions de Développement :

Il est nécessaire de créer une Structure solide de Coordination des actions de Développement Communautaire entre le Gouvernement Provincial de Kinshasa, le niveau communal et communautaire ou des CLD. Faute de fonds nécessaires à la mise en œuvre des projets de développement, l'assistance des bailleurs des fonds potentiels et des organisations internationales, ainsi que les activités de coordination vis-à-vis du Gouvernement Provincial de Kinshasa, la Commune de N'djili et les CLD sont hautement escomptées.

**L'ETUDE SUR LE PLAN DE RECONSTRUCTION URBAINE DE LA VILLE DE
KINSHASA EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

RAPPORT FINAL

**VOLUME II
PLAN D'ACTION**

TABLE DES MATIERES

CARTE D'EMPLACEMENT

PROFIL DU PROJET

SOMMAIRE EXECUTIF

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES ABBREVIATIONS

CHAPITRE 1: INTRODUCTION	1-1
1.1 GENERALITES.....	1-1
1.2 HISTORIQUE.....	1-1
1.3 OBJECTIF DE L'ETUDE.....	1-2
1.4 ZONE DE L'ETUDE	1-2
1.5 PORTEE DE L'ETUDE	1-2
1.6 VISION DE L'ETUDE	1-4
1.7 METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	1-5
1.7.1 PROCEDURE	1-6
1.7.2 METHODOLOGIE.....	1-6
1.8 RAPPORTS.....	1-10
1.9 CALENDRIER DE L'ETUDE	1-11
1.10 ORGANISATION DE L'ETUDE.....	1-13
1.10.1 ORGANISATION DE L'ETUDE	1-13
1.10.2 RENCONTRES.....	1-13

CHAPITRE 2 : SITUATION ACTUELLE DE LA COMMUNE DE N'DJILI.....	2-1
2.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	2-1
2.2 GEOGRAPHIE	2-2
2.3 CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES	2-2
2.3.1 ASPECTS CLIMATIQUES ET PHYSIQUES.....	2-2
2.3.2 ZONES SPECIFIQUES	2-3
2.4 HISTORIQUE.....	2-3
2.5 POPULATION	2-4
2.5.1 GENERALITES.....	2-4
2.5.2 DENSITE DE LA POPULATION	2-6
2.6 ADMINISTRATION DE LA COMMUNE.....	2-9
2.6.1 BUREAU COMMUNAL/MAISON COMMUNALE.....	2-9
2.6.2 CLD.....	2-10
2.6.3 SOCIETE CIVILE	2-10
2.6.4 ASSOCIATIONS.....	2-11
2.6.5 ORGANISATIONS OU CONFESSIONS RELIGIEUSES	2-11
2.6.6 ONG	2-11
2.7 ECONOMIE.....	2-12
2.8 POLITIQUE FONCIERE/UTILISATION DES TERRES	2-15
2.8.1 SITUATION GENERALE EN MATIERE FONCIERE.....	2-15
2.8.2 CAPACITE DES BATIMENTS.....	2-20
2.9 CONDITIONS SECTORIELLES.....	2-22
2.9.1 INFRASTRUCTURE URBAINE.....	2-22
2.9.2 SANTE ET ASSAINISSEMENT.....	2-36
2.9.3 EDUCATION ET CITOYENNETE.....	2-50
2.9.4 INDUSTRIE ET EMPLOI.....	2-58
2.9.5 ACCES A L'EAU ET A L'ELECTRICITE	2-69
CHAPITRE 3: POLITIQUE DE BASE POUR LA REHABILITATION DE LA COMMUNE DE N'DJILI.....	3-1
3.1 Caracteristiques de la commune de N'djili dans son ensemble	3-1
3.1.1 COMPARAISON AVEC LA VILLE-PROVINCE DE KINSHASA.....	3-1
3.1.2 POTENTIEL DE LA COMMUNE DE N'DJILI	3-2
3.1.3 ANALYSE DE SWOT	3-5
3.2 POLITIQUES APPROPRIEES POUR LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE... 3-8	
3.2.1 POLITIQUES DANS LES PLANS ET PROGRAMMES APPROPRIES	3-8

3.2.2 POLITIQUES AYANT TRAIT AUX PLANS ET PROGRAMMES APPROPRIES .	3-10
3.3 AVIS DE LA COMMUNAUTE.....	3-11
3.4 VISION ET CONCEPT DE BASE DEVELOPPEMENT.....	3-12
3.4.1 VISION DE DEVELOPPEMENT POUR 2018	3-12
3.4.2 CONCEPT DE BASE	3-13
3.4.3 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	3-13
3.4.4 POLITIQUE APPLIQUEE POUR REALISER L'OBJECTIF	3-15
CHAPITRE 4: PLAN D'ACTION POUR LA REDYNAMISATION COMMUNAUTAIRE	4-1
4.1 ORGANISATION INSTITUTIONNELLE POUR L'ACTION	4-1
4.1.1 MECANISME DE DEVELOPPEMENT LOCAL	4-1
4.1.2 ROLES ET RESPONSABILITES DES PARTIES PRENANTES	4-3
4.1.3 REALISATION DU PLAN D'ACTION ET ASSURANCE DE LA DURABILITE ...	4-4
4.2 INSTAURATION D'UNE POLITIQUE D'AMELIORATION DES QUESTIONS URBANISTIQUES	4-5
4.2.1 LE PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'URBANISME ET LES QUESTIONS FONCIERES	4-9
4.2.2 POLITIQUE DE LA RESTRUCTURATION FONCIERE	4-11
4.2.3 SCHEMA D'AMENAGEMENT URBAIN.....	4-12
4.2.4 CAPACITE DE DEVELOPPEMENT	4-17
4.2.5 EVALUATION RELATIVE AUX PROJECTIONS ESTIMATIVES ET AUX PROBLEMES A VENIR.....	4-18
4.3 INFRASTRUCTURE URBAINE (ROUTES).....	4-19
4.3.1 PRINCIPAUX PROBLEMES D'INFRASTRUCTURE URBAINE / VOIRIE URBAINE (ROUTES)	4-19
4.3.2 CRITERES DE CONCEPTION POUR LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES	4-23
4.4 SANTE ET HYGIENE/ASSAINISSEMENT	4-29
4.4.1 PROBLEMES PRINCIPAUX, ACTION ET OBJECTIF POUR LA SANTE.....	4-29
4.4.2 PRINCIPAUX PROBLEMES, ACTION ET OBJECTIF POUR L'ASSAINISSEMENT.....	4-31
4.4.3 PROBLEMES PRINCIPAUX, ACTION ET OBJECTIF POUR L'EVACUATION DES DECHETS	4-32
4.4.4 POLITIQUE/STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT POUR LA SANTE ET L'ASSAINISSEMENT	4-39
4.5 EDUCATION ET CITOYENNETE	4-39

4.5.1 SITUATION ACTUELLE/ETAT DES LIEUX ET TACHES CORRESPONDANTES.....	4-39
4.5.2 POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT.....	4-42
4.6 INDUSTRIE ET EMPLOI.....	4-43
4.7 L'ACCÈS A L'EAU ET A L'ELECTRICITE	4-45
4.7.1 PRINCIPAUX PROBLEMES, ACTION, OBJECTIF POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU	4-45
4.7.2 PRINCIPAUX PROBLEMES, ACTIONS, OBJECTIF POUR LA FOURNITURE EN COURANT ELECTRIQUE.....	4-47
4.7.3 POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT INTEGREES POUR LA FOURNITURE EN EAU ET COURANT ELECTRIQUE	4-49
CHAPITRE 5 : CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION.....	5-1
5.1 CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION	5-1
5.1.1 INFRASTRUCTURES URBAINES.....	5-1
5.1.2. PLAN D'ACTION POUR L'INFRASTRUCTURE URBAINE	5-22
5.2 SANTE ET SALUBRITE	5-22
5.2.1. SANTE.....	5-22
5.2.2 ASSAINISSEMENT	5-25
5.2.3 ÉVACUATION DES DECHETS	5-30
5.2.4. PLAN D'ACTION POUR LA SANTE ET LA SALUBRITE.....	5-39
5.3 EDUCATION ET CITOYENNETE	5-39
5.4 INDUSTRIE ET EMPLOI.....	5-46
5.5 ACCES A L'EAU ET ELECTRICITE.....	5-51
5.5.1 APPROVISIONNEMENT EN EAU.....	5-51
5.5.2 ACCES A L'EAU ET A L'ELECTRICITE	5-56
5.5.3 PLAN D'ACTION INTEGRE POUR L'ACCES A L'EAU ET A L'ELECTRICITE	5-56
5.6 CALENDRIER PROPOSE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE N'DJILI.....	5-56
5.7 ANALYSE FINANCIERE	5-58
5.8 RESULTATS PRINCIPAUX DU PLAN D'ACTION	5-62
5.8.1 ACHEVEMENT PAR L'ETABLISSEMENT DU PLAN D'ACTION.....	5-62
5.8.2 LES SUJETS À ABORDER	5-63

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.7.1 Enquête sur l'Environnement Social	1-7
Tableau 1.10.1 Calendrier des Rencontres avec les Parties Prenantes (RPP)	1-13
Tableau 1.10.2 Calendrier des Réunions du Comité d'Organisation (CO)	1-14
Tableau 2.5.1 Population de la Commune de N'djili (en fin 2007)	2-4
Tableau 2.5.2 Population et Densité par Commune (2008)	2-7
Tableau 2.6.1 Activités principales des ONG opérant dans la commune de N'djili	2-12
Tableau 2.8.1 Indexe de Planification/d'Aménagement pour le Quartier résidentiel dans la future zone urbanisée	2-16
Tableau 2.8.2 Politique foncière actuelle dans la Commune de N'djili (toute la Commune, 2008)	2-17
Tableau 2.8.3 Politique foncière actuelle de N'djili	2-19
Tableau 2.8.4 Superficies des constructions à un seul niveau (excepté les édifices publics de N'djili)	2-21
Tableau 2.8.5 Estimation de la superficie des maisons en taille basse et Taux d'occupation parcellaire	2-21
Tableau 2.9.1 Taux des passagers par catégorie de véhicules	2-30
Tableau 2.9.2 Fréquence des sorties de la Commune	2-33
Tableau 2.9.3 Nombre d'accidents pour chaque zone en 2006	2-33
Tableau 2.9.4 Accouchements en 2005-2007	2-36
Tableau 2.9.5 Etablissements de santé dans la commune de N'djili	2-38
Tableau 2.9.6 Personnel de Santé dans la Commune de N'djili	2-41
Tableau 2.9.7 Frais de consultation	2-42
Tableau 2.9.8 Résultats de l'Enquête sur terrain sur les Centres de Santé	2-44
Tableau 2.9.9 Etablissements scolaires dans la commune de N'djili	2-50
Tableau 2.9.10 Effectifs des élèves dans la commune de N'djili	2-51
Tableau 2.9.11 Contribution /Motivation à payer trimestriellement	2-51
Tableau 2.9.12 Exigences ou Problèmes dans les écoles inspectées	2-54
Tableau 2.9.13 Types de Crimes	2-57
Tableau 2.9.14 Périmètres maraîchers de N'djili	2-61
Tableau 2.9.15 Inventaire des établissements commerciaux de Production /Services	2-63
Tableau 2.9.16 Moyenne des véhicules réparés mensuellement	2-64
Tableau 2.9.17 Problèmes majeurs dans les secteurs de l'agriculture et du commerce dans la	

commune de N'djili.....	2-69
Tableau 2.9.18 Situation actuelle d'Approvisionnement	2-72
Tableau 3.1.1 Comparaison des principales statistiques de N'djili avec Kinshasa.....	3-1
Tableau 3.1.2 Matrice SWOT Matrix pour les Situation socio-économiques de la commune de N'djili.....	3-6
Tableau 3.2.1 Principales politiques relatives aux plans et programmes appropriés	3-11
Tableau 3.3.1 Résultats des discussions sur les actions nécessaires pour le développement de N'djili	3-12
Tableau 4.2.1 Politique d'Amélioration pour la Planification de l'Urbanisme / l'Aménagement et les Questions Foncières	4-5
Tableau 4.2.2 Répartition des terrains par le projet	4-17
Tableau 4.2.3 Répartition de l'espace à bâtir par le Projet.....	4-18
Tableau 4.3.1 Largeur de la chaussée (Standards japonais)	4-23
Tableau 4.3.2 Conception de la vitesse autorisée.....	4-23
Tableau 4.3.3 Emprise de la chaussée (Standards japonais)	4-24
Tableau 4.3.4 Largeur des bandes	4-24
Tableau 4.3.5 Largeur minimum de l'accotement (standards Japonais)	4-24
Tableau 4.3.6 Largeur des accotements	4-24
Tableau 4.3.7 Largeur minimale des trottoirs	4-25
Tableau 4.3.8 Stratégie d'aménagement des trottoirs	4-25
Tableau 4.3.9 Synthèse des critères de Design	4-29
Tableau 4.4.1 Estimation des vidanges produites	4-33
Tableau 5.1.1 Changement annuel de chaque indicateur	5-10
Tableau 5.1.2 Catégories des routes.....	5-12
Tableau 5.1.3 Perspective de chaque route	5-14
Tableau 5.1.4 Type d'entretien.....	5-20
Tableau 5.1.5 Budget préliminaire pour la réhabilitation des routes de la commune de N'djili.....	5-21
Tableau 5.2.1 Projet pour l'élimination des vidanges des fosses septiques	5-29
Tableau 5.2.2 Nombre d'équipements nécessaires pour la collecte des vidanges	5-29
Tableau 5.2.3 Budget préliminaire pour le projet d'élimination des vidanges des fosses septiques.....	5-29
Tableau 5.2.4 Production des déchets solides dans la commune de N'djili.....	5-31
Tableau 5.2.5 Eléments du projet pour la gestion des déchets solides.....	5-32
Tableau 5.2.6 Volet du projet de gestion et de traitement des déchets solides(projet à court terme).....	5-34
Tableau 5.2.7 Budget préliminaire pour la gestion des déchets solides(projet à court terme).....	5-34

Tableau 5.2.8 Composante du projet de gestion des déchets solides(projet à long terme)	5-38
Tableau 5.2.9 Budget préliminaire pour la gestion des déchets solides(projet à long terme)	5-38
Tableau 5.2.10 Budget préliminaire pour la gestion des déchets solides(projet à moyen terme)	5-38
Tableau 5.5.1 Demande en eau dans la commune de N'djili	5-53
Tableau 5.5.2 Volet du projet d'amélioration du réseau de distribution.....	5-54
Tableau 5.5.3 Budget préliminaire pour le projet d'amélioration du réseau de distribution.....	5-54
Tableau 5.5.4 Volet du projet d'Assistance technique pour la gestion du réseau de distribution.....	5-55
Tableau 5.5.5 Budget estimatif du projet d'assistance technique pour la gestion du réseau de distribution	5-55
Tableau 5.7.1 Budget des Recettes de la commune de N'djili pour 2007.....	5-58
Tableau 5.7.2 Budget des dépenses de la commune de N'djili pour 2009.....	5-59
Tableau 5.7.3 Programme du Gouvernement Provincial de Kinshasa 2007-2011(US\$).....	5-61

LISTE DES FIGURES

Fig.1.3.1 Composition du Plan de Réhabilitation Urbaine de Kinshasa.....	1-2
Fig.1.6.1 Plan directeur urbain ordinaire au cas où un plan supérieur, une politique de développement, des décideurs etc. sont établis.....	1-4
Fig.1.6.2 Plan de Réhabilitation Urbaine de type priorité au règlement des problèmes de développement à l'initiative des habitants.....	1-5
Fig. 1.7.1 Organisation générale de l'Etude.....	1-6
Fig. 1.9.1 Calendrier de l'Etude.....	1-12
Fig. 1.10.1 Organigramme de l'Etude.....	1-13
Fig. 2.1.1 Carte géographique.....	2-1
Fig. 2.2.1 Carte géologique.....	2-2
Fig. 2.3.1 Précipitations et Températures moyennes dans la Commune de N'djili	2-3
Fig. 2.5.1 Population Congolaise et Expatriée.....	2-5
Fig. 2.5.2 Origine des Congolais de N'djili	2-6
Fig. 2.5.3 Structure des âges des Congolais de N'djili	2-6
Fig. 2.5.4 Densité démographique par Commune (2007).....	2-8
Fig. 2.6.1 Organigramme de l'Administration de la Commune de N'djili	2-9
Fig. 2.7.1 Revenu mensuel des ménages dans la commune de N'djili	2-13
Fig. 2.7.2 Salaire Mensuel Moyen par Secteur (en FC).....	2-14
Fig. 2.8.1 Politique foncière actuelle dans la commune de N'djili.....	2-18
Fig. 2.9.1 Gestion du Réseau routier.....	2-22
Fig. 2.9.2 Routes asphaltées.....	2-22
Fig. 2.9.3 Largeur des avenues	2-23
Fig. 2.9.4 Croisements contrôlés par la Police de Circulation routière.....	2-24
Fig. 2.9.5 Sites de l'Enquête sur le Trafic routier/ trafic Survey Sites.....	2-25
Fig. 2.9.6 Croquis du volume de la circulation routière par véhicule	2-26
Fig. 2.9.7 Période de fluctuation/variation au croisement Boulevard-N'djili	2-27
Fig. 2.9.8 Période de variation au Carrefour central de N'djili.....	2-27
Fig. 2.9.9 Fluctuation de temps au croisement N'djili –Kimbanseke	2-27
Fig. 2.9.10 Composition des catégories des véhicules.....	2-28
Fig. 2.9.11 Sites de l'Enquête sur le Trafic Routier	2-28
Fig. 2.9.12 Image du Volume de la circulation routière en bicyclettes et motocyclettes	2-29
Fig. 2.9.13 Image du volume de circulation routière des piétons	2-30
Fig. 2.9.14 Itinéraires des bus, Arrêts des bus et Zones desservies.....	2-31

Fig. 2.9.15	Fréquence des sorties de la Commune.....	2-32
Fig. 2.9.16	Situation des accidents de circulation.....	2-34
Fig. 2.9.17	Répartition des ménages ayant perdu au moins un enfant.....	2-37
Fig. 2.9.18	Répartition des Centres de Santé dans la Commune de N'djili.....	2-40
Fig. 2.9.19	Pourcentage de ménages pouvant atteindre leur centre de santé le plus proche en moins de 30 minutes par Quartier dans la Commune de N'djili.....	2-43
Fig. 2.9.20	Décharges/dépotoirs sur la pente vers la rivière N'djili.....	2-49
Fig. 2.9.21	Taux de scolarisation	2-53
Fig. 2.9.22	Raisons principales de l'ampleur relative de déperdition dans la commune de N'djili.....	2-54
Fig. 2.9.23	Catégories des magasins dans la commune de N'djili.....	2-67
Fig. 2.9.24	Réseau de Distribution d'Eau dans la Commune de N'djili.....	2-71
Fig. 2.9.25	Longueur des tuyaux selon l'année de fabrication	3-72
Fig.3.4.1	Relations entre les concepts de base et les cinq chantiers de la ville province de Kinshasa.....	3-13
Fig. 3.4.2	Approche pour le développement de la Commune pour leépede la Commune N'djili	3-14
Fig. 4.1.1	Proposition du modèle de développement commune	4-2
Fig. 4.2.1	Système juridique proposé pour l'urbanisme/ l'aménagement, la construction et les transactions ou affaires foncières.....	4-8
Fig. 4.2.2	Les activités pour améliorer l'aménagement urbain et les problèmes fonciers.....	4-10
Fig. 4.2.3	Structure de l'espace urbain.....	4-16
Fig. 4.3.1	Problèmes, Action et but des Infrastructures routières et du transport public	4-22
Fig. 4.3.3	Coupe/Profil transversal(e) Type par catégorie de routes	4-28
Fig. 4.5.1	Problèmes, Action et Objectif du Secteur de l'Education et de la Citoyenneté.....	4-42
Fig. 5.1.1	Organigramme des prévisions de la demande	5-10
Fig. 5.1.2	Densité du trafic ou volume à venir.....	5-12
Fig. 5.1.3	Futur réseau routier.....	5-13
Fig. 5.1.4	Réseau de transport public.....	5-15
Fig. 5.1.5	Réseau routier futur à court terme	5-17
Fig. 5.1.6	Réseau routier futur à moyen terme	5-18
Fig. 5.1.7	Réseau routier futur à long terme.....	5-19
Fig. 5.1.8	Plan d'action pour les infrastructures urbaines.....	5-22
Fig. 5.2.1	Plan d'action intégré pour la santé et la salubrité.....	5-39
Fig. 5.3.1	Plan d'action intégré pour la citoyenneté et l'éducation.....	5-46
Fig. 5.4.1	Plan d'action intégré pour l'industrie et l'emploi.....	5-50

Fig. 5.5.1 Plan d'action intégré pour l'accès à l'eau et à l'électricité	5-56
Fig. 5.6.1 Calendrier proposé pour la mise en œuvre du Plan d'Action de N'djili.....	5-57

LISTE D'ABREVIATIONS

Abréviation	Français
ADF	Fonds Africains de Développement
AfDB	Banque Africaine de Développement
AIDS	Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis
AU	Union Africaine
BAD	Banque Africaine de Développement
BEAU	Bureau d'Etude d'Amenagements Urbains
BM	Banque Mondiale
BTC	Coopération Technique Belge
CAF	Cadre d'Assistance aux Pays
CBO	Organisation Communautaire
CCD	Commission Communale de Développement
CIDA	Agence Canadienne de Développement International
CLD	Comités locaux de Développement
CTB	Coopération Technique Belge
DAC	Comité de l'Assistance au Développement
DFID	Département Britannique pour le Développement International
DID	Quartier à Très Forte Densité
DRC	République Démocratique du Congo
DVDA	Direction des Voies de Déserte Agricole
EC	Commission Européenne
EIA	Evaluation de l'impact sur l'environnement
EMRR	Programme d'Urgence Multi-Sectoriel pour la Réhabilitation et la Reconstruction
EU	Union Européenne
FAO	(Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FDI	Investissement Direct Etranger
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
FPR	Front Patriotique Rwandais
GDP	Produit Interieur Brute
GEEC	Groupe d'Etudes Environnementales du Congo

Abréviation	Français
GIS	Système d'Information Géographique
HDI	Indice de Développement Humain
HIPC	Pays Pauvres Très Endettés
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
HIV	Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis
IDA	Association pour le Développement International
IDP	Déplacés Internes
IEE	Evaluation Environnementale préliminaire
IFAD	Fond International de Développement Agricole
IMF	Fond Monétaire International
JICA	(Agence japonaise de coopération internationale)
JPY	(Yen japonais)
LBT	Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO)
MONUC	Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo
NGO	Organisation Non-Gouvernementale
OAU	Organisation de l'Union Africaine
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODA	Aide de Développement Officielle
OECD	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONATRA	Office National des Transports
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations-Unies
OR	Office des Routes
OVD	Office des Voiries et Drainage
PHC	Soins de Santé Primaires
PNUD	Programme des NationsUnies pour le Développement
PRSP	Document Stratégique de Reduction de la Pauvreté
PTA	Association des Parents et Enseignants
RDC	République Démocratique du Congo

Abréviation	Français
REGIDESO	Régie Nationale de l'Alimentation en Eau Potable
SIDA	Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis
SIG	Système d'Information Géographique
SNEL	Société Nationale d'Électricité
SNHR	Service national hydraulique rural
TOT	Formation de Formateurs
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UN	Nations Unies
UNDP	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	(Fonds des Nations Unies pour l'enfance)
UNIFEM	(Fonds de développement des Nations Unies pour la femme)
UNOPS	(Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets)
USAID	Agence Américaine de Développement International
USD	Dollar Américain
WB	Banque Mondiale
WFP	Programme Alimentaire Mondial
WG	Groupe de Travail
WHO	Organisation Mondiale de la Santé
WHP	Programme de Santé Féminine
WIR	Document des Investissements Internationales
WTP	Usine de Traitement d'Eau

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

CHAPITRE 1: INTRODUCTION

1.1 GENERALITES

Ce rapport présente le Plan d'Action pour la Réhabilitation de la commune de N'djili qui fait partie intégrante de l'Etude de Développement du Plan de Réhabilitation Urbaine de la Ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo. La relation entre l'Etude de Développement du Plan de Réhabilitation Urbaine de la Ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo et le Plan d'Action pour la Réhabilitation de la commune est décrite à la section 1.4. L'étendue du Plan d'Action, quant à elle, est décrite à la section 1.5.

1.2 HISTORIQUE

Les importants problèmes suivants sont une conséquence directe du désarroi socio-économique qui dure depuis de nombreuses années dans la Province de Kinshasa. Les problèmes sont: l'inadéquation de la fonction du gouvernement, la stagnation de l'activité économique, la centralisation de la population dans la Province de Kinshasa, l'augmentation du chômage, le malaise social dû au manque d'infrastructures de base et à la stagnation de la fonction de la capitale.

Le Gouvernement du Japon a achevé temporairement ses activités de soutien et de coopération en République Démocratique du Congo (ci-après dénommée « RDC »), à cause de l'influence du désarroi socio-économique en RDC depuis de nombreuses années.

Le Gouvernement de la RDC sous le régime du Président Joseph Kabila a entrepris une série de réformes économiques à travers le pays. Pour appuyer ces réformes, le Gouvernement du Japon a, par le biais de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), financé l'Etude pour le Plan de Réhabilitation Urbaine de Kinshasa en sélectionnant la commune de N'djili comme Commune Pilote pour la présente étude.

La commune de N'djili fait partie du District de la Tshangu dans la ville de Kinshasa. Elle est située au sud de la commune de Masina dont elle est séparée par le Boulevard Lumumba. Elle se trouve dans la plaine de la partie Est de la ville de Kinshasa au-delà de la rivière N'djili. Elle compte 13 quartiers. La population de la commune de N'djili a augmenté à cause de l'exode rural. Ce flux interne des populations a accru le niveau de pauvreté à cause de la carence remarquable dans des infrastructures sociales de base ainsi que le manque d'infrastructures économiques susceptible d'appuyer les activités économiques. En se basant sur la situation ci-dessus dans la commune de N'djili, la commune de N'djili est choisie comme commune pilote pour aider les habitants de la commune à résoudre les problèmes actuels. Et les expériences de la commune de N'djili se reflètent dans l'établissement de la méthodologie pour

les plans de réhabilitation à Kinshasa. Une étude d'urgence doit être menée à Kinshasa, la Capitale de la RDC, aux fins d'assurer la paix à toute la population congolaise.

1.3 OBJECTIF DE L'ETUDE

L'objectif de l'étude consiste à recommander et à démontrer la méthode et la procédure appropriée pour la formulation des plans de réhabilitation urbaine de Kinshasa en formulant un plan de réhabilitation urbaine de la commune pilote, N'djili dans ce cas.

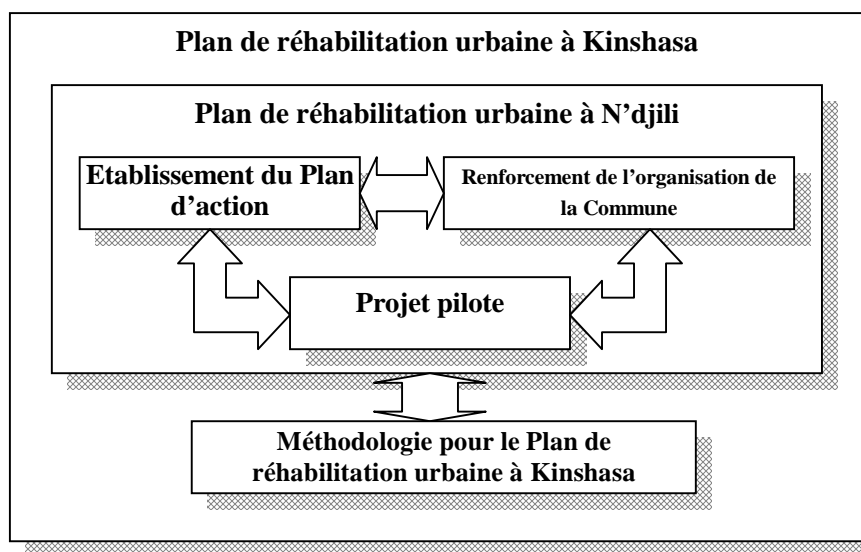


Fig.1.3.1 Composition du Plan de Réhabilitation Urbaine de Kinshasa

1.4 ZONE DE L'ETUDE

La zone étudiée couvre la ville-province de Kinshasa tel qu'indiqué sur la carte géographique au début du présent rapport.

1.5 PORTEE DE L'ETUDE

La portée du travail est basée sur l'accord conclu le 8 août 2007 entre le Gouvernement Provincial de Kinshasa et l'Agence Japonaise de la Coopération Internationale qui en détermine la portée comme suit ;

(1) Révision et analyse de la situation actuelle de la Commune pilote

- a) Revoir les lois, règlements, politiques et arrangements institutionnels actuels ayant trait au développement de la Commune ;
- b) Revoir les études antérieures, les plans de développement, les projets ainsi que les enquêtes sur la circulation routière dans la Commune ;
- c) Revoir d'autres données et informations existantes liées au développement de la Commune (terrains disponibles, infrastructures existantes)

- d) Mener une enquête sociale et d'autres enquêtes nécessaires
- e) Dresser les profils de la population; et
- f) Mener des enquêtes sur la circulation routière (trafic routier).

(2) Concevoir une politique de base pour le développement de la Commune

- a) Créer un cadre approprié de discussion sur la planification, avec la participation des populations locales ; et
- b) Concevoir une politique de base pour le développement de la Commune

(3) Proposer un plan de réhabilitation urbaine

- a) Préparer un cadre socio-économique d'avenir
- b) Prévoir un plan d'avenir de demande des terrains (zone d'habitations, zone commerciale, industrielle, etc.) ;
- c) Considérer le tracé et dresser une carte de la Commune
- d) Proposer des projets de développement des infrastructures;
- e) Dresser les profils pour les projets de développement des infrastructures; et
- f) Proposer un plan de réhabilitation urbaine des communes.

(4) Mise en œuvre du (des) projet(s) pilote(s)

- a) Sélectionner les projets pilotes;
- b) Organiser la conception et l'évaluation des coûts de(s) projet(s) pilote(s)
- c) Préparer le plan de mise en œuvre du / (des) projet(s) pilote(s)
- d) Préparer les documents d'appel d'offres du (des) projet(s) pilote(s)
- e) Organiser les appels d'offres et sélectionner les entreprises pour le(s) projet(s) pilote(s) ;
et
- f) Mettre en œuvre le(s) projet(s) pilote(s).

(5) Evaluation du (des) projet(s) pilote(s)

- a) Evaluer et analyser les résultats du (des) projet(s) pilote(s);
- b) Résumer les leçons apprises pendant la mise en œuvre du (des) projet(s) pilote(s); et
- c) Identifier les problèmes et les contre-mesures pour la mise en œuvre du plan de réhabilitation urbaine.

(6) Finaliser le plan de réhabilitation urbaine

- a) Finir le plan de réhabilitation urbaine avec les feedbacks de l'évaluation du (des) projet(s) pilote(s); et
- b) Recommander une méthode et un processus efficaces pour concevoir des plans de réhabilitation urbaine à Kinshasa.

1.6 VISION DE L'ETUDE

Cette étude sera une Etude de développement du Plan de Réhabilitation Urbaine de la JICA pour les habitants du Congo. L'étude de développement du Plan de Réhabilitation Urbaine est positionnée comme "assistance visant la remise en état des infrastructures de base pour la vie quotidienne (par ex. logement, eau, électricité) et le rétablissement des soins médicaux, de l'assainissement, des services scolaires, et des communautés locales dans un pays après un conflit" (voir Rapport annuel JICA, Edition 2002, p. 15). A la différence du Plan directeur (M/P) urbain ordinaire, le rôle espéré du Plan de Réhabilitation Urbaine est d'indiquer l'orientation concrète pour que la zone concernée puisse devenir autonome le plus tôt possible, en visant l'amélioration rapide des installations d'infrastructure et de l'environnement d'habitation dégradés sur la base de la construction de la paix, et de servir de première étape visant l'orientation/politique pour l'aménagement urbain global.

Pour l'établissement de ce plan, il faudra d'abord déterminer les ressources (organisations, systèmes, ressources humaines, ressources financières) locales utilisables, et se limiter aux activités à haute priorité. De ce fait, le Plan de Réhabilitation Urbaine ne devra pas être un plan destiné à plaire à tout le monde ou conceptuel, mais une proposition prenant fortement conscience de la faisabilité rapide des activités, et qui renforcera la volonté de participer aux activités des habitants tout en insistant sur les domaines et zones faisant problème. Ainsi, cette étude a pour objectif de définir un plan (plan d'action) mettant l'accent sur le soutien aux organisations des habitants et le rétablissement des bases de vie quotidienne afin de résoudre les problèmes urgents en utilisant efficacement les ressources locales de la zone de N'djili, commune pilote à conditions limitatives nombreuses. Ainsi, après vérification par le projet pilote, une méthode de réhabilitation urbaine concrète et très reproductible devrait-elle pouvoir être présentée au Gouvernement de Kinshasa.

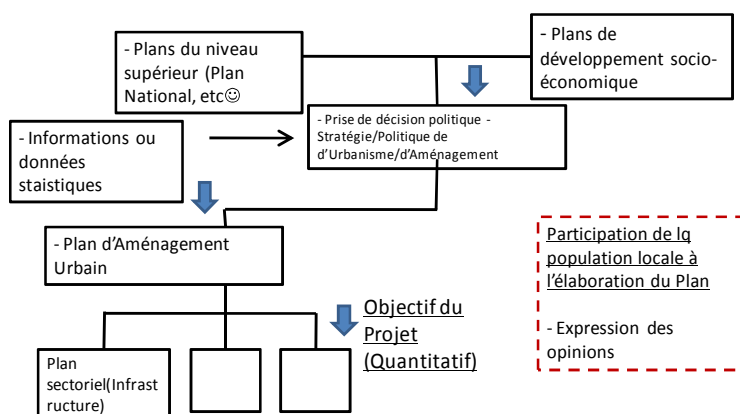


Figure 1.6.1 Plan directeur urbain ordinaire au cas où un plan supérieur, une politique de développement, des décideurs etc. sont établis

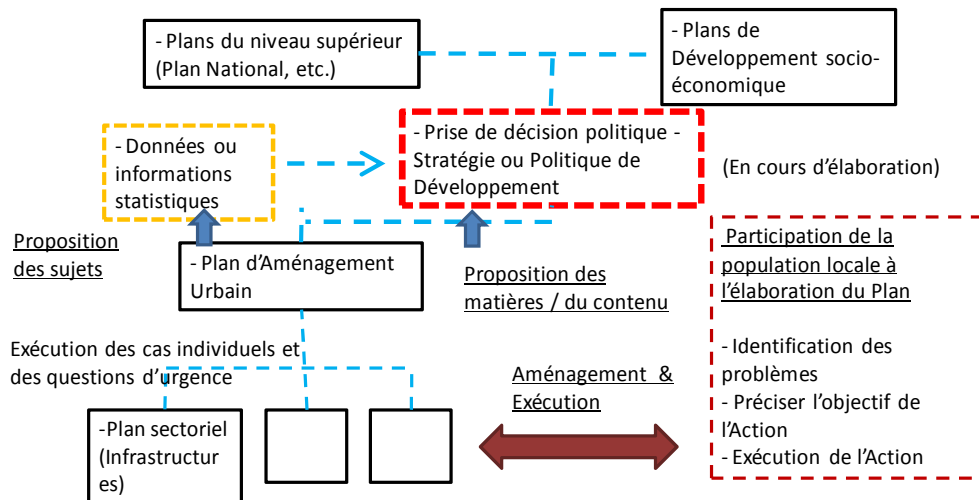


Figure 1.6.2 Plan de Réhabilitation Urbaine de type priorité au règlement des problèmes de développement à l'initiative des habitants

1.7 METHODOLOGIE DE L'ETUDE

En vue d'atteindre les objectifs par l'application des éléments du travail ci-haut décrits, l'étude est menée à travers la procédure et la méthodologie suivantes.

1.7.1 Procédure

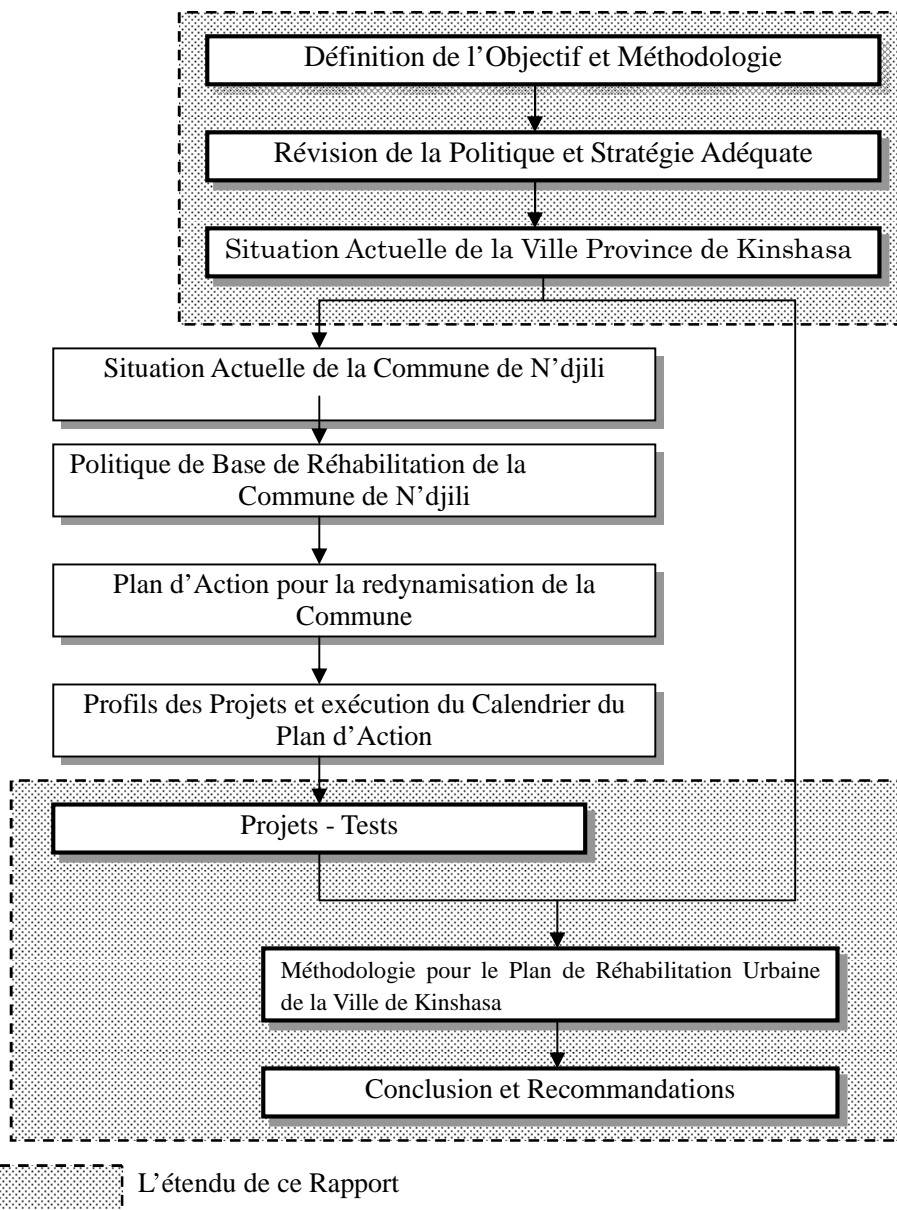


Fig. 1.7.1 Organisation générale de l'Etude

1.7.2 Méthodologie

(1) Révision des Politiques et Stratégies de Développement

En rapport avec les politiques et stratégies du Gouvernement National, le Gouvernement Provincial de Kinshasa et la Commune Pilote doivent être revus pour fournir une base d'établissement des principes de développement de la Commune Pilote. Les activités de donateurs à Kinshasa doivent aussi être revus.

(2) Analyse de la situation générale de la Ville-Province de Kinshasa

Dans le but de clarifier les caractéristiques de la commune pilote sur les aspects infrastructurels et socioéconomiques, les conditions actuelles de la Province de Kinshasa sont regroupées dans les éléments suivants :

- Conditions naturelles, Conditions socioéconomiques, Utilisation de la terre, Système administratif, Routes, Santé et Hygiène, Education et Citoyenneté, Industrie et Emplois, Accès a l'eau et la ligne de vie.

(3) Révision et analyse des conditions actuelles et problèmes de la Commune de N'djili

1) Révision et analyse de la situation actuelle

Les enquêtes et analyses suivantes seront menées dans cette étude pour la Commune de N'djili

- Conditions naturelles, Modèle foncier (d'utilisation des terres), Infrastructures, Industries, situation socio-économique, Programme et Politique de développement en place, Activités des autres donateurs et des ONG, Textes ou Loi régissant l'environnement social, etc.

2) Organisation des Enquêtes sociales

L'enquête sociale sera menée dans 13 quartiers à N'djili comme commune pilote. Le profil communautaire sera préparé dans cette étude.

Tableau 1.7.1 Enquête sur l'Environnement Social

Domaine de l'enquête	Eléments de l'enquête
Environnement Social	Le profil de l'habitant (population, structure d'âge, structure familiale, religion, tribu/groupe ethnique, langue locale), histoire de la communauté, organisation de la communauté, éducation (taux de fréquentation à l'école, possibilité de formation par le secteur public/privé, situation des soins de santé (taux de mortalité, taux de malades par type de maladie, prévention des maladies et condition de nutrition), cultures et coutumes/habitudes locales, le genre, etc.
Conditions Economiques	Industrie (structure industrielle et opportunités d'emplois), situation de l'emploi, élevage, revenus et dépenses.
Infrastructures	Routes, ponts, transport public, approvisionnement en eau, assainissement, infrastructures scolaires, édifices sanitaires et autres édifices publics tels que le centre communautaire, les églises et marchés.
Utilisation de la terre	Gestion foncière/Utilisation des terres, Plan actuel de développement régional des infrastructures
Réfugiés et DI (Déplacés internes)	Situation de répartition des réfugiés provenant d'Angola et des personnes déplacées internes/DI
Autres activités des donateurs	Autres activités des donateurs et ONG (projets antérieurs, projets en cours et avenir)

3) Extraction des problèmes existants

Comme conséquence de l'analyse effectuée sur la situation actuelle de la Commune de N'djili, les problèmes observés présentement ou dans un futur proche dans des différents domaines ont été clarifiés.

(4) Création d'un cadre socio-économique

Création d'un cadre socio-économique (telle que population, économie, emploi, niveau de pauvreté, revenu, nombre de personnes fréquentant l'école et environnement vital).

(5) Etablissement de la Politique de base pour la Réhabilitation de la Commune de N'djili

L'étude portera sur les relations entre la Commune de N'djili et les autres communes voisines ainsi que le rôle que la Commune de N'djili doit jouer. La vision future à l'horizon de l'année cible, à court et à moyen terme sera mise en place. La politique de base pour le développement de la Commune de N'djili sera formulée.

(6) Formulation du Plan d'Action pour redynamiser la communauté

1) Amélioration institutionnelle pour l'action

Un schéma sera dressé afin de permettre aux populations locales de participer aux discussions et à la mise en œuvre du plan de réhabilitation de la Commune de N'djili.

2) Formulation du Plan foncier/Plan d'utilisation des terres

Toute demande future pour le plan d'utilisation de la terre de la Commune de N'djili, sera prévue en considérant le cadre socio-économique. La politique du développement de l'utilisation de la terre est formulée en considérant l'amélioration de l'environnement d'habitation et le tracé fonctionnel urbain.

3) Formulation du Plan du Secteur

Le plan de développement des infrastructures et édifices publics pour les secteurs ci-après sera proposé. L'Agence d'exécution pour chaque projet sera clairement définie. La situation financière, la capacité de mise en œuvre de la gestion, la maintenance et la réalisation de projet en tenant compte que d'autres activités des donateurs devraient être considérées comme des propositions du plan de développement des infrastructures.

a) Infrastructure urbaine

b) Santé et Hygiène

c) Education et Citoyenneté

d) Industrie et Emploi

e) Accès à l'Eau et la Ligne de Vie

4) Préparation des Profils des projets de développement

Le profil du projet pour le développement sera préparé en intégrant les éléments suivants.

- | | |
|------|------------------------------------------------------------------------------------|
| i) | Nom du projet |
| ii) | Historique et objectif du projet |
| iii) | Contenu du projet (contenu des travaux, coûts, période de construction) |
| iv) | Méthodologie de la mise en œuvre du projet (Agence d'exécution, source financière) |
| v) | Efficacité du projet (bénéficiaires, impact environnemental estimé) |
| vi) | Liens avec d'autres projets |
| vii) | Hypothèses majeures, Pré-conditions/Conditions préliminaires |

Plusieurs projets seront sélectionnés comme projets d'urgence. L'élaboration et l'estimation des coûts y seront reprises.

5) Considération Environnementale

Un effort spécial sera accordé pour accéder aux considérations sociales et environnementales appropriées en conformité avec les directives de la JICA relatives à la considération sociale et environnementale.

(7) Projet -Test

1) Sélection du projet pilote

Le projet pilote sera sélectionné sur la base des dossiers des projets en tenant compte des leçons apprises sur l'efficacité, le degré d'urgence, la taille du projet, les bénéficiaires ou population –cible et la période de mise en œuvre.

2) Examen du Cadre du Projet -Test

Le cadre pour la mise en œuvre du projet pilote tel que la portée du projet, l'organisation et la période de mise en œuvre, l'échelle et le budget sont examinés et décidés. Les enquêtes y afférant sont menées avant la mise en œuvre du projet pilote.

3) Préparation de la mise en œuvre

Le plan préliminaire de construction /le plan de mise en œuvre comprenant les procédures nécessaires pour la mise en œuvre du projet pilote est élaboré sur la base du cadre du projet pilote. L'estimation des coûts sera approuvée pour la préparation l'offre. Des croquis, des Termes de Référence/TOR, des devis quantitatifs, des spécifications et autres documents nécessaires du contrat seront préparés.

4) Mise en œuvre du Projet -Test

a) Appels d'offres et sélection de l'Entreprise/ONG

Une fois la liste des ONG/entreprises préparée, il sera procédé au lancement des invitations en vue de fournir des explications sur l'offre et la négociation à mener sur le contrat. Le transfert technique requis vers les homologues sera effectué pour assurer la durabilité et la continuité dans l'exécution des tâches des habitants de la commune.

b) Mise en œuvre du Projet -Test

Le Projet pilote sera mis en œuvre par le contractant sur le site. Toutes les activités de construction seront supervisées par l'Equipe d'Etude. La réalisation de la mise en œuvre du projet pilote sera confirmée par l'Equipe d'Etude.

(8) Finalisation de la Méthodologie du Plan de Réhabilitation Urbaine de Kinshasa

1) Evaluation du Projet -Test

C-2-1 Evaluation et analyse du résultat du projet pilote

Le résultat du projet pilote sera analysé et évalué, y compris la gestion et la maintenance.

2) Synthèse des leçons tirées /Importantes découvertes et conclusions de l'expérience du Projet -Test

C-2-2 Résumer les leçons apprises dans la mise en œuvre du Projet Pilote. Identification des problèmes et prise des contre mesures pour la mise en œuvre du plan de réhabilitation urbaine.

3) Finalisation du Plan de Réhabilitation Urbaine de la Commune

Le plan de réhabilitation urbaine de la Commune sera finalisé en tenant compte des problèmes et des contres mesures pour la mise en œuvre du projet pilote.

4) Proposition de la Méthodologie du Plan de Réhabilitation Urbaine de Kinshasa

La méthodologie et le processus du plan de réhabilitation urbaine de Kinshasa seront proposés en prenant en considération le processus de préparation du plan de réhabilitation urbaine de la Commune de N'djili comme commune pilote.

(9) Conclusion et Recommandation

Avant la finalisation de l'étude, les propositions faites sur les aspects suivants sont considérées comme Conclusions et Recommandations :

- Procédure d'obtention de l'autorisation du Plan de Réhabilitation
- Méthodologie d'utilisation du Plan et clarification sur l'organisation responsable
- Moyen de diffusion du concept du Plan
- Nécessité de revoir et de refaire le Plan, etc....

1.8 RAPPORTS

Dans le but d'obtenir le consensus des parties prenantes, les rapports ci-après ont été préparés et discutés.

【Esquisse de Rapport】

L'Equipe d'Etude organisera l'étude Préparatoire et Préliminaire consistant en la collecte des matériaux et informations disponibles existants au Japon, les arranger, analyser et les étudier. Et

comme résultat, la politique de base, la méthodologie et le processus de l'étude seront compilés dans une esquisse du rapport.

Un comité d'organisation sera créé pour partager et discuter le contenu de l'étude avec le Gouvernement Provincial de Kinshasa. Les discussions seront organisées par le comité d'organisation en respectant l'étude du plan de mise en œuvre tel que décrit dans l'esquisse de Rapport.

【Rapport Provisoire】

Basé sur l'étude de la phase 1, le plan de réhabilitation urbaine de la commune ciblée est préparé comme rapport intérimaire, discuté avec les parties concernées du Gouvernement Provincial de Kinshasa.

【Rapport Final】

Les découvertes de l'étude seront compilées dans un projet de rapport final et il sera expliqué et discuté avec les parties concernées du Gouvernement Provincial de Kinshasa. L'Equipe d'Etude organisera un séminaire dans lequel elle rassemblera les commentaires des parties prenantes telles que le Gouvernement de la RDC et les Donateurs concernant l'explication des résultats de l'étude.

【Rapport Final】

Après une grande réflexion sur les résultats provenant des explications, des discussions et des commentaires consécutifs au projet de rapport final, un rapport final sera rédigé et présenté.

1.9 CALENDRIER DE L'ETUDE

Le calendrier de l'étude est présenté dans la Fig.1.8.1. L'étude comprend deux phases et les composantes importantes de chaque phase se présentent comme suit;

Phase 1 (mars 2008～septembre 2008)

Etablir un projet de plan pour le développement de la Commune de N'djili, sélectionner et élaborer le projet pilote.

Phase 2 (octobre 2008 ~ mars 2010)

Mise en œuvre des projets pilotes et finalisation du plan de développement de N'djili
Plan de méthodologie de la réhabilitation de la Ville-Province de Kinshasa basé sur l'expérience de N'djili.

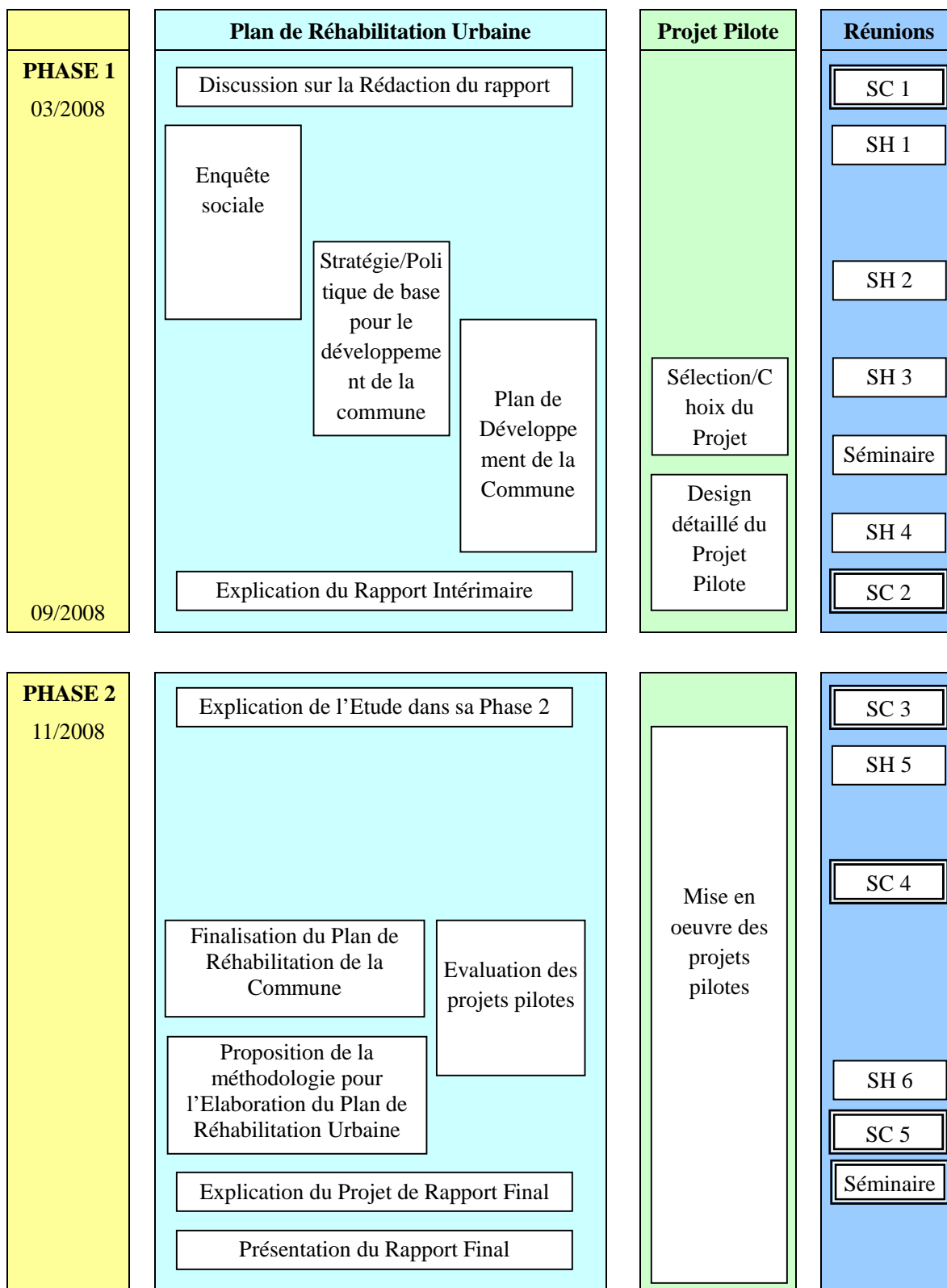


Fig. 1.9.1 Calendrier de l'Etude

1.10 ORGANISATION DE L'ETUDE

1.10.1 Organisation de l'Etude

L'étude est menée avec la collaboration étroite du Gouvernement Provincial de Kinshasa et de la Commune de N'djili. Le Gouvernement Provincial de Kinshasa est représenté par le Ministère du Plan, du Budget, des Travaux Publics et des Infrastructures (anciennement Ministère de la Reconstruction et du Plan), tandis que le bureau la Commune représente N'djili. L'Equipe d'Etude est organisé par l'équipe d'étude de la JICA, les membres du Gouvernement Provincial de Kinshasa et la Commune de N'djili.

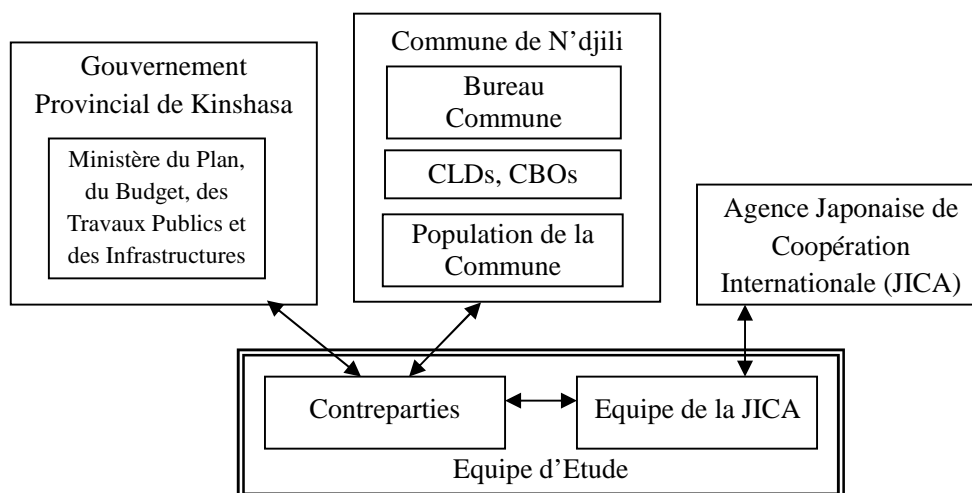


Fig. 1.10.1 Organigramme de l'Etude

1.10.2 Rencontres

Deux genres d'importantes rencontres sont organisés tout au long de l'étude. La première rencontre rassemble toutes les parties prenantes (SHM) et la seconde concerne le Comité d'Organisation. Les objectifs et les participants sont présentés dans le tableau ci-dessous ;

Tableau 1.10.1 Calendrier des Rencontres avec les Parties Prenantes (RPP)

Type de Rencontres	Objectifs	Date	Participants
La 1ère RPP	-Etablissement du schéma de participation de la communauté. -Explication de la politique du plan de réhabilitation urbaine -Collecte d'informations des habitants concernant la situation actuelle dans la commune	25 avril 2008	Gouvernement Provincial de Kinshasa, Commune de N'djili et 13 représentants de quartiers, chefs des quartiers, dirigeants des CLD, Dirigeants des ONG
La 2è RPP	-Explication de résultat de l'enquête sociale -Echange d'opinions avec les participants	4 juin 2008	
La 3è RPP	-Explication sur la sélection de projet pilote -Echange d'opinions avec les participants	20 août 2008	
Séminaire	-Explication des résultats de l'enquête sociale, problèmes existants et les potentiels dans la Commune de N'djili, -Echange d'opinions avec les participants	3 septembre 2008	

La 4 ^e RPP	-Explication du plan de développement des infrastructures et du plan réhabilitation urbaine -Echange d'opinions avec les participants -Explication de grands points du projet pilote, impacts prévus, mesures d'atténuation et plan d'action de redressement -Echange d'opinions avec les participants et les personnes affectées au projet	17 septembre 2008	
La 5 ^e RPP	-Explication de l'étude dans la phase 2 -Explication des projets Pilotes Education Civique Campagne d'assainissement Réhabilitation de l' Av. Luemba Réhabilitation de la route par HIMO	12 octobre 2008	
Séminaire	-Explication du Plan d'exécution -Explication du résultat du Projet Pilote -Sensibilisation à la solidarité	21 Jan 2010	

Tableau 1.10.2 Calendrier des Réunions du Comité d'Organisation (CO)

Type de Rencontres	Objectifs	Date	Participants
La 1 ^{ère} CO	- Explication de la portée et du calendrier de l'étude - Explication de la politique du plan de réhabilitation urbaine - Collecte d'informations auprès des autorités concernées	9 avril 2008	Gouvernement provincial de Kinshasa, Autorités de la Commune de N'Djili, Ministère du Gouvernement National concerné et des Donateurs concernés
La 2 ^e CO	- Explication du plan de développement d'infrastructures et du plan de réhabilitation urbaine - Echange d'opinions avec les participants - Explication de grands points du projet pilote, impacts prévus, mesures allégances et le plan d'Action de redressement	24 septembre 2008	
La 3 ^e CO	- Explication de l'étude en phase 2 - Explication des projets Pilotes Education Civique Campagne d'Assainissement Réhabilitation de l' Av. Luemba Réhabilitation de la route par HIMO	25 octobre 2008	
La 4 ^e CO	- Explication du caractère de plan directeur -Explication du concept et du programme du plan d'action dans chaque domaine - Rapport Mensuel des projets pilotes	3 Juin 2009	
Séminaire	-Soumission du Rapport Final du Projet -Explication du Plan d'exécution -Explication du résultat du Projet Pilote	20 Jan 2010	

CHAPITRE 2

SITUATION ACTUELLE DE LA COMMUNE DE N'DJILI

CHAPITRE 2 : SITUATION ACTUELLE DE LA COMMUNE DE N'DJILI

2.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune de N'djili est située dans la partie-est de la ville de Kinshasa (une des communes qui composent le District de la Tshangu) et la superficie globale est d'environ 11,4 km². Elle est située à 13 km du centre de la ville de Kinshasa. La commune se trouve au centre du District de la Tshangu. C'est ainsi que le Tribunal de Grande Instance se situe dans la commune de N'djili. Au nord; elle est bornée par le Boulevard Lumumba qui la sépare de la commune de Masina. Au sud, elle est séparée de la commune de Kinsenso par la rivière N'djili.



Fig. 2.1.1 Carte géographique

A l'est, elle est séparée de la commune de Kimbanseke par la rivière Tshangu. Elle compte 13 quartiers baptisés comme suit: 1 (Makasi), 2 (Bilombe), 3 (Equateur), 4 (Katanga), 5 (Kivu), 6 – Kasaï); 7 (Orientale), 8 (Ubangi), 9 (Mongala), 10 (Tshuapa), 11 (Goma), 12 (Bandundu), et 13 (Inga) constitués de 16.539 parcelles, 16 avenues et 303 rues.

2.2 GEOGRAPHIE

Située dans la vallée de la rivière N'djili, la commune de N'djili présente une caractéristique géographique plane d'une altitude d'environ 320 m sans tenir compte de la rivière N'djili. La couche superficielle de sable limoneux est d'une épaisseur de 5 à 10 m et d'environ 10 m de couche de sable dure dans la partie basse. La couche d'argile a une épaisseur de 5 m. De plus, comme pour la partie basse, la couche gréseuse de la cote de la période médiéval s'étend sur l'ensemble.

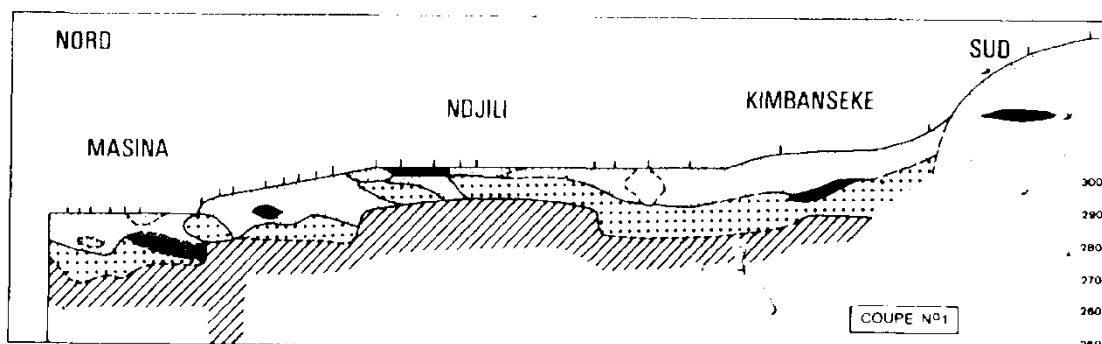


Fig. 2.2.1 Carte géologique

Source : Bureau communal de N'djili

2.3 CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

2.3.1 Aspects climatiques et physiques

Kinshasa est située dans la zone tropicale humide. Les précipitations et les températures moyennes annuelles sont d'environ 1400 mm et 25 degrés Celsius. La saison sèche s'étend de juin à septembre. A partir du mois d'octobre au mois de mai, il pleut chaque mois pendant plus de dix jours. La figure ci-après présente le niveau des précipitations et de températures moyennes selon la Station Météorologique de Kinshasa/N'djili.

La commune de N'djili se trouve dans une zone sablonneuse avec un lit creux de grès et est dotée d'une bonne couche drainant. Le terrain est plat et se trouve entre 280 et 290 m au-dessus du niveau de la mer. La végétation naturelle est constituée de la savane humide. Cependant, la zone a été aménagée en zones d'habitation et des terrains agricoles ou arables au point il n'existe plus que très peu de végétation naturelle. La majeure partie de la zone est résidentielle. Les terres situées le long de la rivière N'djili servent aux champs agricoles. Il existe des bosquets d'eucalyptus (environ 6,7 hectares) à la limite nord, ce qui procure un lieu de loisirs et de repos pour la population locale.

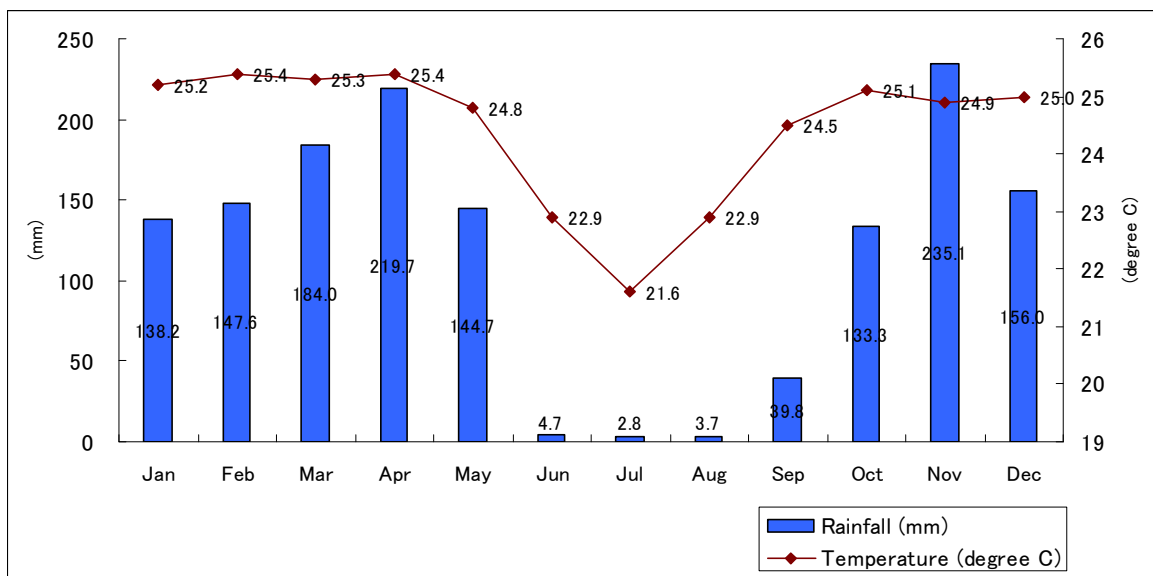


Fig. 2.3.1 Précipitations et Températures moyennes dans la Commune de N'djili

Source: <http://www.worldclimate.com/>

Il n'existe pas de données sur le contrôle de la qualité de l'eau de la rivière N'djili et de son sous-sol. Les eaux usées ménagères non traitées ainsi que les émanations/effluents agricoles dans le bassin plus bas contaminera de manière sévère la rivière N'djili qui pourtant constitue une importante source d'approvisionnement en eau pour la ville de Kinshasa. L'eau souterraine sera également contaminée par les déchets humains. Il n'existe pas non plus de données sur le contrôle de la qualité de l'air étant donné que des sources très importantes de pollution n'existent pas dans la ville de Kinshasa, d'où la pollution de l'air ne sera pas aussi importante.

2.3.2 Zones spécifiques

Il n'existe pas de zones spécifiques comme les Parcs Nationaux, les Réserves Naturelles, les Sites Archéologiques ou les Terres Coutumières dans la commune de N'djili. La Réserve de Bombo Lumene et la Réserve du Parc National de la N'sele sont situées dans la Ville-province de Kinshasa.

2.4 HISTORIQUE

N'djili fut créée par arrêté royal le 26 mars 1957 comme une commune dans la Ville –Province de Kinshasa. En 1952, la zone était appelée "Centre Extra-Coutumier" et c'est là qu'habitaient les familles congolaises modernisées/évoluées. Les premiers occupants congolais furent des gens qui avaient au moins trois enfants selon les données statistiques de la ville de Kinshasa. De ce fait, la zone était dénommée " Mboka ya ba Tata ya bana", ce qui signifie la ville – dortoir des pères de famille. Il y avait alors 6.000 parcelles disséminées à travers sept quartiers.

La majorité des habitants avaient leur propre maison. Ce fut une caractéristique particulière à la Commune de N'djili en comparaison à d'autres communes.

Dans l'ensemble, N'djili était une commune prospère avec des habitants évolués. Cependant, sous le régime de Mobutu, les activités de développement au sein de la commune ont été temporisées. D'autre part, la population a rapidement augmenté. Bien qu'il y ait eu des efforts endogènes pour des services d'éducation par les églises Catholiques dans les années 1980, la plupart des infrastructures et services ont été détruits à cause du vandalisme et des émeutes pendant les crises des années 1990. Pendant la guerre de 1998, le District de Tshangu et certaines parties de N'djili étaient un champ de bataille. Il y a eu des affrontements entre les rebelles et l'armée du gouvernement en août 1998. Plus de 15% des foyers ont été directement affectés par ces affrontements, physiquement et/ou mentalement, de nombreux jeunes de N'djili combattant contre les rebelles, et particulièrement les troupes étrangères. Après l'accord de paix, dans le processus de préparation du DSRP, le Plan de Développement Communautaire de N'djili (2007-2011) a été préparé par les dirigeants de la commune et les dirigeants de Quartier d'une manière participative.

2.5 POPULATION

2.5.1 Généralités

A la fin de 2007, la population totale de la commune de N'djili était estimée à 320.762. L'on note également que 51,9% de la population totale est constituée des jeunes de moins de 20 ans. La commune de N'djili est une zone très peuplée dans la ville de Kinshasa et sa densité est de 28.137 habitants/km². Les Quartiers 3, 4,5 et 6 en particulier ont une très forte densité démographique. Le Tableau 2.5.1 présente les données démographiques de la commune de N'djili.

Tableau 2.5.1 Population de la Commune de N'djili (en fin 2007)

No.	Quartier	Population (tous les deux sexes: Age: 0 – 19)					Superficie Km ²	Densité par km ²
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Sous-total		
1	Makasi	3.409	3.827	4.304	4.424	15.964	0,98	20.005,01
2	Bilombe	5.533	5.616	4.837	4.773	20.759	0,788	26.343,91
3	Equateur	5.785	6.719	7.019	7.518	27.041	0,678	39.883,48
4	Katanga	5.646	6.681	6.571	7.098	25.996	0,670	38.800,00
5	Kivu	8.403	8.357	5.532	5.890	28.182	0,668	42.188,62
6	Kasai	7.156	7.555	8.517	8.871	32.099	0,684	46.928,36
7	Oriental	2.131	2.647	3.472	3.885	12.135	0,866	14.012,70
8	Ubangi	5.500	6.047	8.109	9.385	29.041	1,436	20.223,54
9	Mongali	6.337	6.675	6.697	7.210	26.919	1,263	21.313,54
10	Tshuapa	3.343	3.378	3.169	3.301	13.191	0,480	27.481,25
11	Goma	4.465	3.919	3.189	3.140	14.713	0,568	25.903,17
12	Bandundu	4.570	5.010	5.751	6.083	21.414	0,738	29.016,26
13	Inga	12.626	13.023	13.290	14.369	53.308	1,763	30.237,10
Total		74.904	79.454	80.457	85.947	320.762	11,400	28.137,02

Source : Bureau de la Commune de N'djili

En ce qui concerne les religions à N'djili, environ 60% de la population est Catholique, 30% Protestante et la partie restante est Kimbanguiste ou Musulmane, selon les statistiques de la commune. Cependant, une enquête sur les foyers a trouvé une proportion de 34,9% pour les Catholiques, 23,6% pour les Protestants et 7,4% pour les Kimbanguistes. Pour tous les autres, la proportion était de 30,3%. Ceux qui constituent l'autre partie semblent appartenir à des églises dénommées « Eglises de Réveil » qui est un nouveau mouvement de petites églises qui tend à s'étendre parmi les populations où les niveaux de pauvreté sont élevés.

La commune de N'djili abrite 27.177 expatriés. Un total de 27.125 (99,8%) de la population étrangère est Angolaise. Le second groupe d'étrangers le plus important vient du Congo-Brazzaville (36 ou 0,1%). Ils représentent 8,4% de la population totale de N'djili. Ces expatriés vivent à N'djili depuis plusieurs années. Il faut également noter que la plupart d'entre eux appartiennent au même groupe ethnique que la majorité de la population de N'djili.

Il n'existe pas de conflit grave entre les expatriés et les Congolais. D'autre part, plusieurs Congolais de la commune vivent en Angola, en Belgique, en France et au Royaume Uni où ils travaillent comme des migrants. L'on estime à plus de 40% les ménages qui ont des membres de famille travaillant à l'extérieur, bien qu'il n'y ait pas de données exactes à ce sujet.

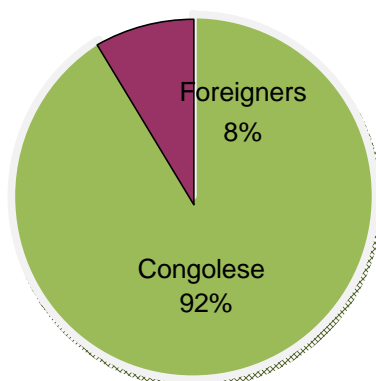


Fig. 2.5.1 Population Congolaise et Expatriée

Source: Commune de N'djili, Equipe d'Etude de la JICA

La plupart des Congolais habitant la commune de N'djili proviennent du Bas-Congo ou de Bandundu. La Fig. 2.5.2 montre les origines des habitants selon les statistiques démographiques de la commune de N'djili. Cependant, selon l'Enquête sociale sur les ménages, les habitants originaires du Bas-Congo représentent 65,9% de la population bien que les trois principales origines fussent similaires en statistiques.

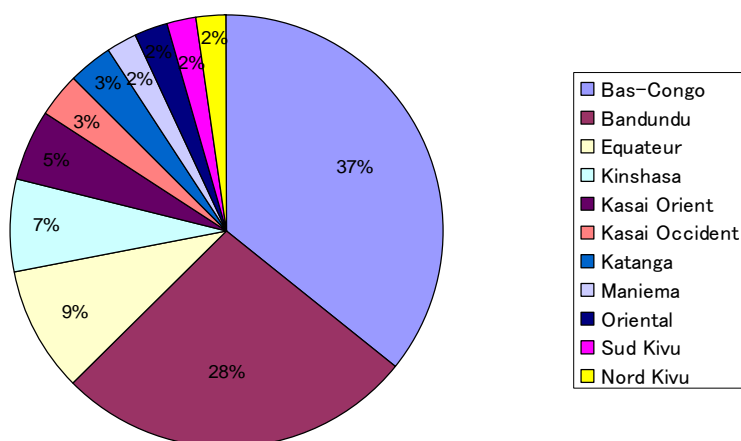


Fig. 2.5.2 Origine des Congolais de N'djili

Source: N'djili commune, study team

Tel que le montre le Fig. 2.5.3, il s'avère important de souligner les jeunes représentent une grande partie de la population.

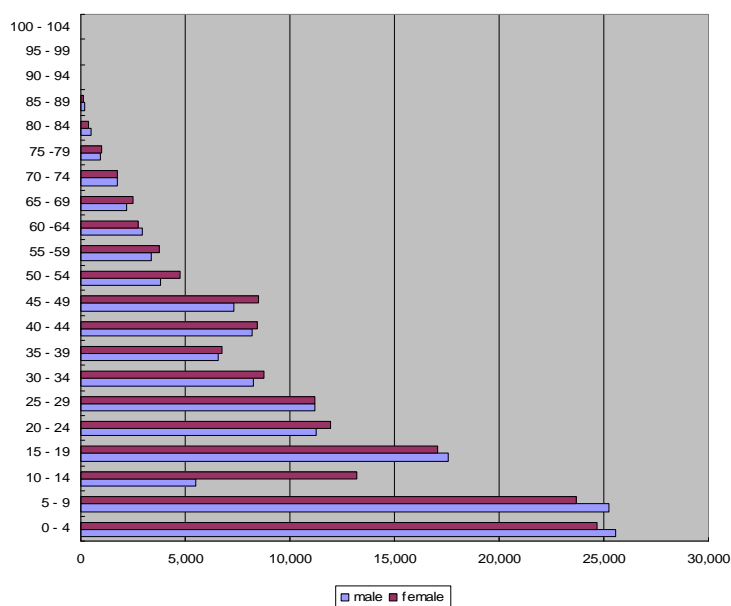


Fig. 2.5.3 Structure des âges des Congolais de N'djili

Source : Bureau Communal de N'djili

2.5.2 Densité de la population

La densité de la population de chaque quartier de la commune de N'djili est représentée au Tableau 2.5.1. La densité démographique des quartiers était en outre estimée pour les quartiers ayant des terres arables ou agricoles, (en omettant les terres agricoles). La densité démographique du quartier, hormis les terres arables ou le site maraîcher, est présentée à la

Fig.2.5.4. Elle est de 340 habitants par hectare si l'on considère les terres agricoles. Elle est d'environ 400 habitants par hectare si l'on ne considère pas le périmètre maraîcher.

Exception faite pour le quartier 7, la densité démographique de chaque quartier est supérieure à 240 habitants par hectare en fonction du plan d'aménagement en taille basset tel que défini par le Plan/Schéma Directeur de la Ville de Kinshasa. Situés à proximité du centre de la commune, les quartiers 3 à 6, 8, 9 et 13 connaissent une densité démographique supérieure à quatre cents habitants par hectare. La densité démographique est très élevée, cependant l'évaluation de l'environnement vital devrait prendre en compte d'autres facteurs tels que la capacité d'accueil des immeubles, les espaces publics qui se trouvent autour du site, etc. Il sied de signaler que cette densité indique des conditions environnementales graves que le gouvernement devrait examiner et maîtriser ainsi le contrôle de la croissance démographique dans la commune.

Tableau 2.5.2 Population et Densité par Commune (2008)

Nombre de Quartier	Population	Superficie plus le périmètre agricole		Superficie sans le périmètre agricole	
		Surface (ha)	Densité (p/ha)	Surface (ha)	Densité (p/ha)
Quartier 1	15.964	57,32	278,5		
Quartier 2	20.759	52,76	393,5	52,04	398,9
Quartier 3	27.041	61,98	436,3	60,93	443,8
Quartier 4	25.996	62,54	415,7		
Quartier 5	28.182	62,60	450,2		
Quartier 6	32.099	52,43	612,2		
Quartier 7	12.135	81,04	149,7		
Quartier 8	29.041	111,52	260,4	59,73	486,2
Quartier 9	26.919	120,68	223,1	54,65	492,6
Quartier 10	13.191	47,37	278,5		
Quartier 11	14.713	55,77	263,8	55,59	264,7
Quartier 12	21.414	40,31	531,2		
Quartier 13	53.308	128,02	416,4	111,05	480,0
Central Sport Field	N/A	8,51	N/A		N/A
Total	320.762	942,85	340,2	806,11	397,9

Source: Commune de N'djili, Equipe d'Etude de la JICA

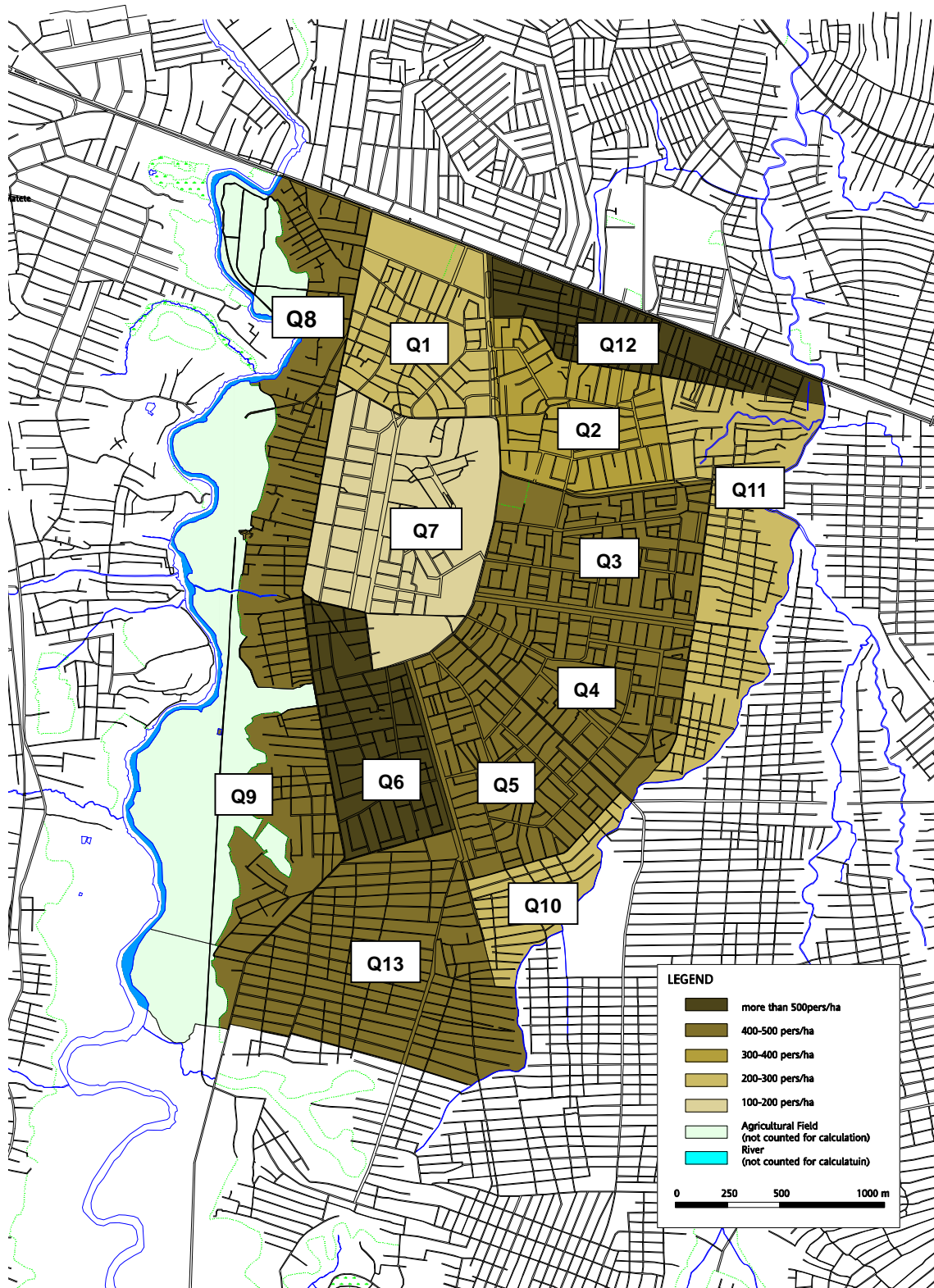


Fig. 2.5.4 Densité démographique par Commune (2007)

Source: Commune de N'djil, Equipe d'Etude de la JICA

2.6 ADMINISTRATION DE LA COMMUNE

2.6.1 Bureau Communal/Maison Communale

Depuis l'année 1953, la commune de N'djili compte 31 maires appelés "bourgmestres" dont deux bourgmestres belges à la création de la commune. Le premier bourgmestre Congolais fut élu en 1957. La Maison Communale ou Bureau administratif de la commune se trouve au quartier 7. La commune est divisée en 13 Quartiers dirigés chacun par les chefs de quartiers. L'organisation administrative de la commune comporte à sa tête le bourgmestre et 23 bureaux administratifs. Le personnel comprend les fonctionnaires de la ville province de Kinshasa affectés à la commune de N'djili. L'on compte 334 agents dont 187 pour la maison communale et 147 pour les 13 quartiers.

Ces services sont entre autres: le Secrétariat, le Personnel, la Population, l Fonction publique, le Service des Contentieux/Résolution des Conflits, le Service de l'Habitat, l'Aménagement Urbain, l'Environnement, le Tourisme, l'Economie Nationale, les Problèmes sociaux, la Jeunesse, l'Information, la Police, les Sports, les Affaires sociales, l'Education, les Petites et Moyennes Entreprises, l'Agriculture, l'Hygiène, le Développement Rural, l'Energie, le Transport, les Services Publics, la Culture, la Condition Féminine, les Finances/Comptabilité et l'Immigration.

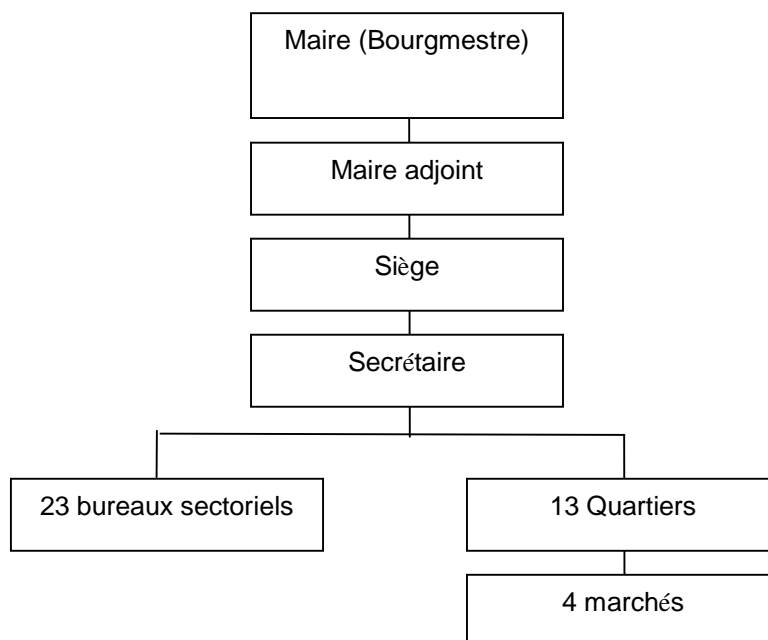


Fig. 2.6.1 Organigramme de l'Administration de la Commune de N'djili

Selon la Cellule de l'Administration des Services Publics établis dans la Commune de N'djili, l'effectif total des fonctionnaires de l'Etat affectés dans la commune et payés à travers le Ministère de l'Intérieur, des Affaires Coutumières et de la Sécurité s'élève à 340 unités/agents.

- le Ministère de l'Intérieur et ses Services: 289 agents
- Départements techniques:51 agents
- Total: 340 agents/unités.

2.6.2 CLD

La Coopération Technique Belge (CTB/BTC) avait appuyé la création des organisations communautaires de base dans la commune de N'djili sous le Programme d'Appui au Développement Communautaire. Cependant, la CBT/BTC avait finalement décidé d'exécuter les sous-projets, non à N'djili, mais plutôt à Kisenso et à Kimbanseke. Les organisations ainsi créées et dénommées Comité Communal de Développement, en sigle CCD et le Comité Local de Développement, en sigle CLD établis dans chaque quartier existent tout de même dans la commune de N'djili.

D'après l'Enquête sociale sur les ménages, les habitants sont confrontés aux problèmes liés aux services administratifs de la commune et des quartiers dont les procédures/formalités administratives de perception des taxes, l'octroi des attestations ainsi que les services de la Police.

Il semble dès lors nécessaire d'améliorer l'efficacité des procédures administrative en vue d'assurer la responsabilité à rendre compte/redevabilité et la transparence dans le travail et de favoriser ainsi l'hospitalité des fonctionnaires de l'Etat.

2.6.3 Société Civile

La Société Civile peut être définie comme étant un groupe d'associations, de normes et habitudes/pratiques sociales qui englobent les activités d'une société distinctes de celles de l'Etat et des institutions d'affaires ou commerciales. La Société Civile comprend les coopératives, les organisations ou confessions religieuses, les fondations, les confréries ou associations des commerçants, les associations professionnelles, les Syndicats, les institutions académiques, les médias, les groupes de pression ainsi que les parties politiques. La Société Civile ou encore les Organisations communautaires à la base (CBO) dans la commune de N'djili s'occupent du développement à la base et du plaidoyer, spécialement dans les secteurs de l'Education et de la Santé. L'on constate cependant que l'implication des habitants dans les travaux collectifs et volontaires semble être minime. Selon les résultats de l'Enquête Sociale sur les ménages, seuls 44,4% des ménages ont pu expérimenter des travaux comme l'assainissement.

2.6.4 Associations

Il existe divers types d'associations dans la commune de N'djili, comme par exemple les Clubs

des Jeunes. Au niveau du quartier, chaque rue est dirigée par un chef de rue qui a la responsabilité/charge de disséminer l'information du chef de quartier avec les habitants le long de la rue. L'on note également l'existence des associations professionnelles parmi lesquelles une association des maraîchers dénommée COOPECKMAKIN ainsi qu'une association des chauffeurs dénommée ACCO.

2.6.5 Organisations ou Confessions religieuses

Il existe un grand nombre d'organisations religieuses telles que des églises. Les églises semblent être l'organisation la plus fiable au sein de la population. Selon une enquête sur les foyers, 44,5% des foyers ont répondu que l'église était l'organisation la plus fiable à N'djili. Ainsi, au cours des ateliers de planning des communautés locales pour le développement (CLD) dans les 13 districts de la commune, l'église était le point central. Les principales églises sont Catholiques, Protestantes et « Kimbanguistes ». Ces églises sont exploitées et gérées par des organismes publics, tel qu'écoles et cliniques de santé. Il y a également un grand nombre de petites églises appelées églises de réveil qui ont une forte influence sur les couches pauvres de la population. Par conséquent, aucun des développements communautaires, plannings ou plans directeurs pour la réhabilitation de la commune de N'djili ne peut ignorer l'institution de l'église.

2.6.6 ONG

La commune a une liste d'organisations non-gouvernementales (ONG) dont 87 sont en fonctionnement dans les 13 districts. L'étude du projet a vérifié la liste détaillée des ONG sur site sur toute la commune de N'djili et a pu en localiser 3. Il apparaît cependant que près de 50 ONG parmi celles énumérées sur les documents n'ont pas de bureau ni d'adresse physique connus dans la commune. Il apparaît que ces ONG se sont enregistrées dans l'unité de développement communautaire de la commune bien que n'ayant pas d'activités sur le site. Certaines de ces ONG opérationnelles dans la commune ont des droits légaux reconnus par le Ministère de la Justice et le ministère superviseur (le ministère en charge de l'activité des ONG).

Les ONG opérationnelles collaborent ou travaillent en synergie avec la population pour diverses questions dont l'Education, la Santé, l'Hygiène, la Lutte contre le VIH et SIDA, les activités de la Jeunesse, la Formation Professionnelle, le Reboisement, l'Assainissement, l'Agriculture et la Microfinance. Tenant compte de l'expérience antérieure et du comportement des ONG, la plupart d'entre elles semblent plutôt se comporter comme des entreprises que des organisations communautaires à la base. L'on peut cependant noter qu'il existe des ONG qui appuient la communauté avec leur propre budget et qui signent des contrats avec les donateurs/bailleurs.

La majorité des ONG connues ont une moyenne de 55 membres tandis que les autres ont jusqu'à 230 membres. Les ONG de la commune opèrent sur diverses activités dans la santé,

l'éducation, le combat contre le SIDA, l'agriculture, la propreté et l'environnement. Les activités principales des ONG sont indiquées au Tableau 2.9.11.

Tableau 2.6.1 Activités principales des ONG opérant dans la commune de N'djili

Activité principale	Fréquence	Pourcentage
Epargne	3	7.9
Santé	5	13.2
Orphelinats	1	2.6
Education	3	7.9
Menuiserie	1	2.6
Formation professionnelle	4	10.5
Assistance aux enfants mal nourris	1	2.6
Combat contre le SIDA	2	5.3
Agriculture	4	10.5
Sensibilisation de la population	1	2.6
Supervision de la population	6	15.8
Pharmacie	2	5.3
Construction	1	2.6
Peinture	1	2.6
Elevage	1	2.6
Magasins	1	2.6
Propreté et environnement	1	2.6
Total	38	100.0

Source: commune de N'djili, étude du projet 2008

Les sources des fonds pour les activités des ONG diffèrent de l'une à l'autre. La moitié des ONG analysées recourent à l'autofinancement pour les activités qu'elles réalisent sur site. Les autres sources de financement rapportées par les ONG sont :

- Contributions des membres dans 29% des cas;
- Contributions des membres dans 29% des cas;
- Contributions partenariat dans 10.5% des cas;
- Eglises dans 2.6% des cas;
- UNDP dans 2.6% des cas;
- COJET dans 2.6% des cas;
- Le Ministère de l'Agriculture dans 2.6% des cas.

78.9% des diverses zones de Kinshasa ont des ONG opérant dans la commune de N'djili, avec seulement 18.4% d'entre elles opérant à N'djili et seulement 2.6% d'entre elles étendant leurs activités aux territoires de Kasangulu dans la Province du Bas-Congo.

2.7 ECONOMIE

La commune de N'djili connaît une gamme variée d'activités socio-économiques tant dans le secteur formel que dans l'informel, bien que le secteur informel soit dominant, comme dans le cas de la Ville – province de Kinshasa. Le graphique ci-après montre la situation du niveau de revenu dans les ménages de la commune de N'djili sur la base de résultats de l'Enquête

sociale sur les ménages menée par l'Equipe d'Etude de la JICA.

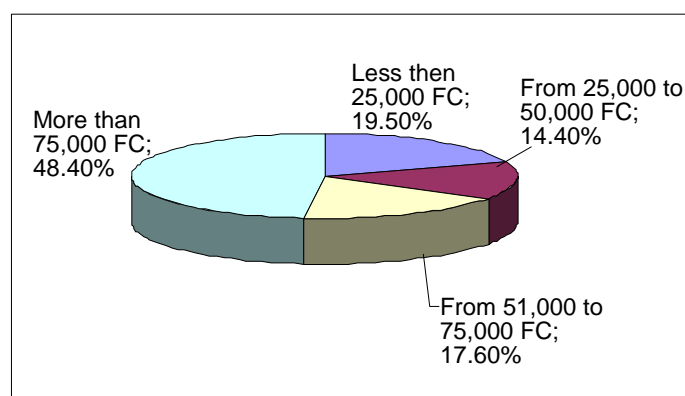


Fig. 2.7.1 Revenu mensuel des ménages dans la commune de N'djili

NB. 1 \$ US = 550 FC Source: Enquête Sociale sur les ménages 2008

Le revenu des ménages dans la commune de N'djili ne varie pas dans une large mesure. Il n'y a que 48,40% des ménages qui ont un revenu mensuel supérieur à 75.000FC. Outre les autres sources financiers, l'on doit retenir qu'un certain montant de transfert des fonds de l'extérieur du pays arrive dans les ménages de la Commune de N'djili, étant donné qu'environ 40% des jeunes de N'djili parmi lesquels des expatriés qui représentent 8,5% de la population de la commune, travaillent à l'étranger, surtout au Royaume-Uni, aux Etats Unis ou en Angola (dans le secteur minier), et ce, depuis très longtemps selon l'informateur principal favorisant ainsi les avantages historiques à l'époque de l'ancien dirigeant de la commune. Ce transfert en monnaie étrangère ou devise contribue à l'économie locale en termes d'argent en espèces qui accélèrent ainsi les petites activités d'investissement ou encore les dépenses¹ personnelles quotidiennes.

D'autres enquêtes ont menées dans la commune de N'djili en vue de récolter les données considérées comme importantes dans la formulation du Profil Communautaire requis pour l'élaboration du Plan/Schéma Directeur de Réhabilitation de la Commune de N'djili. Bien que cela ne réponde pas encore aux normes modernes européennes, le secteur industriel de la commune de N'djili présentent tout de même des potentialités de développement. Le secteur primaire représenté par les activités de vente des produits maraîchers de la Commune de N'djili est bien connu des consommateurs de Kinshasa à travers son histoire et son dynamisme dans l'approvisionnement de Kinshasa. Le revenu mensuel net de la vente des produits maraîchers est relativement plus élevé que le revenu moyen des fonctionnaires ou agents de l'Etat.

Les ateliers de réparation des véhicules constituent le deuxième secteur industriel dont on fait

¹ Selon l'informateur principal, ces transferts d'argent représentent 35 à 40% du revenu moyen de la population de la commune.

une occupation spécifique à N'djili, vu que toute la ville province de Kinshasa reconnaît le talent et le dynamisme de ces activités. La commune de N'djili est identifiée dans ce domaine comme le Japon de la République Démocratique du Congo. Il s'avère également important de noter que les industries locales du bois, en particulier la fabrication des cercueils constituent la caractéristique spéciale de la commune de N'djili. Dernièrement, le secteur tertiaire de la commune de N'djili influence également les autres communes de Kinshasa étant donné que les ateliers de réparation des véhicules, de débosselage, de soudure et de peinture occupent le premier rang parmi les industries locales potentielles de la commune de N'djili.

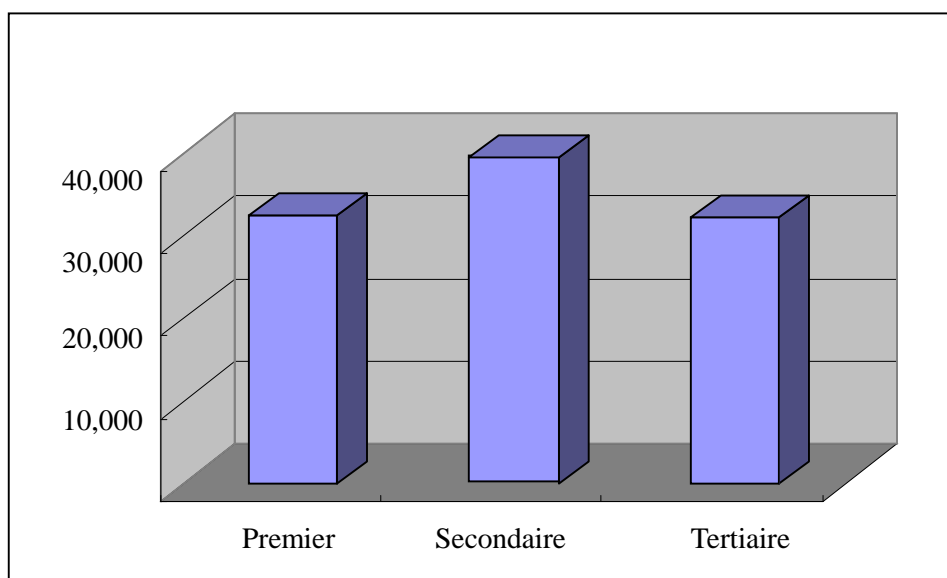


Fig. 2.7.2 Salaire Mensuel Moyen par Secteur (en FC)

Source: Enquêtes Supplémentaires dans la Commune de N'djili en Sep. 2008

Le secteur de la microfinance au niveau de la commune constitue un grand potentiel. La Banque Centrale du Congo élabore une base globale de données et rédige une législation à soumettre au Parlement en 2008. La succursale régionale de Pro Credit Bank offre des services de microfinance aux habitants de N'djili avec l'appui de l'intervention du FMI. Des numéros des comptes courants ont augmenté de manière drastique, même plus vite que les banques commerciales actuelles.

2.8 POLITIQUE FONCIERE/UTILISATION DES TERRES

2.8.1 Situation générale en matière foncière

De l'examen de la politique foncière dans la commune de N'djili, il ressort qu'il existe neuf catégories principales et douze sous-catégories. La situation actuelle de chaque quartier et sa composition y sont évaluées. Le Tableau 4.5.2. présente de la superficie totale de la commune.

La carte foncière actuelle est reprise à la Fig. 4.5.2. Le Tableau 4.5.3 indique la superficie détaillée de chaque quartier. L'évaluation et la description de chaque catégorie en matière de gestion foncière sont reprises de la manière suivante:

(1) Zone résidentielle ou Quartier résidentiel

La commune de N'djili abrite plusieurs maisons à usage mixte, à usage commercial et associé aux ateliers artisanaux à tel point qu'il n'est pas aisé de trouver la ligne de démarcation Claire entre les sites résidentiels, commerciaux et industriels. La présente étude classe ainsi les sites suivants au titre de sites à usage commercial: i) les sites compris entre le croisement du Boulevard Lumumba /la Route N'sanda et la zone centrale de la commune, ii) la zone commerciale située en face du Boulevard Lumumba et les établissements commerciaux ou artisanaux se trouvant dans d'autres sites sont classés dans la catégorie des maisons à usage mixte dans la zone résidentielle.

Il sied de retenir que la zone résidentielle couvre une superficie environ 60% de la superficie totale de la commune. Et en ce qui concerne les quartiers, exception faite pour les quartiers 8 et 9 où le périmètre maraîcher occupe un pourcentage élevé, soit 60 à 90 % des terres sont destinées aux habitants ou encore aux bâtiments à usage mixte. Il est dès lors par conséquent difficile de trouver un terrain destiné à un seul but spécifique (par exemple le bureau et l'industrie, etc.), cela existe à peine dans la commune de N'djili.

(2) Zone administrative ou Quartier Administratif

Il n'existe presque pas d'édifices administratifs, à l'exception de quelques bâtiments situés autour de la Maison communale au Quartier 7. Ces bâtiments sont en grande partie destinés aux services du district dans le voisinage. Les bâtiments devant répondre aux fonctions du nouveau centre de la ville dans la partie est ne sont pas encore construits tel que proposé par le plan directeur.

(3) Zone commerciale ou Quartier commercial

De manière générale, l'indexe du plan d'aménagement des bâtiments commerciaux est estimé à 1,0 mètre carré par habitant en ce qui concerne la nouvelle cité planifiée. Selon la politique foncière actuelle, le quartier commercial occupe une superficie d'environ 0,6 mètres carrés par habitant. L'on estime ainsi que le niveau des services ne correspond pas à la superficie. L'on retiendra en outre que la zone prévue pour la construction des marchés, notamment aux Quartiers 2, 6 et 7 est insuffisante et ne représente que 0,1 mètre carré par habitant. L'on constate également que dans tous les quartiers, les maisons à usage mixte couvrent ainsi la carence en abritant des services commerciaux.

(4) Zone Educationnelle

Les matières du Tableau 2.8.1 visent à servir d'index d'aménagement/d'urbanisation pour la zone résidentielle.

S'agissant du taux de l'occupation des terres, il existe suffisamment d'espaces pour les bâtiments scolaires dans la commune de N'djili. Cependant dans certains quartiers où il y a suffisamment d'espaces pour les établissements scolaires comme par exemple aux quartiers 3, 4 et 7, il existe également des quartiers dont la superficie réservée aux écoles ne dépasse guère.

Concernant les terres et leur distribution inégale, l'évaluation devrait tenir compte d'autres facteurs tels que l'état du bâtiment et la scolarisation des enfants en dehors de leurs quartiers respectifs.

Tableau 2.8.1 Indexe de Planification/d'Aménagement pour le Quartier résidentiel dans la future zone urbanisée

Espaces verts dans la zone urbaine résidentielle	12 m ² /p
Routes et autres chaussées dures	15% de la superficie totale de la zone résidentielle
Installations communautaires*	5% de la superficie totale de la zone résidentielle

*Les installations communautaires correspondent aux bâtiments publics tels que les écoles et les installations médicales etc.

Source: Commune de N'djil, Equipe d'Etude de la JICA 2008

(5) Centres de Santé

Lorsque l'on considère la capacité d'accueil de la commune dans son ensemble, l'on Remarque qu'il existe suffisamment d'espaces pour les bureaux de la commune, y compris les établissements scolaires. L'on constate cependant que la moitié des sites réservés au secteur de la santé se trouve occupée par l'Hôpital de l'Amitié Sino-Congolaise au Quartier 7, bien que la population n'ait pas quotidiennement un accès facile à cet hôpital. Il faut par ailleurs signaler qu'il existe à peine des établissements destinés à la santé dans d'autres quartiers, exception faite pour les quartiers 2,6 et 7 situés à proximité du centre de la commune. L'on note également que certains établissements de la santé sont dans l'enceinte des églises et d'autres encore fonctionnent dans des bâtiments résidentiels à usage mixte. Quant à l'évaluation des établissements de santé, il s'avère nécessaire de comprendre l'état de chaque bâtiment ainsi que son mode de gestion.

(6) Parcs publics

Il n'existe presque de parcs publics équipés et aménagés dans la commune de N'djili. Les terres publiques et espaces verts inoccupés sont utilisés à des fins récréatives. La zone de terre inoccupée par personne est de 0.56 mètre carré et ceci est extrêmement faible en valeur. Dans la commune, les activités de divertissement se remarquent fréquemment sur les routes à différents endroits. Cela ne se limite pas à la commune de N'djili mais dans toute la ville de Kinshasa, de nombreux terrains publics sont utilisés pour la culture et les lieux de travail. Avant d'évaluer

cette faible proportion, une approche appropriée et réaliste devrait être employée en ce qui concerne les parcs publics de la ville de Kinshasa.

(7) Zone agricole ou Périmètre maraîcher

La masse des terres agricoles est située dans les Quartiers 8, 9 et 13 sur la côte est de la Rivière de N'djili. Les terres agricoles des autres quartiers sont à l'origine très vastes et les routes sont utilisées à des fins de culture.

(8) Transport routier

Dans la commune de N'djili, les routes occupant 10,9% de la superficie totale de la commune, ceci ne représente pas grande chose. Elles représentent à peine 5 à 10% ou même moins particulièrement dans plusieurs nouveaux quartiers et leur largeur ne correspond pas à la densité routière. De plus, la proportion de surface n'est pas élevée dans les anciens quartiers, si l'on considère que la largeur des routes dans ces quartiers est radiale. Par conséquent, une amélioration est requise pour ces deux zones.

Tableau 2.8.2 Politique foncière actuelle dans la Commune de N'djili (toute la Commune, 2008)

Catégorie foncière	Surface (ha)	Taux (%)	Catégorie foncière	Surface (ha)	Ratio (%)
1. Quartier Résidentiel	562,94	59,71	7. Agriculture	128,66	13,65
2. Quartier Administratif / Officiel	3,03	0,32	8. Transport / Routes	102,66	10,89
3. Quartier Commercial / d'Affaires	19,46	2,06	9. Autres	10,44	1,11
31. Commerce général	15,72	1,67	91. Rivière / Eau	10,26	1,09
32. Marchés	3,74	0,40	92. Non classé	0,18	0,02
4. Education	45,11	4,78			
5. Centres de Santé	5,22	0,55	Total	942,85	100,00
6. Parcs	17,96	1,90			
61. Parcs	11,24	1,19			
62. Terrains de Sports	6,72	0,71			

Source: Enquêtes Supplémentaires dans la Commune de N'djili ein Sep. 2008

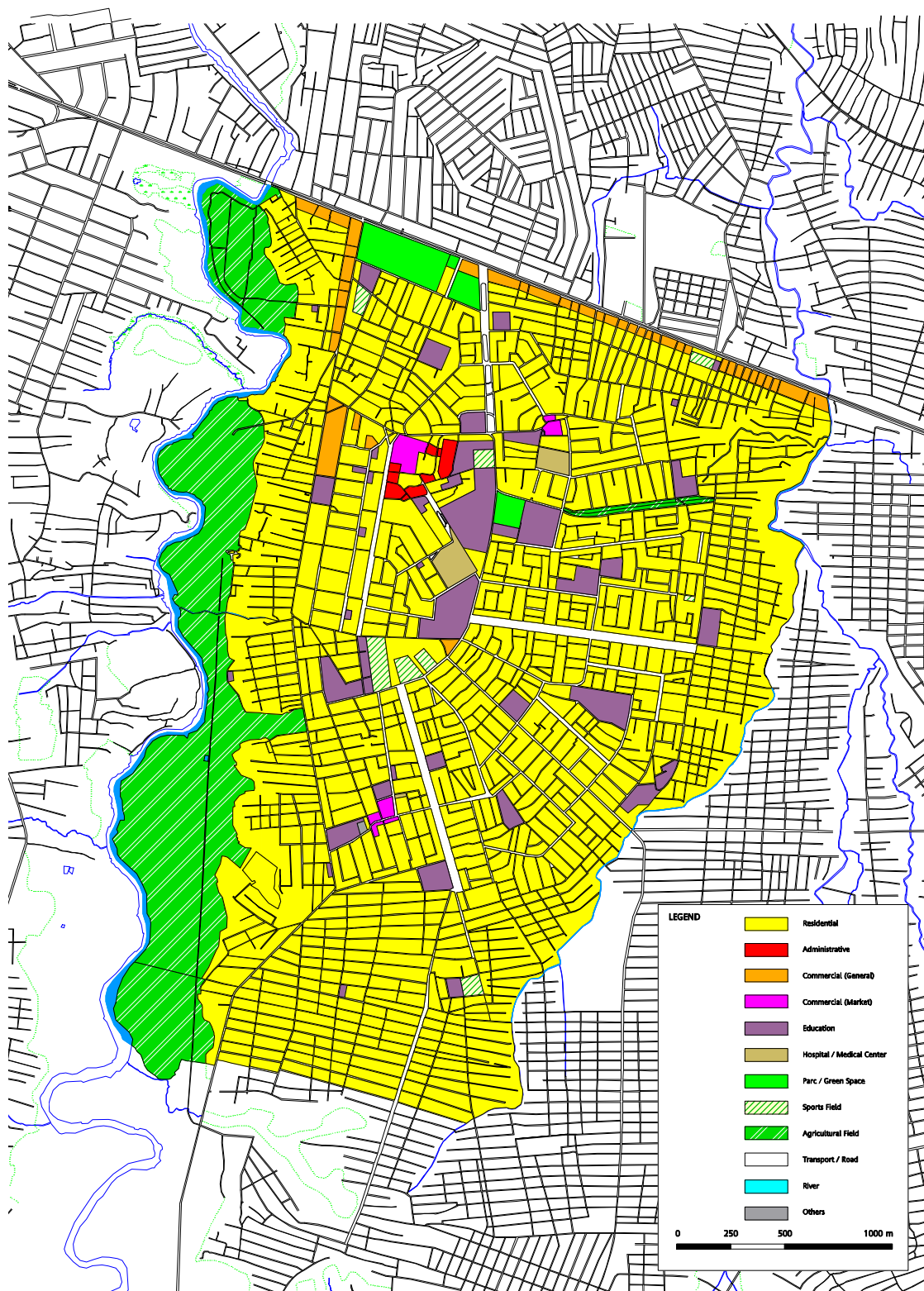


Fig. 2.8.1 Politique foncière actuelle dans la commune de N'djili

Source: Commune de N'djili, Equipe d'Etude de la JICA

Tableau 2.8.3 Politique foncière actuelle de N'djili

	Residentiel	Administrative/ Officiel	Commercial/Affaires			Education	Centres de Santé	Parks			Agriculture	Transport / Routes	Eau de Rivière	Others			Total
			Commercial Général	Marché	Sous-total			Parcs	Terrains de Sports	Sous-total				Non classés	Sous-total		
Quartier 01	35,8	0	0,5	0,0	0,5	3,3	0,0	9,4	0,7	10,2	0,0	7,6	0,0	0,0	0,0	0,0	57,3
	62,4%	0,0%	0,9%	0,0%	0,9%	5,7%	0,0%	16,5%	1,2%	17,7%	0,0%	13,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Quartier 02	41,2	0	0,0	0,6	0,6	0,9	1,5	0,0	0,0	0,0	0,7	7,8	0,0	0,0	0,0	0,0	52,8
	78,1%	0,0%	0,0%	1,2%	1,2%	1,7%	2,8%	0,0%	0,0%	0,0%	1,4%	14,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Quartier 03	42,3	0	0,0	0,0	0,0	6,4	0,0	1,8	0,1	1,9	1,0	10,4	0,0	0,0	0,0	0,0	62,0
	68,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	10,3%	0,0%	2,9%	0,2%	3,1%	1,7%	16,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Quartier 04	45,0	0	0,0	0,0	0,0	6,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,2	0,0	0,0	0,0	0,0	62,5
	71,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	10,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	17,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Quartier 05	50,1	0	0,0	0,0	0,0	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,9	0,0	0,0	0,0	0,0	62,6
	80,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	17,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Quartier 06	39,0	0	0,0	1,1	1,1	4,3	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,9	0,0	0,2	0,2	0,2	52,4
	74,4%	0,0%	0,0%	2,1%	2,1%	8,1%	1,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	13,2%	0,0%	0,3%	0,3%	0,3%	100,0%
Quartier 07	44,0	3,0	3,7	2,0	5,7	14,8	2,7	0,0	0,8	0,8	0,0	10,0	0,0	0,0	0,0	0,0	81,0
	54,2%	3,7%	4,5%	2,5%	7,0%	18,3%	3,4%	0,0%	1,0%	1,0%	0,0%	12,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Quartier 08	48,7	0	4,3	0,0	4,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	42,7	6,6	4,6	0,0	4,6	0,0	111,5
	43,7%	0,0%	3,9%	0,0%	3,9%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	42,4%	5,9%	4,1%	0,0%	4,1%	0,0%	100,0%
Quartier 09	49,6	0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	62,5	4,8	3,5	0,0	3,5	0,0	120,7
	41,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	51,8%	4,0%	2,9%	0,0%	2,9%	0,0%	100,0%
Quartier 10	42,2	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,8	0,3	0,0	0,3	0,0	47,4
	89,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	10,2%	0,7%	0,0%	0,7%	0,0%	100,0%
Quartier 11	46,5	0	0,0	0,0	0,0	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	5,3	0,8	0,0	0,8	0,0	55,8
	83,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	9,6%	1,5%	0,0%	1,5%	0,0%	100,0%
Quartier 12	24,8	0	6,9	0,0	6,8	0,8	0,0	0,0	0,5	0,5	0,0	7,3	0,0	0,0	0,0	0,0	40,3
	61,6%	0,0%	17,1%	0,0%	17,1%	1,9%	0,0%	0,0%	1,3%	1,3%	0,0%	18,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Quartier 13	93,2	0	0,0	0,0	0,0	2,4	0,0	0,0	0,8	0,8	17,0	13,3	1,4	0,0	1,4	0,0	128,0
	72,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,9%	0,0%	0,0%	0,6%	0,6%	13,3%	10,4%	1,1%	0,0%	1,1%	0,0%	100,0%
Central Zone	2,9	0	0,3	0,0	0,3	1,0	0,0	0,0	3,7	3,7	0,0	0,48	0,0	0,0	0,0	0,0	8,5
	34,5%	0,0%	3,9%	0,0%	3,9%	12,1%	0,0%	0,0%	43,8%	43,8%	0,0%	5,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Total	562,9	3,0	15,7	3,7	19,5	45,1	5,2	11,2	6,7	18,0	128,7	111,3	10,3	0,2	10,4	0,2	942,9
	59,7%	0,3%	1,7%	0,4%	2,1%	4,8%	0,6%	1,2%	0,7%	1,9%	4,3%	10,9%	1,1%	0,3%	1,1%	0,3%	100,0%

Source: Etude d'Inventaires des édifices de N'djili, Equipe d'Etude

2.8.2 Capacité des bâtiments

Afin de comprendre la situation architecturale de chaque quartier, nous avons sélectionné dans cette étude deux pâtés de maison type pour chaque quartier à analyser. Pour ces pâtés de maison, la surface de construction et le coefficient d'emprise au sol sont estimés par une analyse d'image par photographie satellite (Tableau 2.8.4). Parmi les 2 pâtés de maison sélectionnés, un pâté devrait se trouver face à la route principale du district tandis que l'autre devrait être situé dans une zone intérieure plus loin que la route principale qui est indiquée. Les observations sur le calcul sont comme suit :

- Les photos prises par satellite ne sont pas assez nettes pour convenir à la présente analyse. Il y a en outre des difficultés pour distinguer les terres inoccupées de parties de toit (zone construite).
- Il est aussi possible de trouver des constructions à deux ou plusieurs bâtiments. L'on note également que la superficie de chaque bâtiment indique la superficie moyenne d'une parcelle.

Comme résultat, les matières ci-après ont été clarifiées :

- Le taux d'occupation parcellaire varie entre 35 et 45% dans la majeure partie de cas et dépasse rarement 50%. Les taux d'occupation des blocs situés en face de l'artère principale du quartier et des blocs se trouvant à l'intérieur diffèrent selon les quartiers. Ainsi, le taux ne semble pas à la surface occupée.
- La superficie moyenne des blocs par bâtiment est dans la plupart des cas d'environ 300 à 400 mètres carrés. Au quartier 7 par exemple, la superficie moyenne est supérieure à celle des autres quartiers et elle varie de 500 à 600 mètres carrés. Parmi les autres quartiers, et à l'exception du quartier 7, les superficies moyennes des blocs situés devant l'artère principale et de ceux construits à l'intérieur diffèrent selon les quartiers. Le taux ne semble donc pas lié à la superficie des lieux.

En outre, la superficie totale occupée ou bâtie (excepté les édifices publics) est estimée à environ 2.900.000 mètres carrés pour la commune dans son ensemble étant donné que la plupart des bâtiments sont des constructions en taille basse ou comportent un seul niveau. La superficie occupée par une personne est estimée à 8,9 mètres carrés.

Tableau 2.8.4 Superficies des constructions à un seul niveau (excepté les édifices publics de N'djili)

Surface du site à usage résidentiel et commercial	Taux estimé de la surface bâtie	Nombre estimé des étages au sein des bâtiments	Surface totale estimée du rez-de-chaussée
578,66 (ha)	* 0,45	* 1,1	2.900.000 (m ²)

Source: Etudes des Inventaires des édifices de N'djili par l'Equipe d'Etude de la JICAi 2008

Cependant, si l'on considère les surfaces moyennes susmentionnées, les différences par quartier ne sont pas considérées. Pour ce faire, l'étude a estimé la superficie bâtie dans une proportion inverse à la densité * démographique de chaque quartier. Ainsi, la plus petite superficie sera de 5,8 mètres carrés par habitant au quartier 6 où la densité de la population est la plus forte de tous les quartiers.

(*: La superficie à bâtir estimée par habitant est reprise à l'indexe car la densité démographique est estimée pour le quartier dans son ensemble).

Tableau 2.8.5 Estimation de la superficie des maisons en taille basse et Taux d'occupation parcellaire

N° des Quartiers	Code de l'échantillon	Position	Superficie du bloc (m ²)	Superficie des bâtiments (m ²)	Taux de superficie occupée/bâtie (%)	Nombre de bâtiments recensés	Superficie moyenne par bâtiment (m ²)
Quartier 1	1-1	F	9.101	1.793	19,70%	16	568,81
	1-2	I	6.087	2.138	35,12%	20	304,35
Quartier 2	2-1	F	13.469	4.780	35,49%	33	408,15
	2-2	I	6.578	2.444	37,15%	24	274,08
Quartier 3	3-1	F	4.795	2.051	42,77%	19	252,37
	3-2	I	5.475	2.351	42,94%	21	260,71
Quartier 4	4-1	F	7.930	2.994	37,76%	25	317,20
	4-2	I	8.907	4.247	47,68%	28	318,11
Quartier 5	5-1	F	8.741	5.161	59,04%	29	301,41
	5-2	I	7.625	2.734	35,86%	21	363,10
Quartier 6	6-1	F	7.786	3.972	51,01%	23	338,52
	6-2	I	8.917	3.238	36,31%	19	469,32
Quartier 7	7-1	F	14.576	5.645	38,73%	29	502,62
	7-2	I	6.903	2.509	36,35%	11	627,55
Quartier 8	8-1	F	5.848	2.204	37,69%	18	324,89
	8-2	I	13.811	3.294	23,85%	34	406,21
Quartier 9	9-1	F	8.791	3.791	43,12%	28	313,96
	9-2	I	2.205	995	45,12%	10	220,50
Quartier 10	10-1	F	3.340	1.293	38,71%	10	334,00
	10-2	I	3.337	1.599	47,92%	11	303,36
Quartier 11	11-1	F	4.056	1.931	47,61%	13	312,00
	11-2	I	7.176	2.034	28,34%	21	341,71
Quartier 12	12-1	F	3.266	1.751	53,61%	12	272,17
	12-2	I	5.281	2.421	45,84%	13	406,23
Quartier 13	13-1	F	6.091	1.733	28,45%	12	507,58
	13-2	I	6.843	2.036	29,75%	20	342,15

F: devant l'artère principale du quartier, I: Zone intérieur du quartier

Source: Equipe d'Etude de la JICA, Commune de N'djili 2008

2.9 CONDITIONS SECTORIELLES

2.9.1 Infrastructure urbaine

2.9.1.1 Réseau routier

(1) Réseau routier actuel

La gestion du réseau routier est présentée ci-dessous. Le Boulevard Lumumba est géré par l'OR (Office des Routes). Les routes principales de la partie nord-est de la commune de N'djili sont gérées par l'OVD (Office des Voiries et Drainage) tandis que les principales artères de la partie sud-ouest de la commune de N'djili sont sous la tutelle administrative de la DVDA (Direction des Voies de Desserte Agricole).

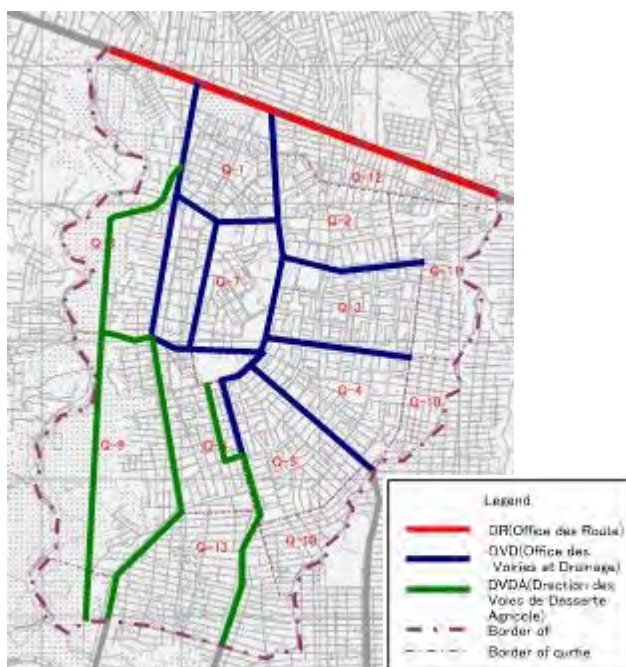


Fig. 2.9.1 Gestion du Réseau routier

Source: Enquête sur le Trafic routier à N'djili, Equipe d'Etude de la JICA 2008

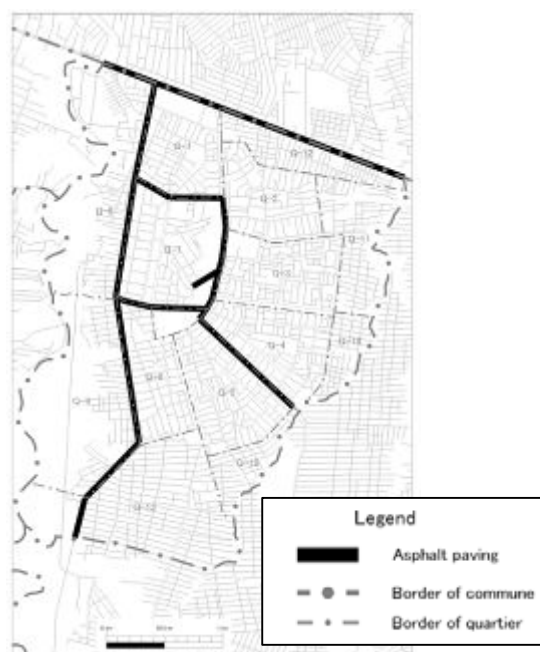


Fig.2.9.2 Routes asphaltées

Source: Enquête sur le Trafic routier à N'djili, Equipe d'Etude de la JICA 2008

Les routes asphaltées sont présentées ci-dessous. Le Boulevard Lumumba et la Route CECOMAF sont localisés dans l'est de la commune, la boucle qui contourne le Quartier 7, la 2^{ème} République et la route d'accès à l'Hôpital du Quartier 7 sont asphaltées. Suite à la détérioration des routes et aux nids de poule, l'état de la chaussée asphaltée n'est pas satisfaisant et les autres artères ne sont pas asphaltées.

La largeur des avenues est reprise dans la Fig. 2.9.3. Les routes ayant plus de 30 m de largeur sont le Boulevard Lumumba ainsi que les trois autres dans le rayon du Quartier 7. Les avenues asphaltées indiquées sur la carte à la page précédente sont relativement larges. Il y a également quelques avenues relativement larges reliées par la boucle du Quartier 7. Les avenues asphaltées

comportent deux bandes sans ligne de démarcation.

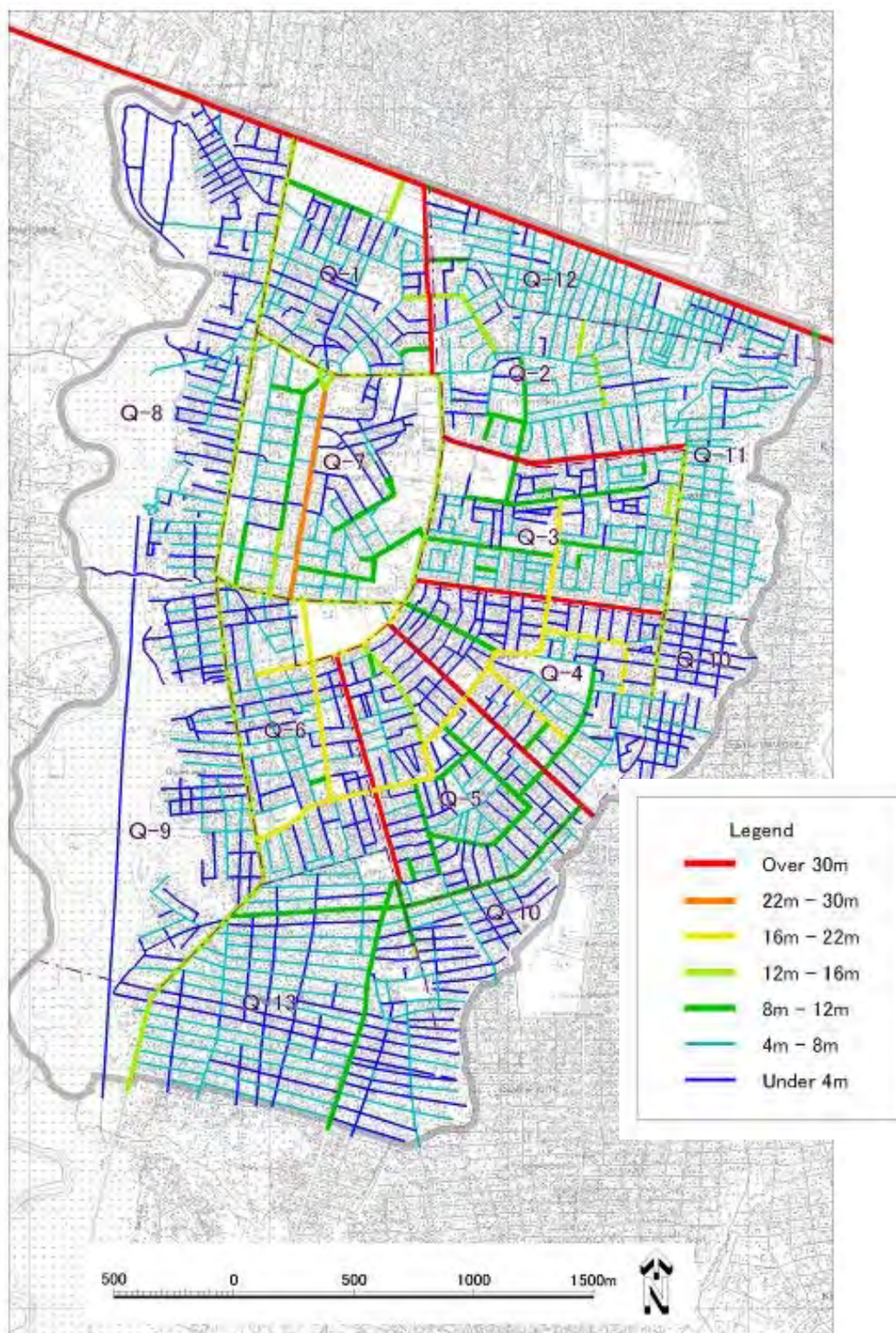


Fig.2.9.3 Largeur des avenues

Source: Enquête sur le Trafic Routier de N'djili, Equipe d'Etude de la JICAi 2008

(2) Croisements ou Carrefours

Toutes les intersections de la commune de N'djili n'ont pas de panneaux de circulation. Il existe 5 croisements contrôlés par la police de circulation routière.

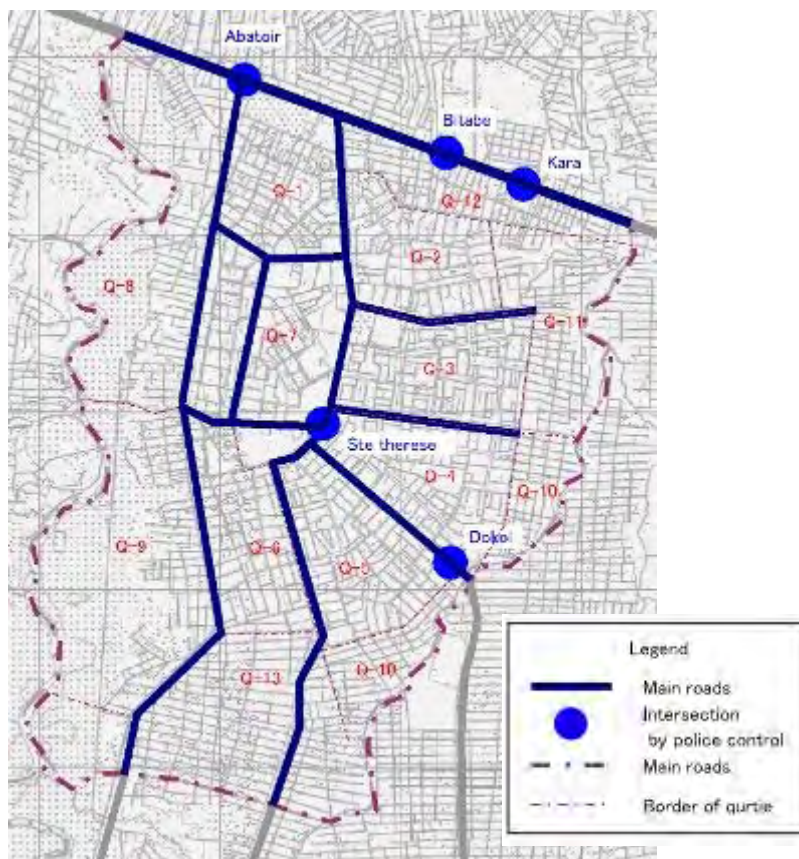


Fig 2.9.4 Croisements contrôlés par la Police de Circulation routière

Source: Enquête sur le Trafic routier de N'djili, Equipe d'Etude de la JICA, 2008

(3) Etude sur la Circulation routière

La description générale de l'enquête sur le trafic routier a été menée par l'Equipe d'Etude de la JICA comme repris ci-dessous. L'étude du volume de la circulation routière dans les deux sens dans la commune de N'djili a porté sur 8 sites. La période retenue pour l'étude est de 12 heures, soit de 6 :30 à 18 :30. Le nombre de passagers par bus a également été évalué sur deux sites d'enquête.

1) Description générale de l'Enquête sur le Trafic routier

Date de l'enquête : le 11 juin 2008

Période de l'enquête : 6:00 – 18:00

2) Enquête sur le Trafic routier

Points d'étude: 8 points d'étude (voir la carte des sites retenus pour l'enquête sur le trafic routier)

Catégories des véhicules: 13 catégories

Piétons, bicyclettes, motocyclettes, brouettes, berlines, pick-up, minibus, bus, Fula-fula, camionnette, camions, camions-remorqueurs.

Objet de l'Enquête: Comptage manuel du trafic routier horaire dans les deux sens pour chaque catégorie.

3) Enquête sur les bus-passagers/bus de transport en commun

Points d'enquête: 2 points d'étude (voir la carte des sites du trafic routier)

Catégories des véhicules: 5 catégories

Minibus, combi (VW), minibus (Hiace), minibus (Mercedes D207), bus, fula-fula

Objet de l'Enquête: Comptage manuel du nombre des passagers dans les deux sens pour chaque catégorie de bus sur la base de l'échantillon retenu par les enquêteurs le matin, à midi et le soir.

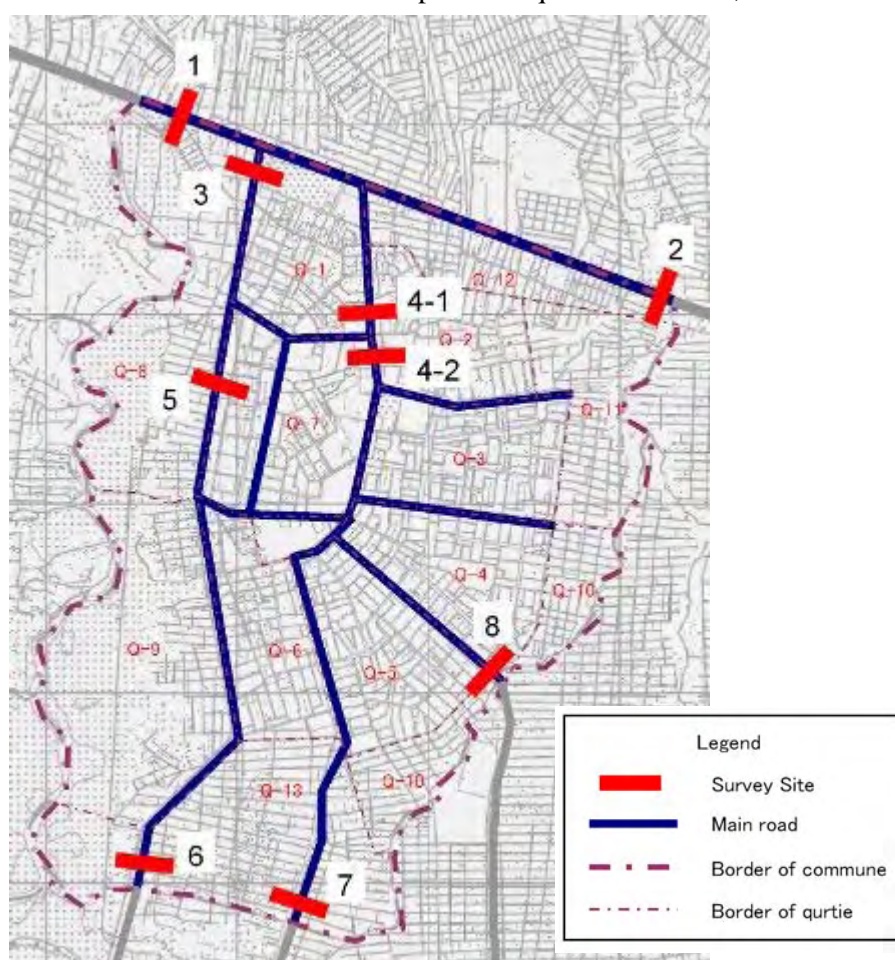


Fig. 2.9.5 Sites de l'Enquête sur le Trafic routier/ trafic Survey Sites

Source: Enquête sur le Trafic routier, Equipe d'Etude de la JICA 2008

(4) Résultats sur l'Enquête du Trafic routier

Le volume de la circulation routière à la frontière nord de la commune de N'djili était estimé à 19.100 uvp (unité de voiture de passagers) sur 12 heures selon le comptage effectué sur la Route

de CECOMAF, Me Croquet, Kimbanseke et la 2ème République. Le volume de la circulation routière au centre de la commune de N'djili a été évaluée à 12.000 uvp/12h sur la Route CECOMAF et la partie-est de cette route au quartier 7. Le volume le plus élevé de circulation routière était évalué à 17.470 uvp/12 h sur la Route CECOMAF. Le second volume de trafic routier le plus important était estimé à 9.327 uvp /12 heures sur la route de la partie-est du Quartier 7.



Fig. 2.9.6 Croquis du volume de la circulation routière par véhicule

Source: Enquête sur le Trafic routier de N'djili, Equipe d'Etude de la JICA, 2008

S'agissant de la fluctuation ou de la variation de la circulation routière horaire, l'étude a révélé que le volume de trafic routier le plus important était de 3.151 uvp/h/. Le comptage a été effectué de 6 :30 à 7 :30 à la limite entre le Boulevard Lumumba et la Commune de N'djili/ Quant au volume de circulation routière sortant de la Commune de N'djili était de 1.570 uvp/h et le volume

du trafic routier entrant était de 1.481 uvp/h. L'après-midi, le volume du trafic routier entrant dans la commune de N'djili culmine de nouveau de 12 :30 et 13 :30 tandis que le trafic routier sortant culmine à son tour de 14 :30 à 15 :30. Le matin, le volume du trafic routier vers le nord est bien plus important que vers le sud dans la commune de N'djili. L'étude a estimé à environ 400 uvp/h dans les deux sens, et ce, de façon permanente à la limite entre les communes de N'djili et de Kimbanseke.

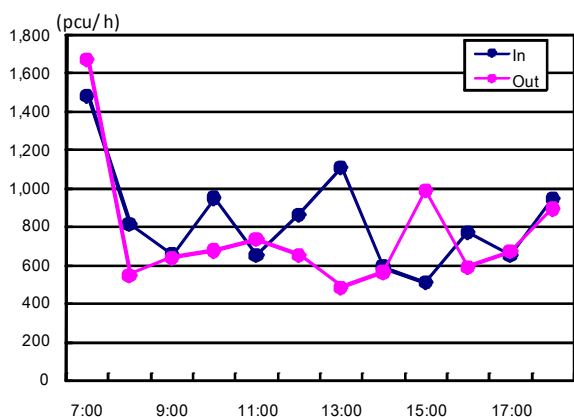


Fig. 2.9.7 Période de fluctuation/variation au croisement Boulevard-N'djili

Source: Equipe d'Etude de la JICA, Enquête sur le Volume du Trafic routier à N'djili 2008

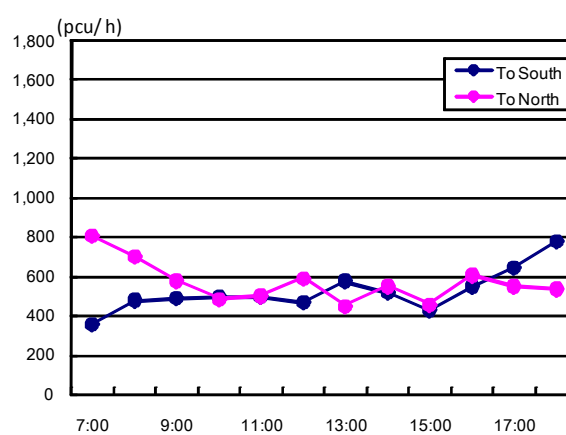


Fig. 2.9.8 Période de variation au Carrefour central de N'djili

Source: Equipe d'Etude de la JICA, Enquête sur le Volume du Trafic routier à N'djili 2008

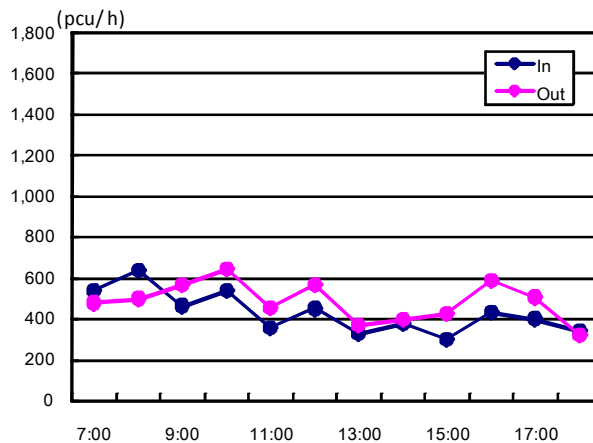


Fig. 2.9.9 Fluctuation de temps au croisement N'djili –Kimbanseke

Source: Equipe d'Etude de la JICA, Enquête sur le Volume du Trafic routier à N'djili 2008

En ce qui concerne la composition des catégories de véhicules à chaque point d'analyse du trafic, les voitures et les minibus comptent pour environ 85% du volume total de trafic à chaque point. La proportion de poids lourds a été relativement grande sur le Boulevard Lumumba et la Route CECOMAF avec les sections en construction.

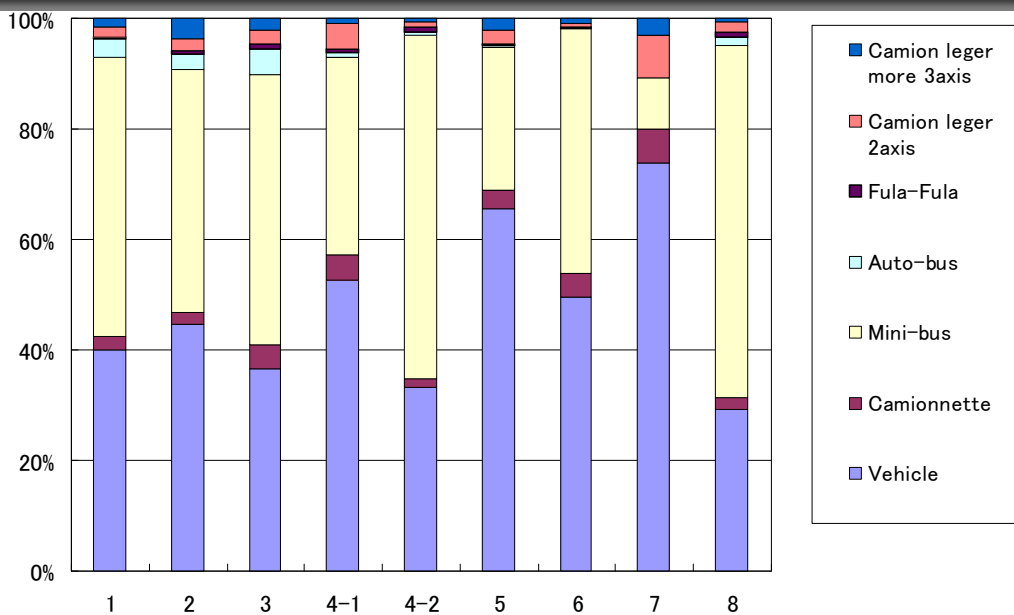


Fig. 2.9.10 Composition des catégories des véhicules

Source: Equipe d'Etude de la JICA, Enquête sur le Volume du Trafic routier à N'djili 2008

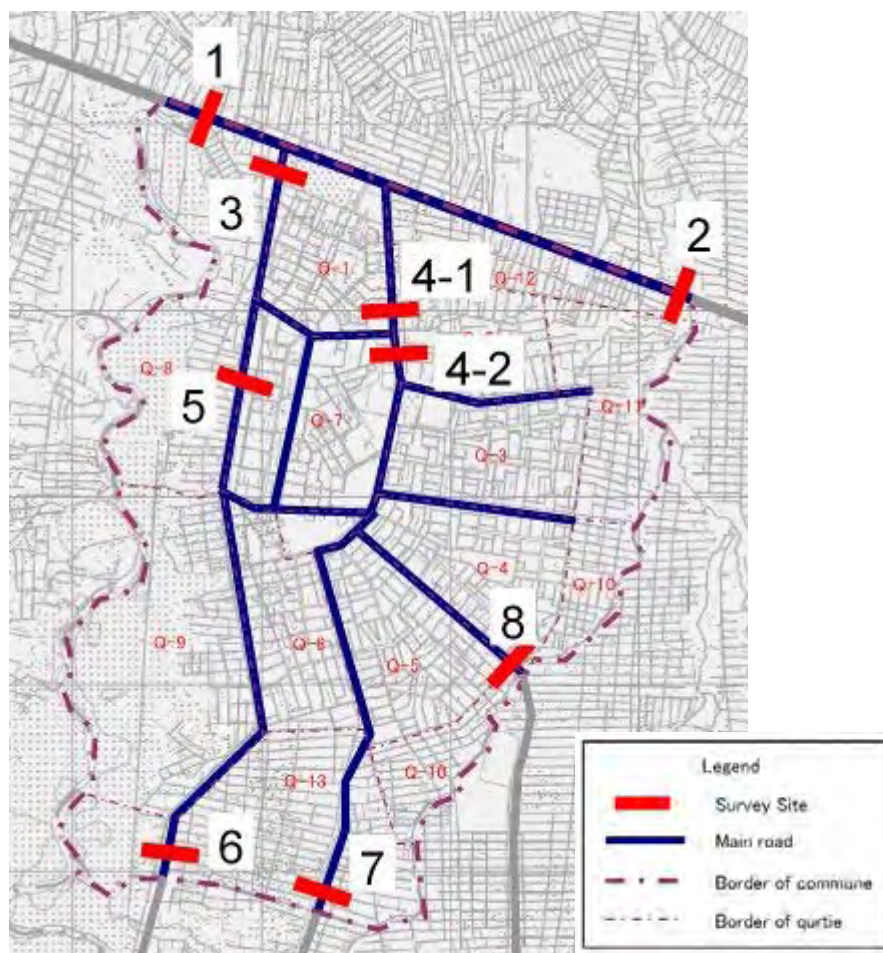


Fig. 2.9.11 Sites de l'Enquête sur le Trafic Routier

Source: JICA Team Traffic Survey of N'djili 2008

Bien que le volume le plus lourd du trafic des motocyclettes ait été de 238 motocyclettes/ 12h, il est très faible par comparaison au nombre de voitures. Mis à part 512 bicyclettes/ 12h qui étaient également comptées dans le volume du trafic des motocyclettes, sur la partie sud de la Route CECOMAF, le nombre était encore assez bas.

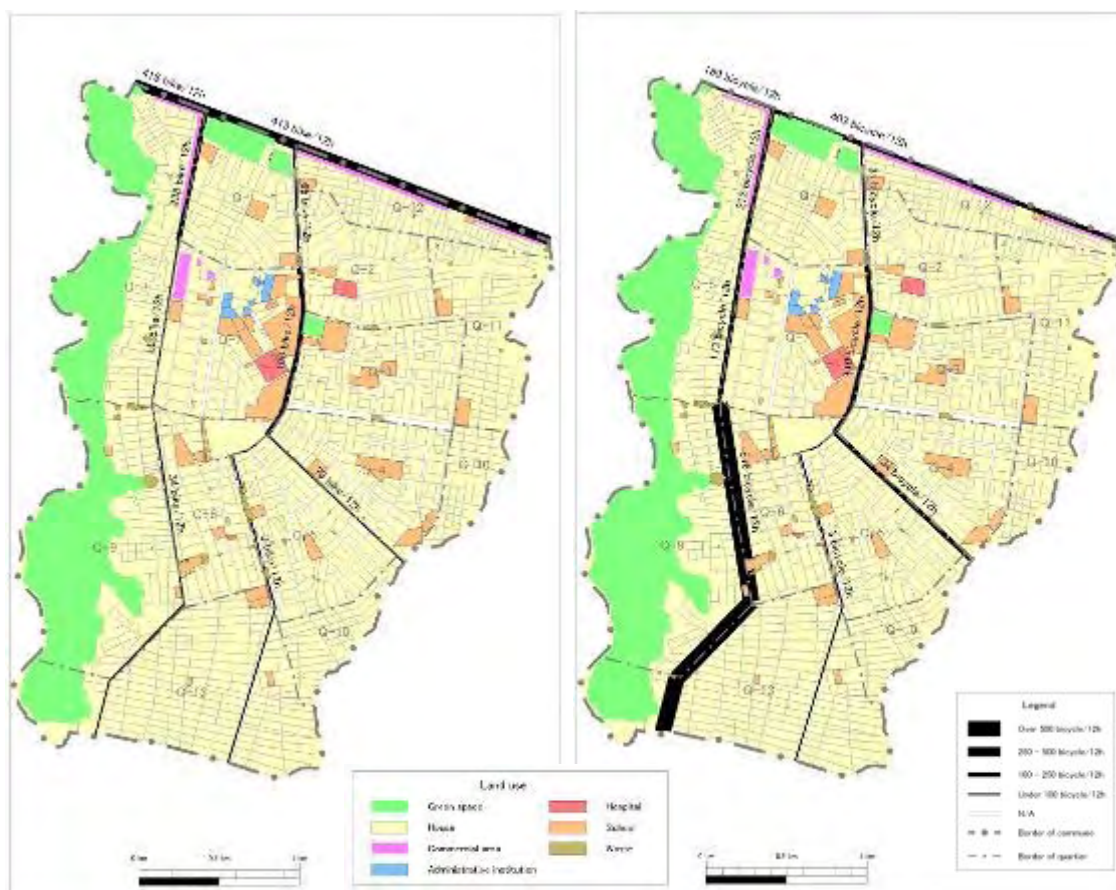


Fig. 2.9.12 Image du Volume de la circulation routière en bicyclettes et motocyclettes

Source: Equipe d'Etude de la JICA, Enquête sur le Volume du Trafic routier à N'djili 2008

Le volume de la circulation routière des piétons était évalué à plus de 5000 personnes /12 h, sans compter la Route Bikala car elle est devenue trop étroite à cause de tronçons en cours de construction. En particulier, le volume du trafic routier des piétons sur l'avenue Me Croquet vers la commune de Kimbanseke était évalué à 13.047 personnes/12h représentant ainsi le trafic le plus élevé.

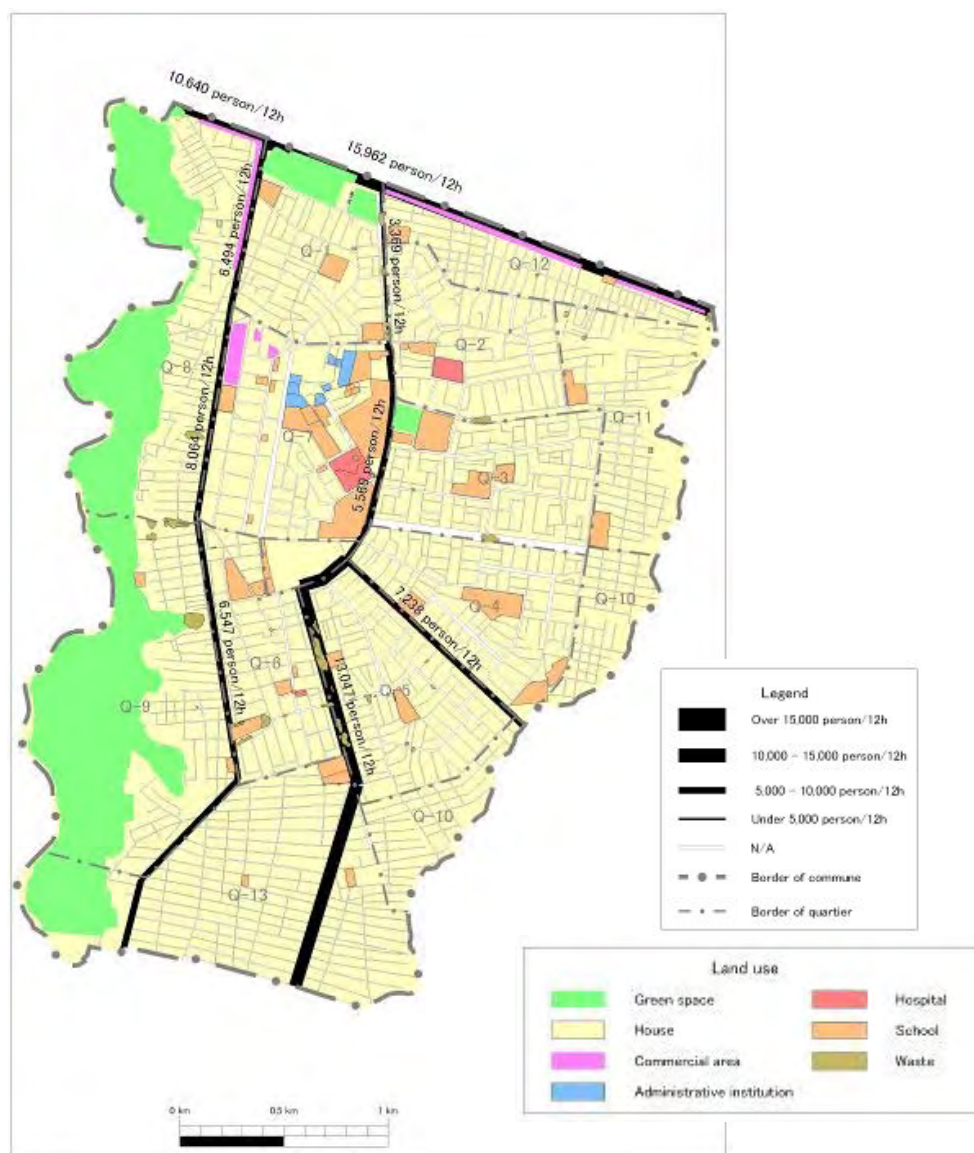


Fig. 2.9.13 Image du volume de circulation routière des piétons

Source: Equipe d'Etude de la JICA, Enquête sur le Volume du Trafic routier à N'djili 2008

(5) Enquête sur les bus passagers

L'on estime la capacité moyenne par véhicule à 15,1 passagers par minibus, 31,2 passagers par autobus et 56,4 passagers par Fula-fula. Un fula-fula fait référence à un type de transport dans lequel les sièges sont placés sur l'espace de chargement d'un camion avec toit amovible.

Tableau 2.9.1 Taux des passagers par catégorie de véhicules

Catégorie	Moyenne des passagers par véhicule
Minibus	15.1
Auto bus	31.2
Fula-Fula	56.4

Source: Equipe d'Etude de la JICA, Enquête sur le Volume du Trafic routier à N'djili 2008

2.9.1.2 Transport public

(1) Itinéraires des bus dans la commune de N'djili

L'itinéraire des bus et la localisation des arrêts de bus dans la commune de N'djili sont présentés à la page suivante. L'étude rapport que la Société CITY TRAIN exploite quatre lignes dans la commune de N'djili dont: N'djili – Gare Centrale, N'djili-Gambela, Boulevard du 30 juin – Quartier I comme itinéraires des bus. Quant aux minibus, les chauffeurs exploitent principalement les avenues asphaltées et leur itinéraire n'est pas clairement défini. L'on compte vingt arrêts de bus sans abribus dans la commune de N'djili. S'agissant du cercle d'un rayon de 300 m présenté sur la carte en jaune, il signifie que les habitants peuvent atteindre ces zones sans se fatiguer (en référence aux normes japonaises). La population ne peut cependant pas atteindre facilement les parties-Sud et Est de la commune de N'djili.

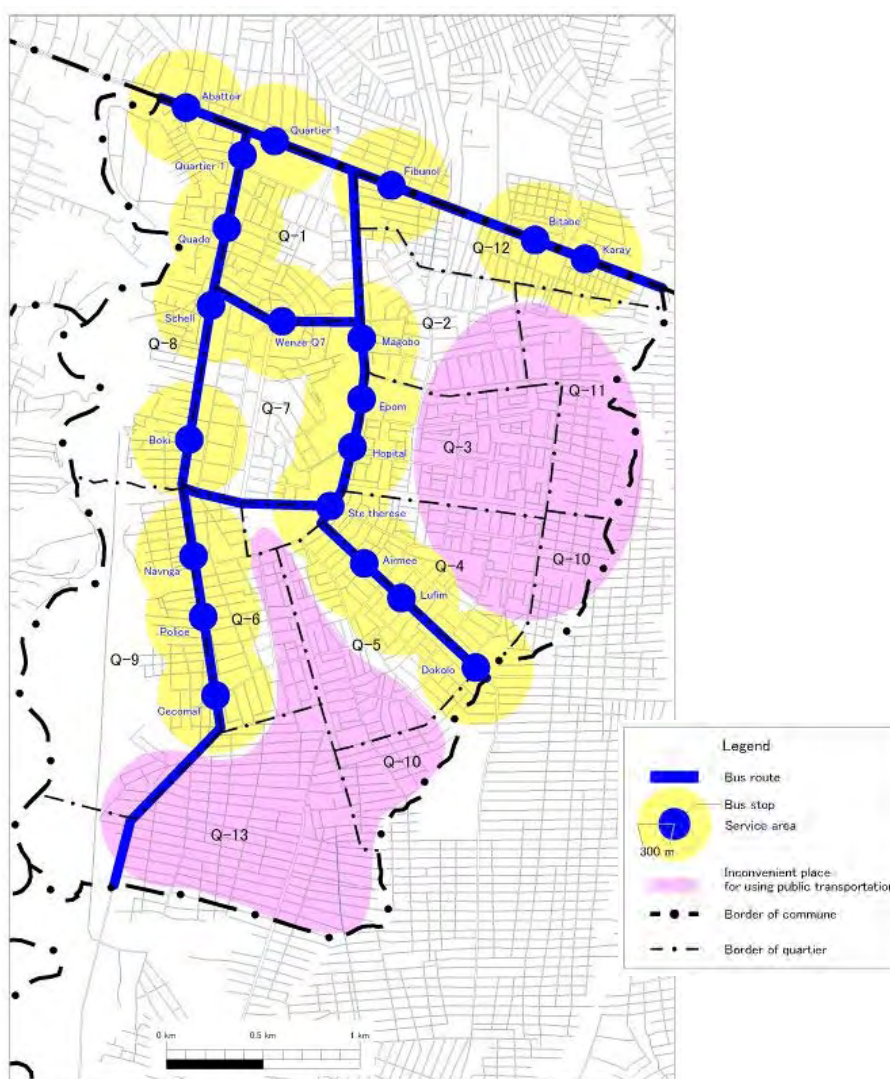


Fig. 2.9.14 Itinéraires des bus, Arrêts des bus et Zones desservies

Source: Equipe d'Etude de la JICA, Enquête sur le Volume du Trafic routier à N'djili 2008

(2) Densité de la circulation

La moitié des personnes habitant dans la commune de N'djili quittent la commune chaque jour. Les autres personnes quittent la commune une ou deux fois par an ou l'ont quittée à un moment du passé et cela représente 20% de la population totale de la commune. Il existe diverses raisons/buts pour quitter la commune. Le travail représente 31,5% des personnes voyageant hors de la commune. Le deuxième chiffre de 27,2% représente la visite à des amis ou des relations et le troisième chiffre de 25,6% est pour les courses. Le moyen de transport le plus couramment utilisé pour quitter la commune est le bus à 60,8% suivi par la marche à pied avec 4,5%.

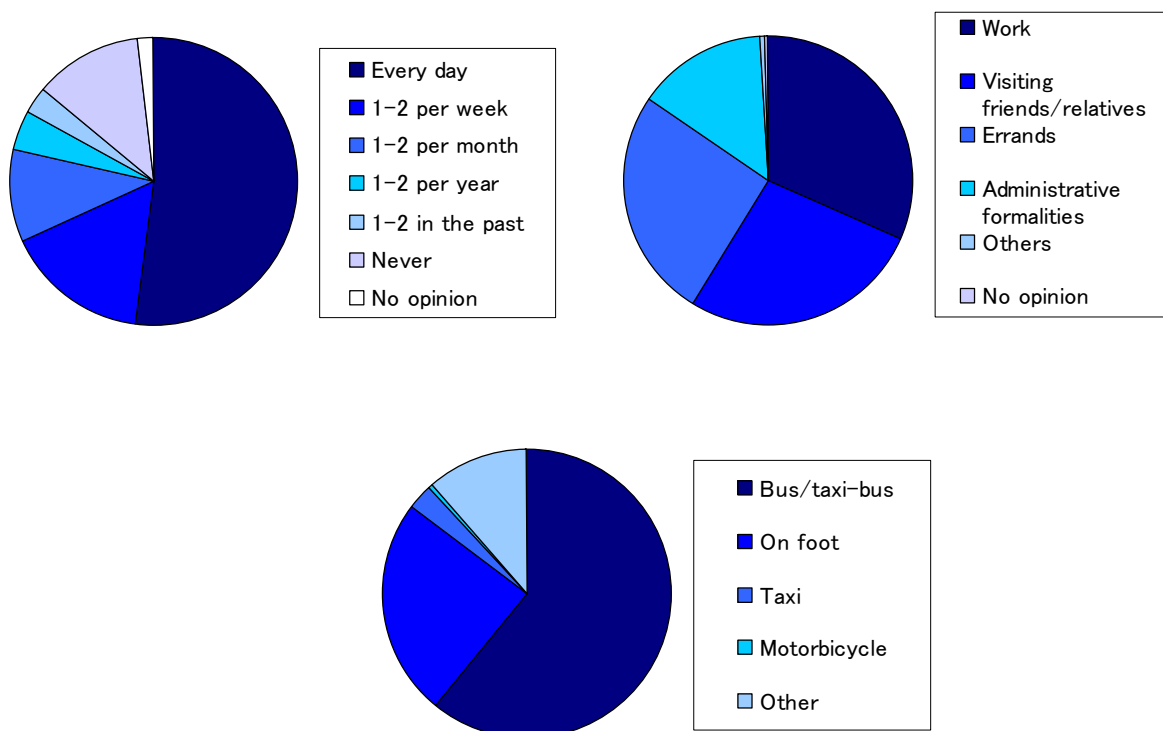


Fig. 2.9.15 Fréquence des sorties de la Commune

Source: Equipe d'Etude de la JICA, Enquête sur le Volume du Trafic routier à N'djili 2008

Tableau 2.9.2 Fréquence des sorties de la Commune

Going out of the commune	Numbers	Percentage
Every day	416	52
1-2 per week	129	16.1
1-2 per month	84	10.5
1-2 per year	35	4.4
1-2 in the past	24	3
Never	99	12.4
No opinion	13	1.6
Total	800	100
Purpose for going out	Numbers	Percentage
Work	392	31.5
Visiting friends/relatives	338	27.2
Errands	318	25.6
Administrative formalities	183	14.7
Others	7	0.6
No opinion	5	0.4
Total	1243	100
Means of transportation used	Numbers	Percentage
Bus/taxi-bus	486	60.8
On foot	196	24.5
Taxi	22	2.8
Motorbicycle	5	0.6
Other	91	11.4
Total	800	100

Source: JICA Team Traffic Survey of N'djili 2008

2.9.1.3 Accidents de circulation

Le rapport signale que le nombre d'accidents de circulation dans la commune de N'djili était de 101 cas en 2006, ce qui représentait 3,7% de 2.715 cas enregistrés sur l'ensemble de la ville de Kinshasa. Il en découle que le nombre d'accidents de circulation dans la commune de N'djili est moins élevé par rapport à la densité démographique. D'après l'interview avec la Police, l'on enregistre plusieurs cas d'accidents de circulation à Bitabe et à Sainte Thérèse souvent à cause de l'excès de vitesse. Plusieurs autres accidents se produisent souvent entre deux véhicules à Mangobo et Dokolo à cause de l'étroitesse des routes dans les virages.

Tableau 2.9.3 Nombre d'accidents pour chaque zone en 2006

Zone	Nombre d'accidents	Composition		
		Accidents	Population	Véhicules enregistrés
N'djili	101	3,7%	5,0%	
Tshangu	533	19,6%	33,0%	
Prov. Kinshasa	2.715	100,0%	100,0%	100,0%

Source: Equipe d'Etude de la JICA, Enquête sur le Volume du Trafic routier à N'djili 2008

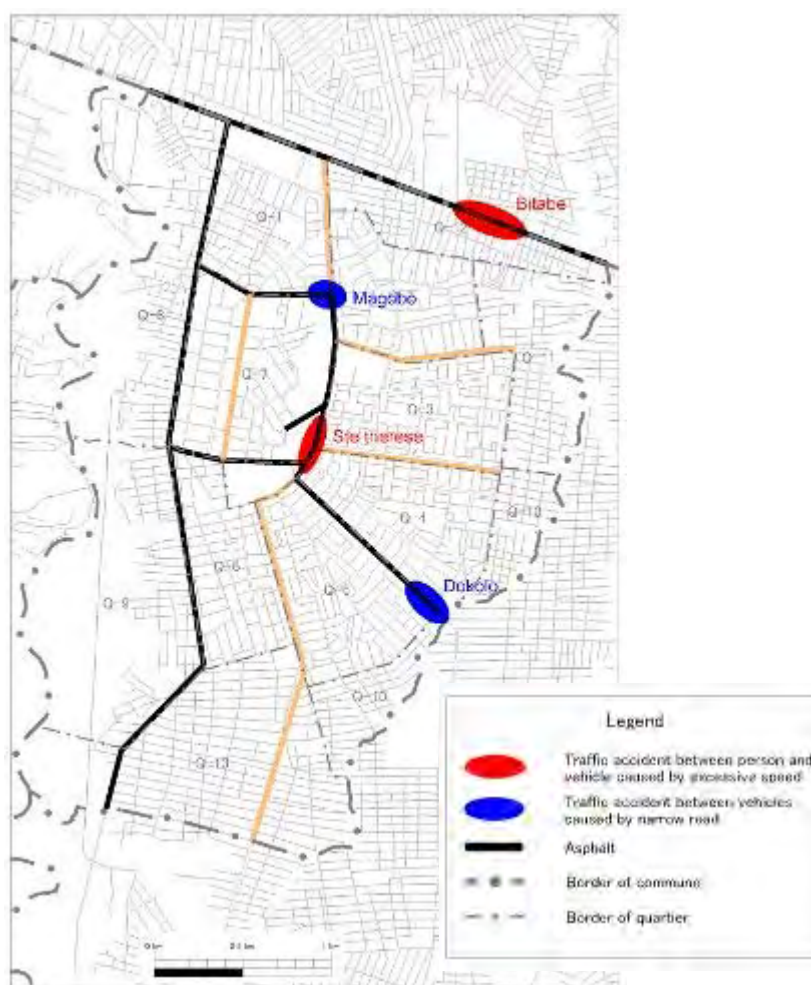


Fig. 2.9.16 Situation des accidents de circulation

Source: Equipe d'Etude de la JICA, Enquête sur le Volume du Trafic routier à N'djili 2008

2.9.1.4 Installations urbaines

(1) Marchés publics

Il existe 4 marchés publics aux quartiers Q2, Q5, Q6 et Q7 dans la commune de N'djili. Les marchés des quartiers 6 et 7 sont les plus vastes tandis que les marchés des quartiers 2, 5 et 6 ne sont pas facilement accessibles, les boutiques étant disséminées le long de routes environnantes.

Le marché du Q7 est situé au centre de la commune et la limite ou ligne de démarcation entre la route et le voisinage est bien définie avec un espace continu des boutiques. Actuellement, la majorité des habitants restants sur place y vivent encore. L'amélioration du marché est importante pour développer l'économie locale et augmenter le taux d'emploi. Il est impératif d'améliorer le Marché de Q-7 à l'étape suivante. De plus, des mesures sont requises pour ce qui suit :

- 1) Le déguerpissement des occupants illégaux des boutiques du marché et démolition de leurs maisons-boutiques.

2) La solidarité des propriétaires des boutiques en vue de promouvoir l'aménagement du marché. Il s'avère dès lors indispensable d'obtenir le consentement des propriétaires des boutiques. Tout au long du procès d'aménagement, certains tenanciers des boutiques devront temporairement déménager vers d'autres endroits. Il faudra ensuite mettre sur pied un système clair de paiement des taxes et des concessions. Pour ce faire, il est important que les propriétaires des boutiques constituent leur propre comité.

3) Il faudra clarifier le système de perception des taxes et prévoir les frais d'entretien.

(2) Place publique

Le poste de police et la poste sont autour du Bureau de la Commune. Cette zone est le District Central de la Commune de N'djili. Cependant, l'état des routes avoisinantes est mauvais: elles sont partiellement endommagées ou non goudronnées. La circulation et la sécurité doivent être améliorées. Les limites entre les routes et les passages piétons ne sont pas claires et c'est donc dangereux pour les piétons. En outre, il n'existe pas d'espaces publics sûrs et agréables pour que les habitants se relaxent et s'amuse dans la commune de N'djili. Dans le programme de la province de Kinshasa, il existe un projet « Espace Nouvello », qui a pour but de créer un nouvel espace urbain. La province de Kinshasa et la commune de N'djili devront examiner la faisabilité de ce projet et prévoir une bonne collaboration.

(3) Toilettes publiques

Actuellement, dans la commune de N'djili, il n'y a que quelques toilettes publiques. En outre, elles sont mal entretenues et génèrent des conditions de saleté et d'insalubrité. Pour promouvoir la prise de conscience sur l'hygiène publique et un environnement global sain, il est indispensable de réhabiliter ou de construire de nouvelles toilettes publiques aux endroits les plus fréquentés, comme par exemple les magasins et les lieux de rencontre. Les toilettes du marché du Q-7 peuvent être utilisées telles qu'elles sont, tandis que celles des marchés des Q-2, Q-5 et Q-6 sont extrêmement usées. Ces toilettes devront être reconstruites autant qu'il faudra vite construire de nouvelles toilettes à certains arrêts de bus. Pour la construction de nouvelles toilettes, il se pose quelques problèmes qui doivent trouver des solutions, comme par exemple la source d'approvisionnement en eau, les frais d'entretien, que le contrôle des propriétaires des propriétaires financiers pour les stations s'avère nécessaire.

2.9.2 Santé et Assainissement

2.9.2.1 Santé

(1) Conditions actuelles

1) Maladies courantes

Les maladies les plus courantes sont la malaria, la diarrhée, la tuberculose, la rougeole, la typhoïde et les maladies sexuellement transmissibles (MST) comme le HIV/SIDA. La zone sanitaire de N'djili a des problèmes de malnutrition ainsi qu'un faible taux d'immunisation. En ce qui concerne la malnutrition, on indique un faible apport en vitamine A pour les enfants et les mères allaitantes. La mortalité maternelle est plus faible que la moyenne nationale tandis que la mortalité infantile au cours de l'accouchement est plus élevée que la moyenne nationale, même si elle a diminué ces dernières années.

a) VIH/SIDA

En 2003, l'incidence du VIH/SIDA était estimée à 4,2% variant ainsi dans la gamme de 1,7 à 9,9% (selon le Rapport de la Banque Mondiale de 2006).

b) Mortalité infantile

Les données statistiques concernant les accouchements sur les trois dernières années sont indiquées au tableau ci-dessous :

Tableau 2.9.4 Accouchements en 2005-2007

K: 1 mille,

Année	2005		2006		2007	
Accouchements	6921		5994		6801	
Naissances	6705		5834		6697	
Mortalité infantile pendant accouchement	216	31/1k	160	27/1k	104	15/1k
Mortalité maternelle pendant accouchement	5	72/100k	17	280/100k	2	29/100k

Source: Bureau de la Commune de N'djili

Le taux de mortalité maternelle à N'djili est relativement plus faible que la moyenne nationale. Le taux de mortalité infantile à N'djili est cependant relativement plus élevé que la moyenne nationale bien qu'il diminue petit à petit.

En 2007, 2,10% de ménages avaient perdu au moins un enfant. Le graphique ci-après indique la répartition des ménages ayant perdu au moins un enfant dans la commune de N'djili.

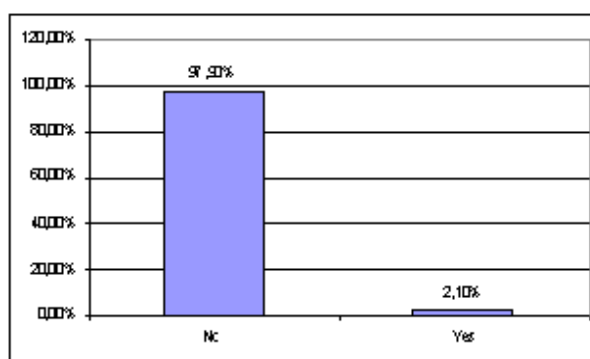


Fig. 2.9.17 Répartition des ménages ayant perdu au moins un enfant

Source: Rapport de l'Enquête Socio-Economique

Le taux de mortalité le plus élevé enregistré depuis le début de l'année scolaire 2007 se rapporte aux enfants âgés de 5 ans pour 70,59% des cas. Bien que le taux soit moins élevé pour les enfants dont l'âge varie entre 0 et 5 ans, il s'avère urgent que nous puissions améliorer les conditions sanitaires dans la zone étant donné que les enfants constituent la couche de la population la plus vulnérable. Les enfants sont ainsi les premiers à être affectés lorsque les familles vivent dans des conditions sanitaires très médiocres.

c) Mortalité maternelle

La mortalité maternelle après l'accouchement est estimée à 0,90% de tous les ménages sur une base annuelle. Les autres ménages, soit 99,10% n'ont pas connu une telle tragédie.

La mortalité maternelle est plus faible que la moyenne nationale tandis que la mortalité infantile au cours de l'accouchement est plus élevée que la moyenne nationale malgré une diminution ces dernières années.

d) Prévention des grossesses par le Planning Familial

L'on note qu'une moyenne de 44% de ménages de la commune de N'djili recourt au contrôle des naissances par le planning familial.

Parmi les maladies courantes dans la commune de N'djili, l'on compte la malaria, la diarrhée, la tuberculose, la rougeole, la typhoïde ainsi que les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) comme le VIH et SIDA. En outre, la commune de N'djili connaît également des problèmes liés à la malnutrition ainsi qu'au faible taux de vaccination.

2) Services médicaux à N'djili

a) Généralités

Dans la Zone de Santé de N'djili, il existe deux hôpitaux généraux dont l'Hôpital de l'Amitié Sino-Congolaise et l'Hôpital de N'djili en plus de 110 centres de santé situés dans les 14 aires de santé. Le tableau ci-après présente les installations de santé dans la commune N'djili.

Tableau 2.9.5 Etablissements de santé dans la commune de N'djili

Etablissements de santé	Nombre
Hôpitaux	2
Centres de santé (publics)	1 + 5
Centres de Santé (Privé)	104
Pharmacie	317
Institut Médical	2

Source: Maison Communale de N'djili

b) Zone de santé

La Zone de Santé de N'djili coïncide avec l'aire géographique de la commune de N'djili. La zone de santé peut être divisée en 14 aires de santé qui correspondent aux quartiers 1 à 12, et deux aires de santé au Quartier 13 (soit Q13 A et Q13 B).

La Zone de Santé de N'djili est considéré comme étant l'une des Zones de Santé les plus vastes du district avec une population totale estimée à 320.762 habitants et une densité démographique de 34,020 habitants au km². La forte densité constitue un facteur puissant conduisant aux conséquences socio-sanitaires néfastes. La Zone de Santé de N'djili abrite le Bureau du District de Santé. La Zone de Santé compte 14 Aires de Santé parmi lesquelles 5 sont dotées d'un centre de santé opérationnel appartenant tous aux privés. La Zone de Santé compte également 110 formations sanitaires privées reconnues/enregistrées.

(PMA: Procréation Médicalement Assistée ou Insémination Artificielle PCA: Malade sous Analgésique)

c) Hôpitaux de référence

Dans la zone de Santé de N'djili, il y a deux hôpitaux, à savoir: l'Hôpital de l'Amitié Sino-Congolaise et l'Hôpital de N'djili. Après l'achèvement de l'Hôpital de l'Amitié Sino-Congolaise, il est devenu le seul hôpital de référence dans la zone de Santé de N'djili et il est sous la supervision du Ministère de la Santé, tandis que l'Hôpital de N'djili est sous la supervision du Ministère de la Haute Education. Le nombre de personnel est comme suit : Docteurs: 40, Infirmières: 52, Techniciens de laboratoire: 8.

L'Hôpital de l'Amitié Sino-Congolaise est l'un des hôpitaux les plus modernes de Kinshasa bien qu'il subisse les critiques des habitants concernant ses tarifs élevés. D'un autre côté, l'Hôpital de N'djili rencontre des problèmes d'installations et de matériel médical, particulièrement en ce qui concerne les canalisations depuis et vers la fosse septique et la fosse septique elle-même. Actuellement, l'évacuation des eaux d'égout ne fonctionne pas, les eaux ne s'écoulent pas et il y a des tas de saletés.

d) Centres de Santé référents

Au niveau des quartiers, le bureau de la zone de santé de N'djili sous-traite un centre de santé

dans chaque quartier qui est le point central des services de santé de la communauté. Le point central des Centres de Santé a une convention avec les bureaux de la zone de Santé de N'djili. Cette Convention permet de créer des affaires personnelles claires, le budget, le système de soutien et d'autres fonctions.

Les données médicales et épidémiologiques rassemblées grâce aux structures des fournisseurs de soins sont transmises au bureau de la zone de Santé qui les centralise et décide des premiers soins. Ces données sont ensuite amenées au niveau intermédiaire (bureaux des districts et inspection provinciale), où elles sont codées et analysées avant leur transmission au niveau national).

De même, dans le Quartier -1, on ne trouve que des centres de santé privés de petite taille tandis que le terrain et les installations sont en location. Selon la Convention, les propriétaires doivent posséder et gérer leur centre de santé. La zone de Santé de N'djili ne peut donc passer de Convention avec un tel Centre de Santé. Par conséquent, la zone de Santé de N'djili ne peut ni contrôler ni superviser les centres de santé, ni collecter de données de leur part dans le Q-1. Les bureaux de la zone de santé de N'djili souhaiteraient demander un nouveau centre de santé public dans le Quartier-1.

e) Autres centres de santé

Dans la Zone de Santé de N'djili, l'on compte 110 Centres de Santé pour 14 Aires de Santé. Presque tous les centres de santé sont sous la supervision du Centre de Santé retenu comme Point Focal, excepté de quartier 1.

Les Centres de Santé privés fonctionnent comme des sociétés dont les promoteurs ne sont obligés d'être des professionnels du secteur de la santé tels que les médecins généralistes, les pharmaciens, les infirmiers:infirmières ou autres. Le plus souvent, les centres de santé médecins visiteurs. Les médecins qui travaillent dans les centres médicaux privés de la commune de N'djili sont payés sur la base de leurs prestations. Ils reçoivent ainsi 50% du montant payé par les maladies et les 50% autres reviennent au centre médical. Il n'existe pas de pharmacien permanent dans les centres de santé. Ce sont plutôt les infirmiers/infirmières qui jouent le rôle du pharmacien. Il nous faut retenir qu'il y a carence des infirmiers et infirmières formés et qualifiés. Toutefois, les centres de santé préfèrent recruter les infirmiers ou infirmières A1.

Les infirmiers/infirmières diplômés sont obligés d'accepter d'être recrutés comme simples infirmiers A2. Il existe des centres de santé intégrés appartenant aux églises Catholiques, Protestantes, Salutistes et Kimbanguistes. Dans la commune de N'djili, les centres de santé catholiques sont gérés par le Bureau Diocésain des Œuvres Médicales (le BDOM).

La sélection d'un centre de santé peut également être motivée par les charges financières.

Les ménages sont parfois de recevoir les soins dans de petits centres de santé. Dans certains cas, les ménages sont même "illégalement emprisonnés" parce qu'ils sont insolvable. La répartition des centres de santé dans la commune de N'djili est présentée à la Fig.2.9.18.

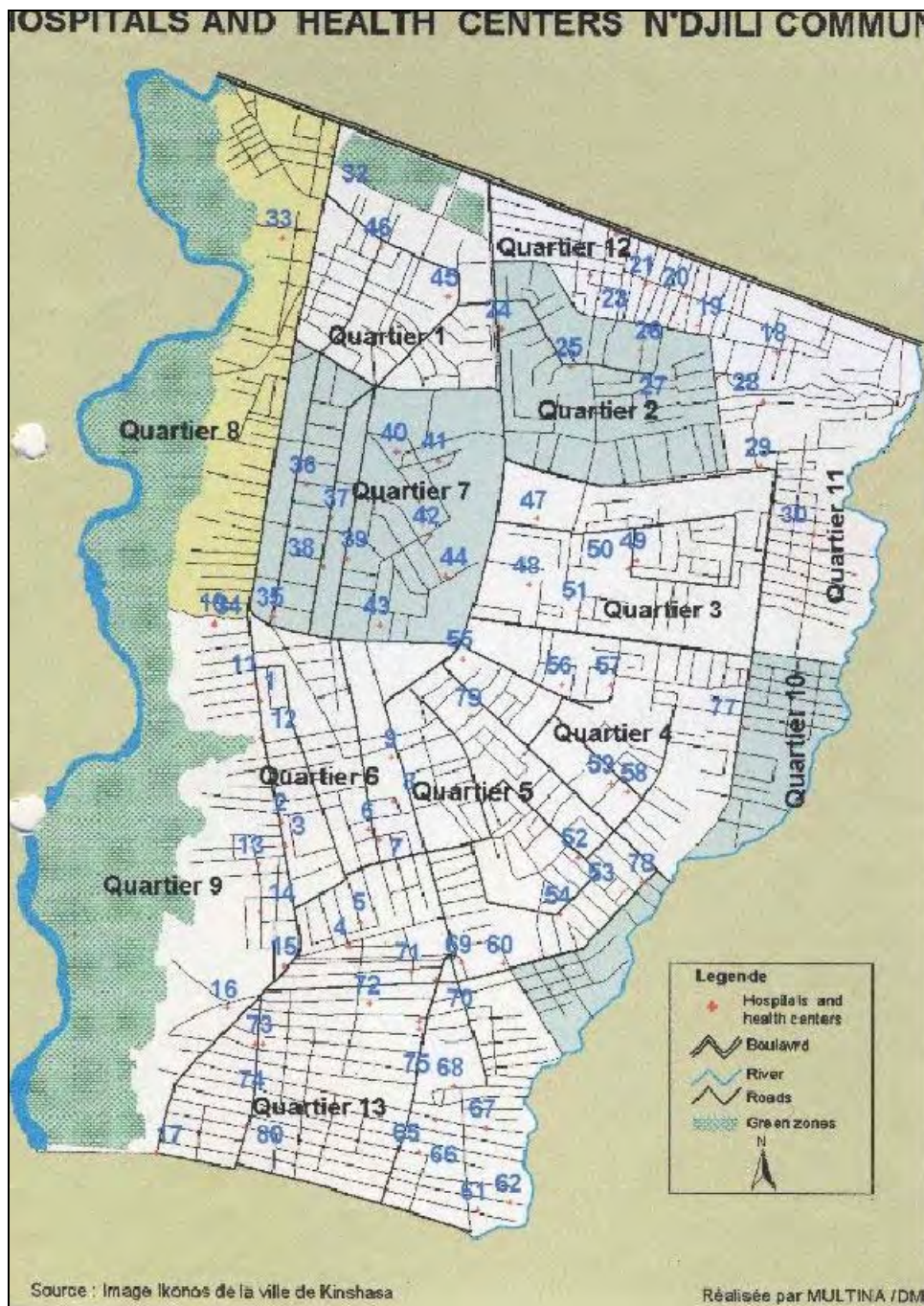


Fig. 2.9.18 Répartition des Centres de Santé dans la Commune de N'djili

f) Personnel de santé

Le tableau ci-après présente l'effectif du personnel de santé dans la commune. Les médecins généralistes travaillent dans les centres de santé pour traiter les maladies courantes telles que la malaria, la diarrhée, la tuberculose, la rougeole, la typhoïde et les IST. En ce qui concerne la médecine de la procréation, les docteurs et les infirmières fournissent des services à la fois d'accouchement et d'éducation sanitaire pour les mères. L'on signale que certains centres de santé n'ont cependant pas assez de capacité d'accueil pour les accouchements faute d'installations appropriées et de ressources humaines.

Tableau 2.9.6 Personnel de Santé dans la Commune de N'djili

Catégorie	Personnel de santé	Effectif
Médecins/Docteurs (126)	Spécialistes	20
	Généralistes (GP)	98
	Chirurgiens Dentistes	8
Infirmiers/Infirmières (373)	Niveau A1 (Gradué(e)s: 3 ans d'études supérieures)	77
	Niveau A2 (Diplôme d'Etat: 6 ans d'études médicales secondaires)	185
	Niveau A3 (Brevet d'Enseignement Médical: 4 ans d'études médicales secondaires)	111
Techniciens de laboratoire/ Laborantins (128)	Gradués: 3 ans d'études supérieures	20
	Niveau bas	108
Physiothérapeutes		12
Pharmaciens		3
Techniciens d'Assainissement		1
Nutritionnistes		12
Administration (169)	Gestionnaires	29
	Personnel	140
Autres employés		134

Source: Maison communale de N'djili

g) Frais de consultation

Les frais de consultation sont Presque les mêmes dans tous les centres de santé. Cependant, chaque centre peut décider de la hauteur du montant dans une proportion spécifique. Un exemple est donné ci-dessous

Tableau 2.9.7 Frais de consultation

MEDICAL FEE		
1. Medical record		: 200FC
Consultation	Adult	: 1000 FC
	Infant	: 800 FC
2. Simple Bandage		: 300 FC
3. Bandage of wound		: 500 FC
4. Ablation		: 500 FC
5. Own Pharmaceuticals		: 200 FC
6. Infusion		: 300 FC
7. a) Drip plan quinine (3 sessions)		: 6,500 FC
	b) Drip plan quinine own Pharmaceuticals	: 3,000 FC
8. Eutocic childbirth		: 5,000 FC
9. Dystocia childbirth		: 7,500 FC

h) Bailleurs/Donateurs

L'UNICEF compte 3 aires de santé, le BDOM est dans la couverture nutritionnelle (3 CNT et 2 CNS), l'Université de Caroline Nord intervient dans le cadre PTME et la prévention contre le VIH et SIDA et la Fondation Damien intervient dans la couverture des cas de tuberculose (54 cellules de diagnostic et de traitement ambulatoire).

Le budget alloué au système d'appui à travers la Convention et les produits médicaux peut être mis en oeuvre par l'IRC (International Rescue Committee) qui bénéficie du financement de la Banque Mondiale.

3) Résultats de l'étude des ménages

Selon l'Enquête socio-économique menée par l'Equipe du projet du JICA, en ce qui concerne l'accessibilité, seuls 27% des foyers de N'djili peuvent se rendre dans leur centre de santé le plus proche en moins de 15 minutes. La majorité passe de 15 à 30 minutes (40,6%) ou plus de 30 minutes (32,4%) à atteindre un centre de santé. Par conséquent, le temps moyen passé par toute la population de la commune de N'djili à atteindre leur centre de santé le plus proche a été estimé à 26 minutes. Par conséquent, le pourcentage des foyers atteignant leur centre de santé le plus proche est inférieur à 30 minutes par quartier dans la commune de N'djili.

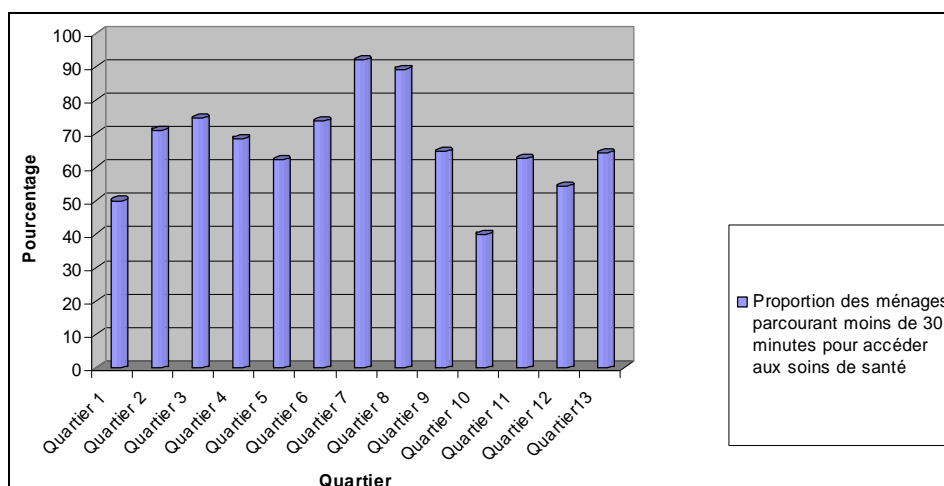


Fig. 2.9.19 Pourcentage de ménages pouvant atteindre leur centre de santé le plus proche en moins de 30 minutes par Quartier dans la Commune de N'djili

Source: Rapport d'Enquête Socio-Economique/ Report of Socio-Economic Survey

En réalité, seuls 23% environ des habitants de la zone de Santé de N'djili peuvent recevoir des services médicaux.

Grâce aux enquêtes, il a été possible d'identifier les problèmes concernant le comportement sexuel de la population. Selon une enquête sur les foyers, seule 44% de la population suit le planning familial. D'un autre côté, 9,7% des chefs de foyers ont répondu qu'ils avaient des relations sexuelles hors mariage. Seuls 0,5% des foyers ont des membres de leurs familles qui vivent avec le HIV/SIDA. Le nombre semble relativement bas comparé aux réponses générales des participants lors des ateliers de planning CLD, du fait du niveau sensible des questions auxquelles il est difficile pour les personnes interrogées de répondre. En fait, un certain nombre de problèmes en rapport avec le comportement sexuel ont été identifiés dans l'atelier, dont les relations sexuelles multiples pour les maris, les grossesses précoces et les viols.

D'après l'autre étude (PLAN D'ACTION POUR LE DISTRICT SANITAIRE DE N'DJILI DE JANVIER 2008 – FEVRIER 2009), les charges financières sont les problèmes principaux affectant la santé des habitants de N'djili, comptant pour 40% de la population. La malnutrition, qui est le résultat de moyens financiers limités, a affecté 22% de la population dans la commune de N'djili. D'autres causes importantes à prendre en compte sont les problèmes de santé, dont la mauvaise hygiène (14%), le manque de matériel et de personnel expérimenté dans les centres de santé (13%) et la prolifération des maladies (11%).

4) Examen sur les centres de santé point focal

A travers l'étude sur terrain, l'Equipe d'Etude a pu examiner les centres de santé de la commune de N'djili (voir Annexe sur les résultats de l'enquête). Les résultats de l'enquête sur terrain ont été résumés dans le Tableau 2.9.7.

La capacité de ces centres de santé diffère grandement en termes d'installation, de matériel et de personnel de santé. L'équipement médical de base est presque suffisant dans les Centres de santé référents. Cependant, le matériel électrique comme les stérilisateur, réfrigérateurs et machines à laver ne peut fonctionner du fait des interruptions fréquentes de courant. La capacité du générateur n'est pas suffisante pour supporter tout le matériel. Dans certains centres de santé, il n'y a parfois pas d'alimentation en eau et il est donc nécessaire d'acheter de l'eau en tonneaux. Concernant les déchets médicaux, ils utilisent un incinérateur, mais l'incinération est incomplète compte tenu de la température installée. Les produits chimiques peuvent être déversés dans l'incinérateur tandis que les produits chimiques peuvent être déchargés dans le sol grâce aux tuyaux. A la maternité, le nombre de lits d'accouchements et de maternité sont insuffisants aux heures de pointe d'accouchement. En réalité, les femmes sont obligées d'utiliser un même lit de maternité pour deux femmes.

Les Quartiers 1 et 7 ne sont pas dotés de maternité. De ce fait, la Zone de Santé N'djili peut demander la construction d'une nouvelle maternité. En outre, il y a suffisamment d'espace pour construire de nouvelles installations sur le site. Pour les Quartiers 2, 3, et 5, le nombre de lits n'est pas suffisant pour supporter le nombre de maternités pendant les saisons de pic maximum. Cependant il y a suffisamment d'espace sur le site pour d'autres constructions. Les conditions actuelles des autres installations de santé n'exigent pas normalement une réhabilitation immédiate. Cependant, les équipements médicaux sont dépassés et devraient être remplacés dans les quelques années à venir.

Tableau 2.9.8 Résultats de l'Enquête sur terrain sur les Centres de Santé

RESULT OF SITE-SURVEY ON HEALTH CENTRE

Q.	Name of HEALTH CENTRE	No. of Bed	No. of Patients per day	No. of Maternity Bed	No. of Maternity-Patients per day	Extension Space (m ²)	REQUESTS / PROBLEM					
							Maternity Bed	Maternity Equipment	Surgical Room	Power & Water Supply	Others: Generator, Incinerator	
Q-2	BOMOI HEALTH CENTER	3	62									
	BOMOI-MAT			72	100	400	○	○	○	○	○	○
Q-3	CADC SUMBI HEALTH CENTER	20	11	8	6	360	○	○	○	○	○	○
Q-4	BABA HEALTH CENTER	5	10	5	0					○	○	○
Q-5	MAT-MBAKANI HEALTH CENTER	20	15	13	360	140	○	○	○	○	○	○
Q-6	BOPETO HEALTH CENTER	2	50	0	0	320				○	○	○
Q-7	HYGIENE HEALTH CENTER	4	5	0	0	580				○	○	○
Q-8	TUMBA HEALTH CENTER	14	7	5	0		○	○		○	○	○
Q-9	BAKUMA HEALTH CENTER	11	15	8	20	400	○	○	○	○	○	○
Q-10	NGANGWELE HEALTH CENTER	13	5	7	3	180	○	○	○	○	○	○
Q-11	BIKUNDA HEALTH CENTER	18	10	5	2	100	○	○	○	○	○	○
Q-12	MISOO HEALTH CENTER	4	7	4	2/M					○	○	○
Q-13A	LUZINGU HEALTH CENTER	0	10	0	0	336				○	○	○
Q-13B	IDIKI SANTE	12	7	7	3					○	○	○
TOTAL(NO)							7	7	7	13	13	
TOTAL(%)							54%	54%	54%	100%	100%	

○ MATERNITY CENTER to be planned for extension and to be equipped on the Master Plan

(2) Problèmes actuels

1) Maladies courantes

A l'instar des autres Zones de Santé du District, la Zone de Santé de N'djili connaît un taux de

morbidité et de mortalité élevé lié à la malaria. Le rapport signale également des cas des maladies diarrhéiques ainsi que des cas de mortalité maternelle ordinaires (11 morts en 2004).

2) Participation communautaire

La participation communautaire est évidemment faible à cause du manque d'organisation en coopérative de la plupart des centres de santé et des formations de santé.

3) Capacité d'auto-financement des Services de santé

Les capacités d'autofinancement des services de santé sont presque nulles. Les unités de lutte contre la malaria et la transmission du VIH et SIDA sont à peine intégrées.

4) Accès à l'Eau potable

Seuls 33% de la population vivant dans la zone de santé environnante ont accès à l'eau potable.

5) Malades et Difficulté financière face aux frais d'hospitalisation

L'emprisonnement des maladies insolubles est devenu une pratique courante dans les hôpitaux de la place. Comme d'habitude, les malades peuvent se voir refuser le droit de quitter l'hôpital à cause du non-apurement des frais des soins médicaux et d'hospitalisation. Les cadavres retenus pour non-paiement des frais d'hospitalisation en sont une preuve.

6) Accès aux Centres de Santé

Le rapport signale que seuls 27 % de ménages peuvent atteindre le centre de santé le plus proche en moins de 15 minutes. La majeure partie de la population a besoin de 15 à 30 minutes (soit 40,6%) ou plus de 30 minutes (32,4%) pour atteindre un centre de santé. La moyenne de temps nécessaire pour que la population de la commune de N'djili atteigne un centre de santé dans son ensemble est estimée à 26 minutes. Le choix d'un centre de santé peut également être influencé par les raisons financières. Les ménages sont parfois dans l'obligation de recevoir des soins dans de petits centres de santé /centres de santé de fortune. Dans certains cas, les ménages sont même "illégalement emprisonnés" pour insolvabilité.

7) Centre de Santé du Quartier I

Il n'existe actuellement que des centres de santé privés au QI. Dans le cadre du système de collecte des données sur les maladies, une action immédiate contre les épidémies par un Centre de Santé reconnu sous la supervision de la Zone de santé s'avère nécessaire.

8) Bureau de la Zone de Santé

La Zone de Santé a une gamme variée des services parmi lesquels l'approvisionnement et la livraison des équipements, les médicaments, les vaccins ainsi que les techniques de collecte d'information sur les épidémies.

9) Centre de Santé du Quartier 7

Le Centre de Santé du Quartier 7 constitue le seul centre de santé de l'Etat, donc sans connexion avec les dénominations religieuses. Le bâtiment qui l'abrite fut construit dans les années 1950. Il est donc nécessaire de réhabiliter le bâtiment et de fournir des équipements médicaux. Il n'existe pas non plus de maternité au Q7. Les femmes sont donc obligées de se rendre à l'hôpital pour la consultation et l'accouchement. Il existe tout de même un hôpital dans le voisinage, situé non loin de la maternité actuelle. Le terrain appartient à l'Etat étant donné que c'est là que fonctionnaient les bureaux centraux de la Zone de santé.

10) Centres de santé avec Maternité

Le nombre d'accouchements était estimé à 6.921 en 2005, 5.994 en 2006 et 6.801 en 2007. Les prestations en matière d'accouchement dans les centres de santé avec maternité sont déficitaires. Le nombre de lits, les équipements médicaux ainsi que les salles d'opérations sont insuffisants pour couvrir le nombre d'accouchements annuels.

2.9.2.2 Assainissement

Les conditions sanitaires de la commune de N'djili constituent un problème grave. Seuls 20% de ménages ont des toilettes internes. Les ordures constituent un autre problème sérieux observés sur les rues et avenues ainsi que sur les autres places publiques de la Commune de N'djili. Selon les résultats de l'Enquête sociale sur les ménages, 14% de ménages évacuent leurs déchets sur les avenues ou rues ou encore sur d'autres places publiques tandis que les autres ménages évacuent les leurs en utilisant les ramasseurs des ordures ménagères ou encore en creusant un trou dans la parcelle. Il semble dès lors difficile pour la majeure partie de familles pauvres de payer les frais d'évacuation des immondices en recourant aux ramasseurs des déchets. Il n'y a pas de site de décharge officielle dans la commune, les déchets collectés par les éboueurs sont déversés dans des sites de décharge illégaux le long de la rivière de N'djili ou dans des trous creusés dans les rues. En plus, l'on a observé que plus de 50% de ménages n'ont pas de système d'égouts dans leur parcelle familiale. De ce fait, les eaux usées ménagères ou domestiques ruissellent directement sur les avenues et rues. A la suite de la situation susmentionnée, les caniveaux des rues et les ruisseaux sont contaminés par les immondices et les autres déchets ou ordures. Au cours de la saison des pluies, cette situation provoque des inondations et donne ainsi lieu à un environnement malsain qui cause des maladies comme la malaria.

Il existe des espaces verts à l'entrée de la commune de N'djili le long du boulevard Lumumba ainsi que des périmètres agricoles ou maraîchers le long de la rivière N'djili. Malgré que la commune de N'djili compte parmi les plus peuplées de la ville de Kinshasa, les habitants de N'djili voudraient bien protéger les espaces verts. Il y a cependant des menaces d'érosion aux

quartiers 8, 9, 10 et 11 situés le long de la rivière ou de la rivière N'sanga.

(1) Eaux usées ou Eaux d'égouts

Il n'existe pas de système de drainage connecté aux tuyaux dans la commune de N'djili. Le problème de gestion des ordures humaines, le traitement des ordures ménagères et d'évacuation des eaux des pluies est décrit ci-dessous:

1) Situation actuelle de traitements et d'évacuation des ordures humaines

L'on signale un taux très élevé des toilettes dans les ménages de la commune de N'djili. La raison est qu'il n'existe pas de toilettes publiques (à l'exception des marchés et des arrêts de bus). La demande relative à la construction des toilettes publiques n'est pas encore satisfaite. Parmi les ménages interrogés, tous ont affirmé avoir des toilettes. Selon les résultats de l'enquête sur terrain et l'explication du personnel de la commune, il apparaît clairement que la majeure partie de toilettes sont plutôt des latrines avec puits appelées également "WC arabes". Les raisons suivantes sont signalées comme étant des facteurs à la base de latrines avec puits ou fosse à travers la commune de N'djili.

- La construction et l'entretien d'une latrine avec puits sont très faciles et moins coûteux.
- La commune de N'djili se trouve sur une colline plane et est couverte de couche de sable de 5 m ou davantage.
- La qualité du sol permet une perméabilité très facile. La grande perméabilité du sol est considérée comme ayant favorisé l'expansion des latrines grâce aux égouts secs et une utilisation permanente.
- On suppose également que l'utilisation de latrines à fosse dans cette zone est encouragée par un taux de service élevé pour l'alimentation en eau ainsi que par l'usage limité d'eau de puits. De manière générale, lorsqu'il y a une forte densité démographique, le niveau du sol est aussi élevé et la nappe phréatique /aquifère risque être polluée par les latrines.

Malgré que le système des latrines continuera à être utilisé dans l'avenir, l'aménagement des fosses septiques dotées d'un système d'infiltration et que le Gouvernement Provincial de Kinshasa compte promouvoir progressivement grâce à l'amélioration de la situation économique des ménages.

2) Système d'Evacuation des Eaux usées domestiques ou ménagères (Système d'égouts)

La situation actuelle de traitement des eaux usées domestiques dans la commune de N'djili est décrite ci-dessous. On présume qu'un réseau de drainage des eaux usées n'est pas prévu en résultat de cette situation.

- Comme repris ci-haut, la commune de N'djili est couverte d'une couche sablonneuse qui facilite la perméabilité et l'infiltration rapide dans le sol sans que les eaux stagnantes n'envahissent les parcelles et les routes environnantes.
- Un robinet est souvent installé dans la parcelle grâce au raccordement qui fait facilement ruisseler les eaux usées dans la parcelle et sur les avenues et rues.
- Le volume réduit de consommation d'eau facilite l'évacuation des eaux usées. La fourniture d'eau par tête d'habitant pour les ménages au revenu moyen et faible est estimée à 60 lvd et 45 lcd respectivement. 95% de ménages de la commune de N'djili se classent parmi les ménages au revenu moyen et faible.

Dans la commune de N'djili, la demande en vue de l'amélioration du système a été relevée.

3) Système de drainage des eaux de pluies

Les eaux de pluies de la commune de N'djili sont éliminées par un réseau de drainage de rue à travers les rivières Tshangu et N'djili. Il n'a pas été constaté de problèmes de drainage à l'exception des deux incidents suivants:

a) Problème de drainage au marché du Quartier 5

Fréquence annuelle :	Plusieurs fois
Hauteur de l'eau:	4 à 5 cm
Durée:	Plusieurs heures

b) Problème de drainage au croisement de la rivière Tshangu et la Route Nationale.

(2) Traitement et Evacuation des déchets

Il n'existe pas de services publics ni de ramassage ou collecte des déchets ou de leur traitement dans la commune de N'djili. La situation actuelle du traitement des déchets solides dans la commune de N'djili est décrite ci-dessous:

- Nettoyage/assainissement des avenues principales (avec comme but principal de ramasser les feuilles mortes qui tombent des arbres le long des avenues)
- Enfouissement des déchets solides des ménages et leur transport pour évacuation au site de décharge actuelle
- Solliciter une entreprise privée ou même d'un individu pour le ramassage et l'évacuation moyennant paiement.
- Organisation d'un service de ramassage et d'évacuation/traitement des déchets solides par les ONG moyennant paiement,
- Ramassage des déchets solides des matières organiques humaines en vue d'obtenir des composts.

Il n'existe pas à ce jour de décharge publique/dépotoir public dans la commune de N'djili. L'on

estime que les déchets solides produits dans la commune de N'djili doivent être abandonnés en plein air dans des dépotoirs ouverts ou encore dans le voisinage. Il existe plusieurs dépotoirs en plein dans la commune de N'djili et plusieurs endroits sont également concernés dans le périmètre même de la zone habitée. En outre, pendant la saison des pluies, les déchets solides ont tendance à s'écouler dans la Rivière de N'djili, pouvant affecter les installations de captage d'eau pour l'alimentation en eau (se référer à Fig. 2.9.20). L'étude estime que le ramassage des déchets solides et l'état actuel de l'évacuation des déchets de la commune de N'djili constituent un très sérieux problème en rapport avec les résultats de l'enquête.



Fig. 2.9.20 Décharges/dépotoirs sur la pente vers la rivière N'djili

Source: Enquête sur les Inventaires 2008